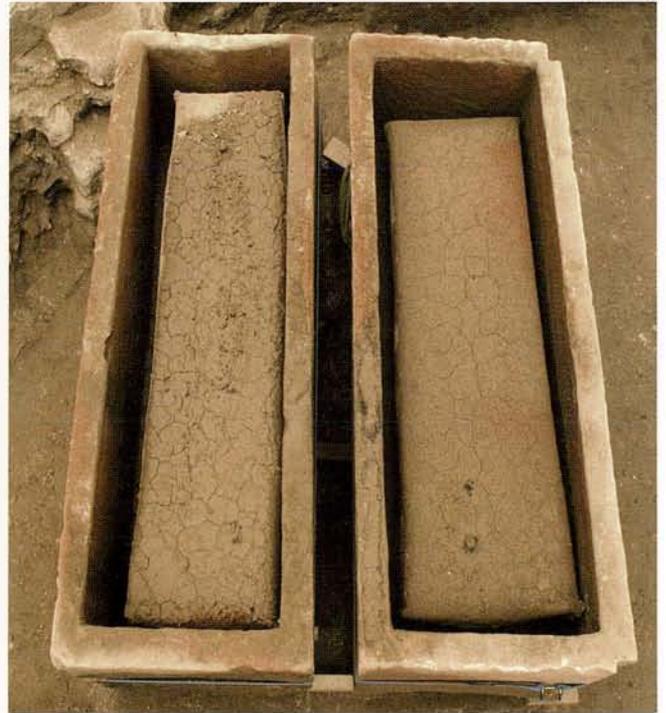


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

Culture
Communication

P RÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2003

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2004**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Illustration de couverture :
Marseille, rue Malaval (Bouches-du-Rhône)
Basilique funéraire et nécropole paléochrétienne
Photographies : Michel Olive
Montage : Michel Olive*

*Coordination, relecture, tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Lucienne Ferreri (ADAM éditions)
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

Imprimerie : Espace Imprimerie, 2 rue Michel Mérino, 13005 MARSEILLE

ISSN 1240-8662 © 2004

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 3



Préface 7

Avant-propos 9

Résultats scientifiques significatifs 11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 14

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 15

Tableau des opérations autorisées	15
Carte des opérations autorisées	16
Entrepierres, Quartier de Saint-Puy	17
Moriez, Commune	19
Peipin, La Pierre	20
Riez, La Rouguière	20
Riez, Collège Maxime Javelly	21
Tartonne, Puits salé de la Salaou	23
Tartonne, Mont Saint-Michel	24
Valensole, Cour du Doyenné - Prieuré	25
Vallée du Largue, Recensement des accidents siliceux	25
Vallée de l'Ubaye, Des âges des Métaux aux Temps modernes	27

Tableau des opérations autorisées	31
Carte des opérations autorisées	32
L'Argentière-la-Bessée, Mines d'argent du Fournel	33
La Bâtie-Montsaléon, Hameau du Comte	34
Embrun, RN 94, contournement	36
Étoile-Saint-Cyrice, Commune	37
Freissinières, Haute vallée de Chichin	38
Freissinières, Les mines d'argent de Faravel I à Dormillouse	41
Montgenèvre, RN 94, contournement	44
Le Saix, Abbaye de Clausonne	46
Villar-D'Arêne et La Grave, Anciennes exploitations de cristaux de quartz hyalin dans la haute Romanche	46
Vallée du Céans, Laragnais	47
Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises	50
Archéologie pastorale dans le Champsaur - Parc national des Écrins	51
Proto-industries et agropastoralisme : approche diachronique de l'anthropisation des montagnes ; prospections du vallon du Fournel et de ses alentours	52
Nécropoles tumulaires	54
La Bâtie-Montsaléon et Le Saix, Prospections géophysiques	54

Tableau des opérations autorisées	55
Carte des opérations autorisées	56
Cannes, Château	57
Castellar, Commune	58
Castellar, Abri Pendimoun	58
Grasse, Commune	61
Grasse, ZAC de Roure	63
Lucéram, Cime de la Plastra	64
Nice, Grotte du Lazaret, Unité archéostratigraphique UA 26	67
Nice, Forteresse	69
Pierlas, Chapelle Saint-Sylvestre	72
Saint-Étienne-de-Tinée, Vallon de Tortisse / Cime du Fer	72
Tende, Mont Bego	74
Vallauris, Les Encourdoules	77
Andon, Escragnolles, Gourdon, Gréolières, Saint-Vallier, Séranon, Grottes	78
Massif du Mercantour, Itinéraires d'accès aux pâturages d'altitude	82
Haute-Roya, Tende, La Brigue, Fontan	83
Projet collectif de recherche « Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes »	84
Techniques de construction en Provence orientale	87

Tableau des opérations autorisées	89
Carte des opérations autorisées	91
Projet collectif de recherche « Aix-en-Provence, Entremont, une agglomération de la fin de l'âge du Fer »	93
Aix-en-Provence, Commune	93
Aix-en-Provence, Collège Mignet	94
Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F2	96
Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot A (Casino municipal)	96
Aix-en-Provence, La Seds	98
Aix-en-Provence, Collège de la Nativité	101
Allauch, Massif du Garlaban, grotte de la Baume Sourne	103
Arles, Île des Sables	104
Arles, Rue du Séminaire, 6	106

Arles, Chemin des Muraillettes	107
Arles, Chemin des Minimés	107
Arles, Saint-Césaire	107
Arles, Léproserie Saint-Lazare	109
Arles, Palais archiépiscopal	110
Eyguières, Saint-Pierre de Vence 1	111
La Fare-les-Oliviers, Le Castellans	112
Jouques, Le Mourre de la Barque	114
Jouques, <i>Oppidum</i> de Notre-Dame de Consolation	115
Lançon-Provence, <i>Oppidum</i> de Constantine	117
Marseille, Grotte Cosquer	118
Marseille, <i>Oppidum</i> du Verduron	120
Marseille, Avenue des Caillols	121
Marseille, Rue Bernard-Dubois, 33-45 / Rue Longue-des-Capucins, 90-94	122
Marseille, Château-Gombert	122
Marseille, La Joliette, îlot M4	124
Marseille, Espace Bargemon	124
Marseille, Rue Malaval	127
Effets de l'anthropisation sur les littoraux holocènes de la commune de Martigues	130
Martigues, Ponteau-Gare	133
Martigues, La Couronne / Le Collet-Redon	134
Projet collectif de recherche « Martigues, <i>oppidum</i> de Saint-Pierre-les-Martigues »	135
Martigues, Tamaris	136
Martigues, Rue de l'École-Vieille, 5	138
Martigues, Avenue Kennedy	139
Martigues, Église Saint-Louis de Ferrières	141
Martigues, Tholon	143
Martigues, Abords de la chapelle de l'Annonciade	145
Mouriès, Les Caisses de Jean-Jean	147
Orgon, Abri de la Fanfarline	148
Peyrolles-en-Provence, La Bastide Blanche	149
Puylobier, Richeaume	152
Saint-Rémy-de-Provence, Le <i>macellum</i> de <i>Glanum</i>	153
Tarascon, Abbaye Saint-Michel de Frigolet	154
Velaux, Les Hameaux de Velaux	154
Vernègues, Château-Bas	155
Vernègues, Château seigneurial	156
Vernègues, Chapelle Saint-Symphorien	158
Occupation du bassin de Marseille	159
Projet collectif de recherche « La pierre de construction à Marseille »	160
Projet collectif de recherche « Étang de Berre, faciès culturels du mobilier »	161

Tableau des opérations autorisées	163
Carte des opérations autorisées	165
La Cadière-d'Azur, Église paroissiale Saint-André	167
Le Cannet-des-Maures, Les Blaïs	168
Châteauvert, Bagatelle, abreuvoir Saint-Michel	170
Cogolin, Saint-Maur / Grenouille	171
Collobrières, Ragusse	171
Cuers, Place de la Convention	172
Flayosc, Commune	173
Fox-Amphoux, Amphoux	174
Fréjus, Pont romain des Esclapes	175
Fréjus, Sainte-Madeleine	175
Fréjus, Valescure	176
Hyères, Olbia, l'Almanarre	176
Hyères, Porquerolles, rue de la Douane, hôtel des Médés	177
Hyères, Porquerolles, plage de la Courtade	181
La Londe-les-Maures, Filon des Bormettes	183
Lorgues, Commune	183
La Môle, Sainte-Madeleine	184
Mons, Commune	186

Le Muy , Barresse	186
Ollioules , Valbertrand	187
Pignans , Commune	188
Roquebrune-sur-Argens , Rocher de Roquebrune	189
Roquebrune-sur-Argens , Jardin de l'espace Barbacane	191
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Chemin d'Aix	191
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , La Laouve	192
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Mirade	192
Saint-Raphaël , Ancienne église ou église Saint-Pierre	193
Toulon , Opéra	194
Trans-en-Provence , Commune	194
Trigance , Commune	194
De Taradeau au Cannet-des-Maures , Gazoduc de Sainte-Maïsse à la Bastide-Neuve	195
Projet collectif de recherche «Occupation du sol et patrimoine archéologique dans la basse vallée de l'Argens, Fréjus / Le Puget-sur-Argens / Roquebrune-sur-Argens »	195
Inventaire des <i>castra</i> désertés	197

VAUCLUSE 199

Tableau des opérations autorisées	199
Carte des opérations autorisées	200
Apt , Avenue de Verdun	201
Apt , Caves du centre ancien	202
Brantes , Mont Ventoux 4 ou aven René-Jean	203
Flassan , Le Collet	204
Fontaine-de-Vaucluse , Résurgence	205
Méthamis , Les Auzières II	206
Méthamis , Gramari	207
Orange , Rue Saint-Clément	208
Peypin-d'Aigues , Le Mirail	210
Piolenc , Montée Abbé-d'Hugues	212
Valréas , Le Grand Champ	214
Arrondissement de Carpentras	215
Vallée de la Nesque, Vallée de l'Ouvèze	217
Projet collectif de recherche « Sites producteurs et sites consommateurs durant le Chasséen en Vaucluse »	218
10 000 ans de présence humaine sur le piémont méridional du Grand Luberon	220

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 225

Tableau des opérations interdépartementales	225
Projet collectif de recherche « Le Couronnien en basse Provence occidentale. État des connaissances et nouvelles perspectives de recherches »	227
Projet collectif de recherche « Productions laminaires remarquables du midi de la France »	229
Projet collectif de recherche « Territoire antique au confluent Calavon-Enchrême »	230
Projet collectif de recherche « Topographie urbaine de Gaule méridionale »	231
La zone de métallurgie ancienne du parc naturel régional du Luberon (Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence)	232

Liste des abréviations 233

Bibliographie régionale 235

Liste des programmes de recherche nationaux 243

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie 244

C'est sur des bases législatives nouvelles que s'achève pour l'archéologie l'année 2003. La loi votée le 1^{er} août apporte en effet des modifications importantes aux dispositifs administratifs institués par la loi du 21 janvier 2001, avec pour objectif d'assurer l'équilibre financier de l'ensemble tout en le rendant plus supportable pour les aménageurs. Dans cette perspective, le législateur a souhaité élargir le champ d'application de la redevance, ouvrir la réalisation d'opérations d'archéologie préventive à de nouveaux opérateurs dans le but de réduire les délais, permettre aux collectivités territoriales d'intervenir plus directement dans la gestion de leur propre territoire, enfin, réintroduire un espace de négociation entre l'État, les aménageurs et les opérateurs pour assurer une meilleure conciliation entre objectif de protection du patrimoine et nécessité d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle loi confirme que l'archéologie préventive est une mission de service public. En revanche, elle introduit des modifications importantes dans le mode de financement en créant un double système :

- d'une part, une redevance d'archéologie préventive unique, indépendante de la prescription, perçue sur une assiette élargie. Cette redevance est due, qu'il y ait ou non prescription par les services de l'État, par les personnes publiques ou privées projetant des travaux sur un terrain d'une superficie égale ou supérieure à 3000 m². Son mode de calcul est fondé sur un coût de 32 centimes d'euros au m². Il revient aux services de l'État (Préfecture de département – Direction départementale de l'équipement ; Préfecture de région – Direction régionale des Affaires culturelles) d'en assurer la liquidation et aux trésoreries générales la perception.
- d'autre part, pour les fouilles, le paiement par les aménageurs du prix des prestations de fouilles exécutées par un opérateur choisi par eux avec l'accord de l'État.

Enfin, un fonds national pour l'archéologie préventive alimenté par une partie du produit de la nouvelle redevance est destiné à aider les aménageurs qui seraient en difficulté pour assurer la charge de ces fouilles.

Pour la mise en œuvre des opérations d'archéologie préventive, le législateur a voulu créer deux régimes juridiques différents : pour les diagnostics, un monopole public partagé entre l'INRAP et les collectivités territoriales disposant d'un service agréé par l'État et, pour l'exécution des fouilles une mise en concurrence des opérateurs par l'aménageur, maître d'ouvrage de l'opération. Cette mise en concurrence est strictement encadrée par l'État puisque tous les opérateurs doivent être au préalable agréés et le projet validé par l'État.

Ces nouvelles dispositions doivent avoir pour effet de développer l'intervention des collectivités locales appelées à créer leurs propres services archéologiques, de permettre aux aménageurs de choisir leur opérateur en leur donnant une marge de négociation, enfin d'assurer un financement stable et acceptable pour l'archéologie préventive.

Je ne saurais oublier les réserves exprimées par la communauté archéologique sur les difficultés que peut engendrer cette loi dans la pratique scientifique, mais je sais également les capacités de cette profession à surmonter les problèmes et à répondre favorablement par un engagement individuel fort dans l'intérêt de la cause publique.

Je suis conscient que ces nouveaux changements apportent pour les archéologues, et tout particulièrement pour le service régional de l'archéologie, un surcroît de travail avec la création de missions nouvelles. À cet égard, les propositions de réorganisation des services patrimoniaux de la DRAC avec la création d'un pôle Patrimoine devraient faciliter le suivi administratif et la cohérence de la position de l'État.

Le présent bilan scientifique annuel rend, encore une fois, largement compte du dynamisme de la communauté régionale avec un nombre important d'opérations programmées qui confirment cette orientation d'un travail collégial et pluridisciplinaire mais aussi des opérations préventives de qualité qui permettent la mise en lumière de découvertes majeures. De ce point

de vue, l'année 2003 restera comme une année de référence pour l'archéologie régionale avec les découvertes exceptionnelles d'Arles et de Marseille.

Les mois et années qui viennent devront être mis à profit pour garantir le succès et la stabilité du nouveau système législatif. L'État et les collectivités territoriales devront par un partenariat renforcé mettre en place les conditions de ce succès. Les projets de création d'un pôle départemental du patrimoine dans le département du Var ainsi que d'un service départemental dans les Alpes-de-Haute-Provence et la poursuite de la politique de conventionnement pour l'inventaire archéologique (conseil général des Hautes-Alpes) s'inscrivent dans cette perspective.

Étudier et sauvegarder le patrimoine archéologique tout en préservant les possibilités d'un aménagement du territoire demeurent l'objectif fondamental institué par la loi de 2001 et confirmé par celle de 2003. C'est dans cette logique que s'inscrit la centaine d'arrêtés de zonages pris en 2003. C'est sur ces espaces privilégiés dont les contours ont été définis en concertation avec les archéologues professionnels et bénévoles que

devra à l'avenir s'organiser par des approches multiples (diagnostics, prospections, fouilles préventives, programmées, actions collectives de recherche...), interinstitutionnelles et pluridisciplinaires, l'essentiel de la recherche.

Je forme le vœu que, sur cette nouvelle orientation législative qui garantit la place prééminente d'un service public de l'archéologie, tous les acteurs poursuivent sur le terrain et en laboratoire l'exploration des archives du sol pour restituer cette histoire collective dont des pans importants nous échappent encore très largement.

Que l'année 2004, qui sera marquée en Provence-Alpes-Côte-d'Azur par des événements scientifiques importants, au premier rang desquels s'inscrivent le congrès du centenaire de la Société Préhistorique Française et le démarrage du chantier de construction du dépôt archéologique régional d'Aix-en-Provence, confirme pleinement cette orientation.

Jérôme Bouët
Directeur régional des affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Avant-propos

2 0 0 3

Malgré le contexte difficile de l'année écoulée, l'activité archéologique aura été en Provence-Alpes-Côte d'Azur tout à fait significative. Les résultats scientifiques présentés dans ce volume témoignent d'ailleurs de la richesse du bilan 2003 avec notamment deux découvertes exceptionnelles à Arles et à Marseille.

Au total, cent dix-sept arrêtés de prescriptions de diagnostics ont été édictés dont cinquante-trois sont réalisés ; trois opérations ont donné lieu à un arrêté de conservation immédiate et vingt à un arrêté de prescription de fouille dont six chantiers ont été engagés.

Cent quatre opérations programmées ont été autorisées après avis de la CIRA Sud-Est. On ne peut que se féliciter de la place que conserve dans cette région une recherche programmée qui se développe de plus en plus souvent autour de programmes collectifs, à la fois pluridisciplinaires et interinstitutionnels. Ces travaux confirment l'intérêt porté à des territoires jusqu'ici délaissés comme la moyenne et haute montagne. Toutes ces initiatives sont autant de gages d'une grande vitalité de la recherche archéologique régionale mais aussi d'un renouveau de cette démarche archéologique.

L'activité de terrain est enrichie par des opérations de prospections qui bénéficient du soutien financier de l'État et des collectivités territoriales. Celles-ci sont menées sur des territoires définis après concertation et répondent parfois à des urgences comme par exemple pour les secteurs incendiés. Toutes ces enquêtes complètent et enrichissent la base Patriarche qui compte actuellement près de vingt-six mille entités archéologiques.

Conformément aux dispositions de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le service régional de l'archéologie a conçu après consultation des équipes archéologiques bénévoles et professionnelles, un premier dispositif de zonages archéologiques. Cent deux zones ont été retenues (soit près de 10 % du territoire régional) qui ont fait, après présentation auprès des services de l'État concernés et des élus, l'objet d'arrêtés préfectoraux. Ces arrêtés sont consultables sur le site Internet de la DRAC PACA.

Pour la réalisation de ces zonages, trois critères principaux ont été pris en compte : les acquis scientifiques, les potentialités des territoires – ce qui a conduit le service à intégrer dans les zonages des secteurs pour l'heure vides de vestiges – et, enfin, les contraintes liées à l'aménagement du territoire. Ainsi, à terme, ces espaces privilégiés devraient être le lieu prioritaire d'expression d'une recherche collégiale gommant le cloisonnement entre archéologie préventive, recherche programmée et prospections. Dans cette perspective où une programmation annuelle se développerait, pour l'essentiel, à partir où à proximité de ces territoires, il conviendrait d'envisager à échéance de quatre à cinq ans l'établissement avec l'appui de la CIRA Sud-Est, d'un bilan critique des actions et/ou des thématiques réalisées. C'est sur la base de ces bilans que l'on proposerait ensuite éventuellement, une redéfinition de la politique scientifique régionale en cohérence avec l'échelon interrégional. Au sein de ces ensembles, des actions et des territoires pourraient être retenus comme prioritaires et valorisés par des rencontres scientifiques régulières et des publications. Ces nouvelles orientations de recherche doivent être précédées par une évaluation très précise des acquis. C'est dans cette perspective que se situait déjà la rencontre de Châteaudouble sur l'archéologie minière, celle de Carry-le-Rouet sur l'anthropologie et plusieurs ouvrages en préparation (*Un siècle de recherche pré-historique en Vaucluse, Quinze ans de recherche en Provence-Alpes-Côte d'Azur...*).

Parallèlement à la mise en œuvre et au contrôle des opérations de terrain, le service régional de l'archéologie a poursuivi le travail de réorganisation des dépôts archéologiques. Outre les préparatifs pour le déménagement du fort Saint-Jean à Marseille, on citera la préparation de deux dossiers importants : l'un, visant à la création d'un dépôt anthropologique à vocation régionale sur le site de la faculté Nord à Marseille ; l'autre, à la construction d'un dépôt régional à Aix ayant pour vocation d'abriter les collections terrestres et sous-marines. Ce projet constitue la première initiative du genre sur le territoire national. Cette construction sera réalisée grâce à un financement de l'État à hauteur de 2250360 euros.

L'année 2003 aura également permis de consolider les acquis partenariaux avec les collectivités territoriales. Ces actions concernent de nouveaux projets muséographiques à Riez et à Fréjus, la poursuite d'inventaire du patrimoine, des programmes de recherche et de mise en valeur (conseil général des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var, communes de La Fare-les-Oliviers, de L'Argentière-la-Bessée, Caumont-sur-Durance...). Cette prise en compte de l'archéologie par la puissance publique devrait encore être consolidée au cours des prochains mois, avec la création d'un pôle archéologique départemental dans le Var et celui d'un service archéologique départemental dans les Alpes-de-Haute-Provence.

L'année qui s'ouvre sera sans aucun doute décisive pour l'archéologie française. Une obligation s'impose, celle d'une réussite de l'application de la loi du 1^{er} août 2003 et, en particulier, du dispositif relatif au financement. Des efforts devront également être accomplis pour mettre en œuvre plus rapidement les opérations de terrain sur la base des prescriptions édictées par l'État, selon les dispositions du *Code du Patrimoine* (livre V).

L'année 2004 sera ponctuée sur le plan scientifique par plusieurs rencontres au premier rang desquelles s'inscrit le 26^e congrès de la Société préhistorique française, marquant le centenaire de la Société, qui se tiendra en Avignon. Elle sera également marquée par la poursuite des partenariats transfrontaliers, des actions de coopération scientifique et de formation avec les pays du Maghreb.

Avec une pluralité d'intervenants, le lancement de nouveaux projets scientifiques et la création d'équipements innovants, soutenus financièrement par l'État et les collectivités territoriales, l'archéologie régionale dispose d'un formidable potentiel.

Je forme le vœu que chacun puisse dans ce paysage recomposé, et que j'espère à présent stabilisé, trouver les moyens d'entreprendre ou poursuivre avec succès cette quête de notre histoire. Nous savons tous combien la recherche archéologique est une entreprise longue et collective mais qui doit beaucoup à l'engagement individuel. C'est, en effet, à ce prix que la connaissance peut, dans l'intérêt général, sans cesse progresser. Je voudrais à ce titre saluer ici la mémoire de monsieur Charles Lagrand, disparu il y a peu, et qui fut avec excellence pendant près de cinquante ans un acteur de tout premier plan de l'archéologie provençale. Plusieurs fouilles et recherches collectives présentées dans ce bilan poursuivent quelques travaux qu'il avait lui-même initiés.

Pour terminer, je remercie à nouveau tous les auteurs de notices qui, en respectant scrupuleusement les délais fixés, autorisent une sortie rapide et régulière de ce bilan annuel, premier aperçu de la riche actualité archéologique régionale.

Xavier Delestre
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	3
---	---	---	---

Les travaux dans la **grotte Cosquer (Marseille, Bouches-du-Rhône)** ont porté sur la révision de la topographie générale et à la vérification du corpus. Des mains peintes et gravées (main d'enfant) ainsi que des tracés digitaux d'animaux complètent l'inventaire. À ces découvertes, s'ajoute celle d'un silex taillé portant les collections lithiques à une quinzaine de pièces. Au total, cent soixante-dix-huit figurations animales ont été inventoriées, soixante-cinq représentations de mains et cent trente-sept signes.

Dans la **grotte du Lazaret à Nice (Alpes-Maritimes)**, la fouille a permis de dégager la base de l'unité archéostratigraphique UA 25, qui contenait peu de matériel archéologique, de fouiller un horizon stérile de 2 à 5 cm d'épaisseur selon les zones et de commencer le décapage de l'unité archéostratigraphique UA 26. Tous les objets ont été laissés en place afin de permettre une vision directe du sol de fouille après son complet dégagement (prévu en 2004). Quelques structures apparaissent déjà : dans le diverticule, sous la paroi est, une accumulation d'ossements de cerfs et d'aurochs ; au centre de la surface fouillée, trois petits foyers, pauvres en charbons de bois ; vers l'entrée et le fond, deux zones riches en éclats ; une zone riche en ossements dispersés à l'endroit même du tas circulaire d'ossements de l'UA 25. Le sommet de l'UA 26 laisse entrevoir une surface riche en bifaces (quinze en 2003) et en ossements d'aurochs, fait inhabituel au Lazaret.

En Vaucluse, à l'**abri des Auzières II à Méthamis**, de nouvelles espèces fauniques ont été remarquées (Ours et Mégacéros) et la présence de la Hyène et du Cheval est confirmée. L'extension de la fouille a permis la découverte d'un nouvel horizon paléontologique à environ 4 m de profondeur. Celui-ci a livré des restes de Renard, de Cheval, de Cerf, mais surtout des ossements entiers de bouquetins. L'avant (effondré) de la cavité aurait été occupé essentiellement par des carnivores au Würm ancien, voire au Riss.

À **Gramari (Méthamis)**, 12 m² supplémentaires ont été explorés. La fouille a permis de dégager un premier niveau de sol d'occupation mésolithique. Celui-ci se caractérise par des concentrations d'objets lithiques

qui ont donné lieu aux premiers remontages. Un grand foyer de pierres chauffantes de 1 m de diamètre a été mis au jour. Composé de blocs relativement bien calibrés, il contenait de nombreux macrorestes charbonneux, dont des brandons.

Les premiers résultats du PCR *Sites producteurs et sites consommateurs durant le Chasséen en Vaucluse : sériation chrono-culturelle / Gestion des silex bédouliens* se mesurent à plusieurs niveaux. Du point de vue chronoculturel, les attributions auparavant formulées pour différents sites ont été remises en question ou précisées. Par ailleurs, des influences septentrionales en contexte chasséen méridional ont été mises en évidence. Un mode de production des préformes en silex bédouliens chauffés, pour l'heure tout à fait inconnu, est mis en relief. La découverte d'un ensemble remarquable de préformes chauffées (**Saint-Martin à Malaucène**) permettra de mieux cerner la variabilité des productions avant exportation. L'activité de production lithique semble s'inscrire dans un contexte assez large qui a trait à l'exploitation des terroirs agropastoraux au Chasséen, et donc dans un contexte d'habitat.

Dans les Bouches-du-Rhône, au **Mourre de la Barque à Jouques**, la campagne 2003 a permis de mettre en évidence une occupation attribuable à la fin du Néolithique ancien caractérisée par de grands vases à cordons lisses orthogonaux. La céramique fine est inornée. Les décors caractéristiques du Néolithique ancien et moyen sont inexistantes. Ce type d'assemblage peut être rapproché des sites de Céron (Vénasque, Vaucluse) et de la couche 6 du site du Moulin (Barret-de-Lioure, Drôme) et pourrait être daté aux alentours de 4900-4800 cal. BC. Les sondages à la **Bastide Blanche à Peyrolles** ont permis de vérifier la conservation des vestiges de la fin du Néolithique dans plusieurs secteurs du gisement. Une quinzaine de structures (fosses, trous de poteau et foyers) ainsi que plusieurs niveaux de sol ont été mis au jour et ont livré un très abondant mobilier permettant d'attribuer l'occupation principale du site au groupe Rhône-Ouvèze. L'existence d'une stratigraphie est ainsi confirmée et permet d'envisager l'évolution de la culture Rhône-Ouvèze jusqu'à l'apparition du Campani-

forme récent du style Rhodano-Provençal, ce qui constitue une donnée nouvelle pour la chronologie culturelle de la fin du Néolithique dans le Sud-Est de la France. Ces données doivent aussi permettre une étude des très importantes collections issues des fouilles antérieures sur ce site.

Les travaux au **Collet-Redon (La Couronne, Martigues)** ont mis en évidence un horizon Bronze ancien barbelé associé à l'enceinte monumentale. Les horizons sous-jacents, du Néolithique final, sont bien documentés ; ils témoignent de l'existence de deux phases distinctes. La plus ancienne est attribuée au Couronnien. Une seconde phase, intercalée entre ce Couronnien et l'installation du Bronze ancien barbelé, livre des éléments du Campaniforme rhodano-provençal. Un sondage réalisé au sommet de l'oppidum de **Saint-Pierre-lès-Martigues** avait pour but d'évaluer l'état de conservation d'horizons néolithiques sous les installations protohistoriques. Des opérations anciennes, conduites dans un autre secteur du plateau, avaient en effet révélé l'existence d'occupations du Néolithique moyen et du Néolithique final. Le sondage avait également comme objectif de recueillir des données stratigraphiques complémentaires aux données issues des travaux anciens. Le sondage a montré l'absence de niveaux néolithiques conservés au sommet du plateau. Seules des structures en creux (fosses) semblent préservées. L'une de ces fosses (1,2 m de diamètre environ sur 50 cm de profondeur) a livré un abondant mobilier malheureusement peu typique (céramique, silex, faune mammalienne, malacofaune marine, parure, meules) attribuable au Néolithique final.

À l'abri **Pendimoun à Castellar (Alpes-Maritimes)**, les travaux se sont principalement concentrés dans le secteur sud-est où les dépôts du Néolithique ancien Impresa ont été atteints. Ils ont permis de reconnaître sous les dépôts du Cardial final fouillé en 2001-2002 (daté vers 5100-4900 cal. BC), un ensemble complexe de fosses et foyers du Cardial ancien. Cette phase présente quelques éléments de céramique à décor géométrique dans le style de Basi-Pienza-Filiestru. La dernière étape de l'Impresa a été également atteinte et fouillée cette année. Dans le secteur nord-ouest, la grande coupe sagittale a été rectifiée et relevée ; trois structures de combustion particulièrement bien conservées, situées à l'interface entre le Cardial et la phase initiale de la culture des Vases à Bouche Carrée (probablement vers 4900-4700 cal. BC) ont été fouillées.

À **Freissinières (Hautes-Alpes)**, une nouvelle fouille sur l'ancienne mine de plomb argentifère/cuivre de **Faravel** a montré la présence de travaux au feu et de baguettes de bois brûlées, identiques à celles trouvées dans la mine de Saint-Véran, qui peut laisser envisager une exploitation très ancienne (protohistorique ?). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à **Jausiers**, à 1900 m d'altitude près du lac des **Sagnes**, a été achevée la fouille d'un tertre de la fin de l'âge du Fer, riche en offrandes céramiques ; cette structure sans sépulture est à mettre en relation avec une ancienne voie reliant la vallée de Barcelonnette avec la vallée de la Tinée et l'Italie.

Dans le Var, les fouilles programmées menées dans la partie sud de l'îlot VI du site d'**Olbia à Hyères** ont livré une forge datée du début du 1^{er} s. de n. è. ainsi que des niveaux d'habitation dont les plus anciens remontent au III^e s. av. n. è.

L'étude anthropologique et paléopathologique du crâne découvert en 2000 sur la **plage de la Courtade (Hyères)** a permis une restitution faciale et crânienne en plâtre de cette tête.

Un atelier de potier antique avait été repéré en prospection, en 1993, au **hameau d'Amphoux (Fox-Amphoux)**. Depuis deux ans cet atelier fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'action collective de recherche sur *La céramique commune de Marseille à Gênes*. Des prospections géomagnétiques ont permis de repérer une série d'anomalies et d'orienter une opération d'évaluation archéologique menée durant l'été 2003. Une série de tranchées réalisées sur l'ensemble du site a révélé la présence de deux fours de potiers, trois bassins de décantation ainsi que divers aménagements et zones de dépôts de matériaux se rapportant à un atelier de potier daté du 1^{er} s. de n. è.

À **Riez (Alpes-de-Haute-Provence)**, la reprise des fouilles sur les vestiges découverts il y a trente ans lors de la construction du **collège Javelly** a apporté des informations nouvelles sur la topographie de la ville antique et notamment sur le parcours des cours d'eau au confluent desquels la ville fut fondée. À la sortie orientale de la ville, un projet de lotissement a été l'occasion de découvrir une partie de la nécropole, bordant la voie antique, et datable des deux premiers siècles de notre ère.

Plusieurs découvertes d'époque antique ont été réalisées dans les Hautes-Alpes sur les communes de **La Bâtie-Montsaléon** (urnes en plomb sur la nécropole antique) et de **Champcella** (traces au sol de constructions sur le site antique de *Rama*). Au col de **Montgenèvre**, une portion de voie romaine a été mise au jour sous 3 m de stratigraphie. Dans le Vaucluse, la fouille subaquatique menée dans la résurgence de Fontaine-de-Vaucluse s'est achevée à l'issue de la seconde campagne. L'exploration méticuleuse et quasiment exhaustive des formations ayant « piégé » des monnaies antiques sur plusieurs mètres de profondeur s'est traduite par la découverte de plus d'un millier d'entre elles, qui permettent d'appréhender le fonctionnement et la longévité de ce sanctuaire des eaux.

Si, en 2003, les fouilles qui ont été réalisées dans les **Alpes-Maritimes** n'ont pas bousculé l'état des connaissances, il n'en est pas de même des études épigraphiques. La révision du corpus des inscriptions latines entreprise par Pascal Arnaud apporte un nouvel éclairage sur l'organisation administrative antique de ce département. Ainsi, une nouvelle interprétation de la dédicace découverte à **Nice** qui mentionne le poste de *ducenarius chorae inferioris* amène notre collègue à réfuter l'hypothèse d'une « *chôra inferior* massaliète étendue associée à l'époque sévérienne au gouvernement des Alpes-Maritimes ». L'inscription n'évoquerait pas la *chôra* massaliète mais celle de la basse Égypte. Parallèlement à cette nouvelle hypothèse, Pascal Arnaud a travaillé sur la question du

dispositif militaire des Alpes-Maritimes et sur l'évolution sociale d'une famille qu'il a suivie sur plusieurs générations. Par ailleurs, la programmation de nombreux chantiers sur Nice laisse augurer un renouvellement des connaissances qui pourrait changer notre perception de *Cemenelum* et de *Nikaia*.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Arles**, sur le site de **l'Île des Sables**, a été entamée l'exploration d'un dépotoir contenant des amphores de Lipari et de Milo. Ces dernières, dont en dehors d'Arles un seul exemplaire est connu en France (Cavaillon), sont représentées sur le site par plusieurs centaines d'objets. Les prélèvements réalisés antérieurement (1990) attestent de conditions d'enfouissement exceptionnelles permettant la conservation des *tituli picti* apposés au cours du transport.

À **Arles** encore, sur le site du couvent **Saint-Césaire** (fondé au VI^e s.) ont été dégagés, lors d'un diagnostic, les vestiges de l'abside de la cathédrale primitive, attestée depuis 254. Le déambulatoire semi-circulaire enserrant une seconde abside possède un parement mosaïqué alors que le sol de la petite abside surélevé de 0,50 m est en marbre de même que celui de la nef. Les niveaux d'abandon et de spoliation du monument sont datés d'après la céramique de la fin du VI^e ou début du VII^e s. ap. J.-C.

À **Marseille, rue Malaval**, les fouilles ont mis en évidence un édifice de plan basilical (VI^e s.) doté d'une abside semi-circulaire. De nombreux éléments du riche décor intérieur ont été dégagés (mosaïques, chancel à décor végétal et chrisme monumental, une base d'autel en marbre...). Dans et contre l'abside, sont regroupés, autour d'une tombe privilégiée maçonnée, des sarcophages. Sur l'ensemble du site a été

retrouvée une centaine de sépultures en sarcophages, tombes à bâtière, coffres en tuiles, fosses en pleine terre ou en amphores. Parmi les découvertes, de nombreuses inscriptions en marbre dont une épitaphe de Minila, morte à deux ans.

À **Entrepuerres** (Alpes-de-Haute-Provence), des travaux de construction d'une maison ont permis de localiser et de fouiller en partie l'église de **Saint-Puy**, du haut Moyen Âge, jusqu'à présent seulement connue par les textes. Entourée de tombes sous lauzes, elle a été précédée d'un cimetière plus ancien signalé par des tombes sous tuiles.

Dans le Var, sur le site de **Forum Voconii (Le Cannet-des-Maures)**, petite agglomération secondaire occupée du I^{er} s. av. J.-C. au III^e s. de n. è., les deux quartiers dégagés en 2000-2001 ont été reliés par un décapage. Celui-ci a permis de localiser, entre ces deux quartiers, la voie principale de la ville, prolongement urbain de la *via Aurelia* ; large de 14 m entre les façades, elle était bordée de portiques protégeant la devanture de boutiques. Encore en service au XIV^e s., la route traversait alors les restes ruinés de la ville, sur lesquels avait été édifiée une auberge, transformée plus tard en bergerie.

À **La Cadière** (Var), des analyses ¹⁴C effectuées sur les ossements des tombes de **Saint-Damien** proposent une occupation des VIII^e ou IX^e s., ce qui permet de mieux dater les nombreuses verreries qui ont été découvertes sur ce territoire. D'autre part, les travaux de restauration de l'église **Saint-André** – mentionnée au XII^e s. – ont entraîné la découverte de fresques à caractère exceptionnel dans le chœur, et montré qu'elle a été presque entièrement reconstruite entre le XVI^e et le XVIII^e s.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	3	9	3	12	7	8	0	42
Fouilles préventives (SP)	2	0	0	3	1	0	0	6
Fouilles nécessitées par l'urgence (SU)	2	0	0	5	4	1	0	12
Fouilles programmées (FP)	4	3	4	17	6	3	0	37
Prospections (PRD)	4	1	5	0	10	3	0	23
Prospections thématiques (PRT)	2	6	4	4	1	2	2	21
Opérations préventives de diagnostic	6	2	2	23	14	6	0	53
Relevés d'art rupestre (RAR)	0	0	2	2	0	0	0	4
Projets collectifs de recherche (PCR)	3	1	1	6	1	5	4	21
Programmes d'analyse (PAN)	0	0	0	0	0	2	0	2
TOTAL	26	22	21	72	44	30	6	221

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 3

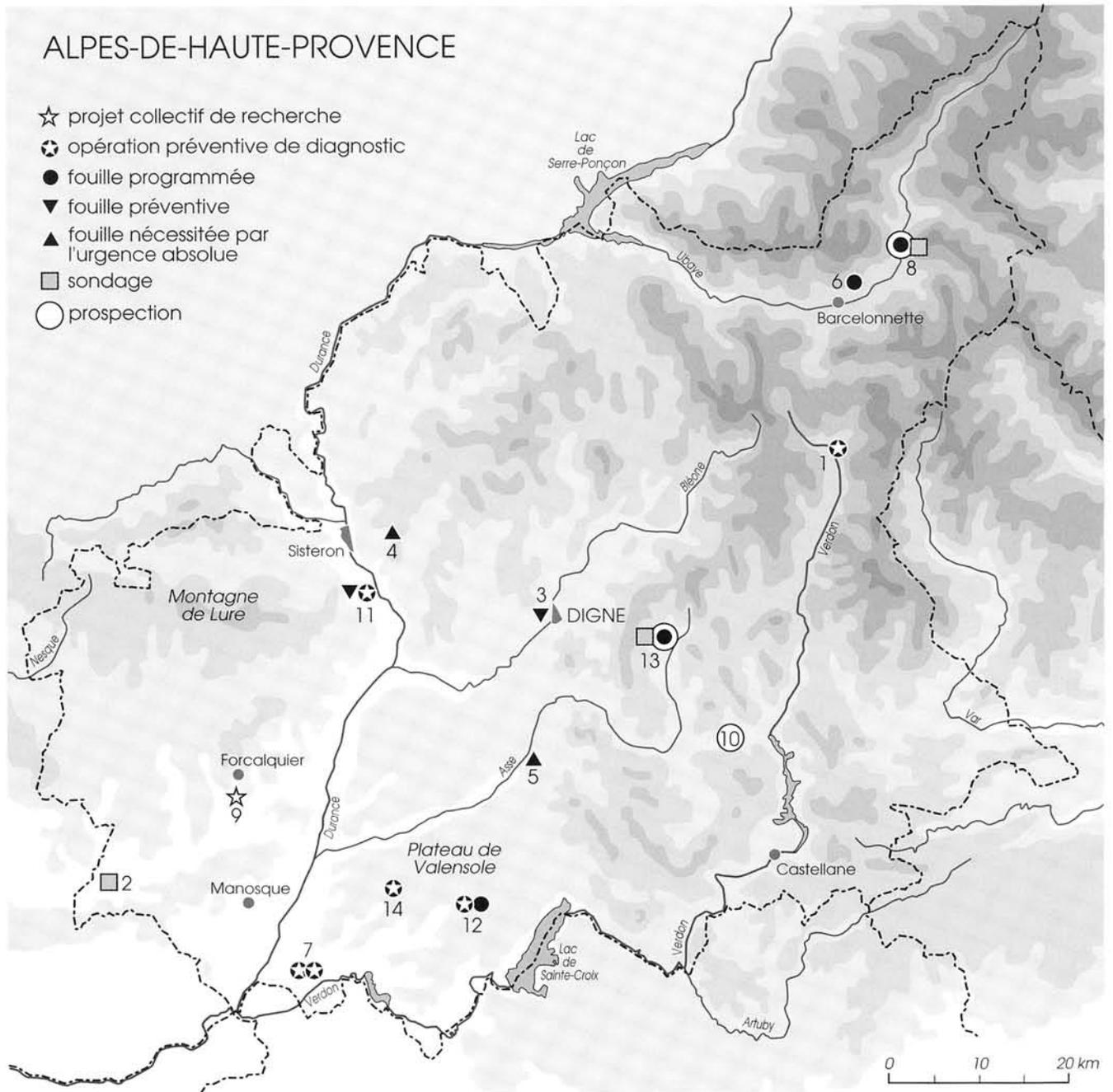
N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Ref. carte
6533	Allos. Notre-Dame de Valvert	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	1
6832	Céreste. Pont de l'Aiguebelle	Peyric, Dominique (ASS)	20	SD	●	6652	PACA	—	2
6561	Digne-les-Bains. Cathédrale Notre-Dame-du Bourg	Démians d'Archimbaud, Gabrielle (SUP)		SP	○			—	3
6645	Entrepierrres. Quartier de Saint-Puy	Zérubia, Roger (ASS)		SU				HMA MA	4
6881	Estoublon. Place du Riblas	Zérubia, Roger (ASS)		SU	●			—	5
6739	Faucon-de-Barcelonnette. Le Village	Agusta-Boularot (Sandrine) (SUP)	20	FP	●	6218	6218	—	6
6503	Gréoux-les-Bains. Quartier les Vannes	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	7
6506	Gréoux-les-Bains. Thermes, chenal de déviation	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	7
6699	Jausiers. Larche. Uvernet-Fours	Mocci, Florence (CNR)	20	PRD		6218	6218	DIA	8
6888	Jausiers. Les Charniers II	Agusta-Boularot (Sandrine) (SUP)	20	SD		6218	6218	—	8
6641	Jausiers. Tumulus des Sagnes	Garcia, Dominique (SUP)	16	FP		6218	6218	FER	8
6666	Mane. Notre-Dame de Salagon	Vecchione, Muriel (INR)	24	PCR	◆			—	9
6623	Moriez. Commune	Devos, Jean-François (ASS)		PRD				DIA	10
6534	Peipin. La Pierre	Voyez, Christophe (INR)		OPD				FER GAL	11
6736	Peipin. Les Granges	Martin, Lucas (INR)		SP	○			—	11
6648	Riez. Collège Maxime Javelly	Borgard, Philippe (CNR)	19	FP				HAU AT	12
6535	Riez. La Rouguière	Molina, Nathalie (INR)		OPD				PRO GAL MA	12
6880	Tartonne. Mont Saint-Michel	Devos, Jean-François (ASS)	15	SD				DIA	13
6727	Tartonne. Mont Saint-Michel	Devos, Jean-François (ASS)	15	PRD				DIA	13
6743	Tartonne. Puits salé de la Salaou	Morin, Denis (CNR)	25	FP				MOD	13
6420	Valensole. Cour du Doyenné - Prieuré	Molina, Nathalie (INR)		SD				MA	14
6218	Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes	Garcia, Dominique (SUP)	14	PCR				DIA	
6518	Vallée du Largue	Slimak, Ludovic (AUT)		PRD				PAL	
6652	Confluent Calavon-Enchrême. Céreste/Viens, 04-84.	Peyric, Dominique (ASS)	20	PRT			PACA	ANT	
6670	Luberon. Simiane-la-Rotonde/Gignac/Viens, 04-84	Courgey Mathieu (CNR)	25	PRT			PACA	DIA	

6622	Productions laminaires remarquables du Midi (04-84)...	Plisson, Hugues (CNR)	12 13 25	PCR		PACA	NEO MET
------	--	-----------------------	----------------	-----	--	------	------------

FP Fouille programmée
 OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
 PCR Projet collectif de recherche [PC]
 PRD Prospection diachronique [PI]

PRT Prospection thématique (PT)
 SD Sondage
 SP Fouille préventive
 SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative ; ○ opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ⊙ opération autorisée en 2003 et terminée en 2004 ; ▲ notice non parvenue



Au printemps 2003, les vestiges d'un bâtiment associé à une nécropole ont été mis au jour sur le chantier de construction d'une habitation dans le quartier de Saint-Puy (commune d'Entrepierrres). Le site est celui d'une ancienne chapelle, mal localisée puisque disparue depuis longtemps.

Ce quartier a déjà fourni par le passé, d'après E. de Laplane au XIX^e s., de nombreuses sépultures antiques et les prospections récentes menées par Nicole Michel d'Annoville ¹ ont indiqué la présence d'une occupation gallo-romaine importante dans un proche périmètre. Le site se trouve également à proximité de la route départementale RD 4, qui reprendrait, d'après Guy Barruol et Pierre Martel, le tracé de la voie antique présumée reliant Digne à Sisteron. Nous rappellerons enfin la proximité de l'établissement rural antique de Vallée, sur la commune de Salignac, fouillé en 1988 au cours du chantier de l'autoroute A 51.

Les travaux prévus pour la construction de la maison ayant eu un impact limité sur les vestiges et le terrassement étant déjà très avancé, l'opération archéologique a été restreinte aux tranchées déjà ouvertes. Dix sépultures ont été reconnues au total : quatre sous tuiles et six en coffre. Seules les tombes des niveaux supérieurs, en coffre de pierre, ont été partiellement fouillées et démontées, les tombes sous tuiles étant laissées en place. Le nombre important de lauzes abandonnées en bordure du chantier par les terrassiers témoigne de la présence d'autres sépultures dans les niveaux supérieurs.

◆ L'église

Le bâtiment de plan rectangulaire, large de 6 m et dégagé sur 14 m de longueur, limité à l'est par un

simple mur de refend, par le contexte de nécropole a été d'emblée identifié à la chapelle Saint-Puech ou Saint-Puy. Au mois de novembre, des travaux non prévus ont permis d'appréhender le plan d'ensemble de l'église en dégagant le chevet de la chapelle et une portion de la troisième travée de la nef. Plusieurs tombes furent bouleversées avant l'arrêt du terrassement (fig. 1). La liaison entre le chevet et l'abside est marquée par un décrochement de 0,74 m.

L'épaisseur des murs gouttereaux est inégale : 0,82 m pour celui du sud, celui du nord est égal et parfois supérieur à 0,90 m et celui de l'abside, plus épais, mesure 1,05 m. L'élévation de l'abside, relativement importante, peut atteindre 1,50 m au-dessus du ressaut de fondation. Le reste de l'édifice, en revanche, est arasé suivant la pente du terrain vers l'ouest. La façade septentrionale ne conserve qu'une seule assise au-dessus des fondations. Les maçonneries sont constituées de moellons et de galets liés par un mortier compact ; par endroits le parement révèle un enduit de mortier avec un faux appareil tracé au fer.

Le mobilier est quasi absent : aucun tessons, seuls quelques clous fournis par le décapage d'une tombe sous lauzes et une cruche incomplète en céramique grise (fig. 2), retrouvée dispersée près de la berme nord, qui semble associée à une sépulture sous coffre de lauze.

Après la courte intervention d'avril 2003 et son développement imprévu de novembre, on peut proposer une première analyse du site de Saint-Puy.

Le bâtiment de l'église, qui n'a pas été fouillé, est cependant défini avec une certaine précision. Il comprend une nef unique large de 6 m et longue de 18 m, le chevet forme une abside de 4,45 m de diamètre. La localisation des accès reste indéterminée. La longueur du vaisseau, composé de trois travées carrées, rattache Saint-Puy à une série d'églises rustiques de Haute-Provence au plan analogue. L'interprétation de

¹ Voir *BSR PACA* 1996, 22.

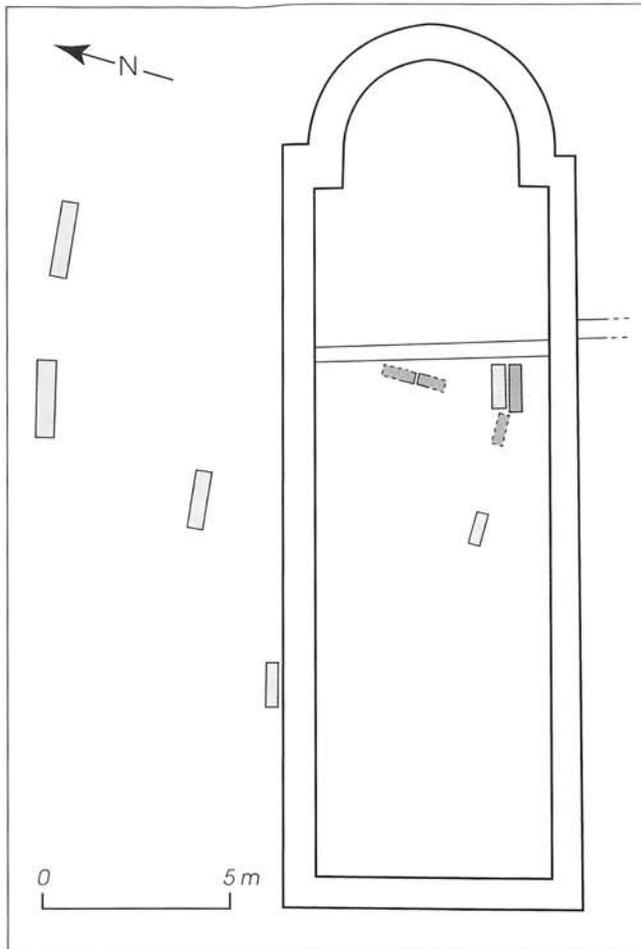


Fig. 1 – ENTREPIERRES, Saint-Puy. Plan d'ensemble des structures : église, tombes sous tuiles (gris foncé) et tombes sous lauzes (gris clair) (R. Zérubia).

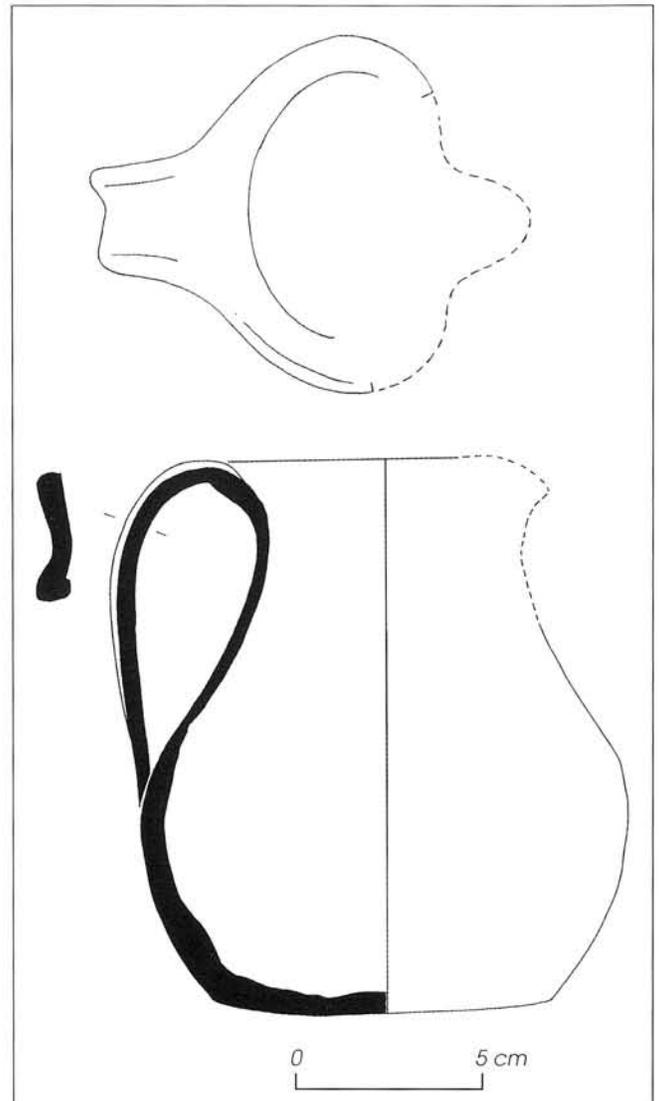


Fig. 2 – ENTREPIERRES, Saint-Puy. Cruche de céramique grise (fin XI^e s.) associée à une sépulture en coffre sous lauzes (R. Zérubia).

l'élévation reste incertaine : si nous pouvons présumer de la présence d'une voûte en cul-de-four pour l'abside, le mode de couverture de la nef ne peut en revanche être défini. On notera cependant que nombre d'édifices se trouvaient pourvus d'une toiture charpentée et qu'à Saint-Puy l'absence de pilastres ou de contreforts semble écarter l'existence d'une voûte.

◆ La nécropole

La nécropole qui occupe l'espace autour de l'église offre deux groupes principaux de sépultures : des tombes sous tuiles, circonscrites à l'intérieur de l'église, et des tombes en coffre de moellons sous lauzes présentes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du côté nord. Une simple chronologie, fondée sur leurs caractères typologiques, relative s'établit entre les deux groupes.

Les tombes sous tuiles constituent le noyau primitif de la nécropole existant avant la construction de l'église. Cet ensemble funéraire (enclos ?) pouvait être lié à une *villa*, comme le suggèrent les traces d'occupation antique décrites plus haut. En l'absence de mobilier, ce premier état se place dans un cadre chronologique étendu, sensiblement compris entre le IV^e et le VIII^e s. Le groupe de tombes sous lauzes affirme un caractère médiéval plus net, présent dans nombre de nécropoles

étudiées en Haute-Provence, tant rurales qu'urbaines, comme celle de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne, avec des dépôts funéraires de céramiques communes. À Entrepierrres, la typologie de la seule pièce récoltée la situe autour de la fin du XI^e s., période qui correspond également à la datation que l'on peut proposer pour l'église. L'installation de l'église sur la zone funéraire en dehors d'un contexte castral peut évoquer également la fondation d'un prieuré après la donation du domaine à un ordre monastique.

La découverte de l'église de Saint-Puy accompagnée de sa nécropole présente un intérêt significatif pour l'étude du terroir d'Entrepierrres. Dans l'environnement proche du site, se placent plusieurs édifices importants du premier art roman : la crypte du prieuré de Vilhosc, l'église Saint-Martin et l'ensemble paléochrétien de Saint-Jean de Taravon à Volonne, avec son église au plan cruciforme.

Roger Zérubia
ARDA-HP

Troisième et dernière commune de notre étude programmée des hautes vallées de l'Asse, après Clumanc et Tartonne ¹, Moriez a été prospectée du printemps à l'automne 2003 ².

Deux bassins-versants marquent le paysage de cette commune : au nord, le torrent d'Hyèges forme une vallée présentant la majorité des surfaces cultivables (900 à 1000 m) entre des sommets culminants à 1600 m ; au sud, un relief plus varié avec des sommets allant de 1300 à 1600 m alimente les sources de l'Asse de Moriez. Ce terroir, modelé par une forte activité géologique, offre des ressources minérales intéressantes (gypse, halite). Il apparaît sensible aux variations saisonnières d'un climat rigoureux.

Une abondante documentation a été inventoriée.

L'agglomération primitive, le *castrum*, avait attiré l'attention des historiens régionaux.

Quelques découvertes archéologiques anciennes, concernant essentiellement l'Antiquité, étaient signalées par F. Paillard, qui travailla sur la commune pendant les années 70, et plus tard par G. Bérard (1997, 313-315).

Tout récemment la mise au jour d'un dépôt de bronze est venue enrichir cette documentation ³. Lors de la rectification du tracé de la RN 202, une surveillance et une prospection partielle ont été réalisées autour d'un four à matériau céramique ⁴.

Enfin, l'enquête orale auprès de l'ancien maire de la commune, Lucien Fournier, et des agents de terrain de l'ONF s'est révélée fructueuse en apportant des renseignements non répertoriés.

Mais, lors des révisions sur le terrain, nous avons été confrontés à la géologie active ou à l'emprise agricole, si néfastes à la conservation de l'image archéologique des occupations. Une dizaine de découvertes permettent cependant de l'éclairer, avec notamment un gisement lithique important qui vient appuyer la présomption d'une fréquentation de ces hautes vallées dès le Paléolithique moyen (fig. 3).

La présence de gîtes de matière première exploitable (silex calcaire zoné gris opaque) a été confirmée dans les formations du Coniacien ⁵.

1 Voir *BSR PACA* 2000, 20 ; 2001, 24 ; 2002, 23-24.

2 Grâce aux moyens financiers apportés par le ministère de la Culture (SRA DRAC-PACA) et un partenariat entre la commune, la Réserve géologique de Haute-Provence et l'ARDA-HP, association qui a fourni ses bénévoles : Janine Cazères pour l'historiographie, Paul Rovalletto, Edmond Krinbarg et Alain Sehet pour la prospection.

3 Voir *BSR PACA* 1996, 24.

4 Voir *BSR PACA* 2002, 26.

5 Rencontre en position secondaire dans les alluvions du Verdon et de l'Asse ou de la paléo-Asse : conglomérats de Valensole. Lors de

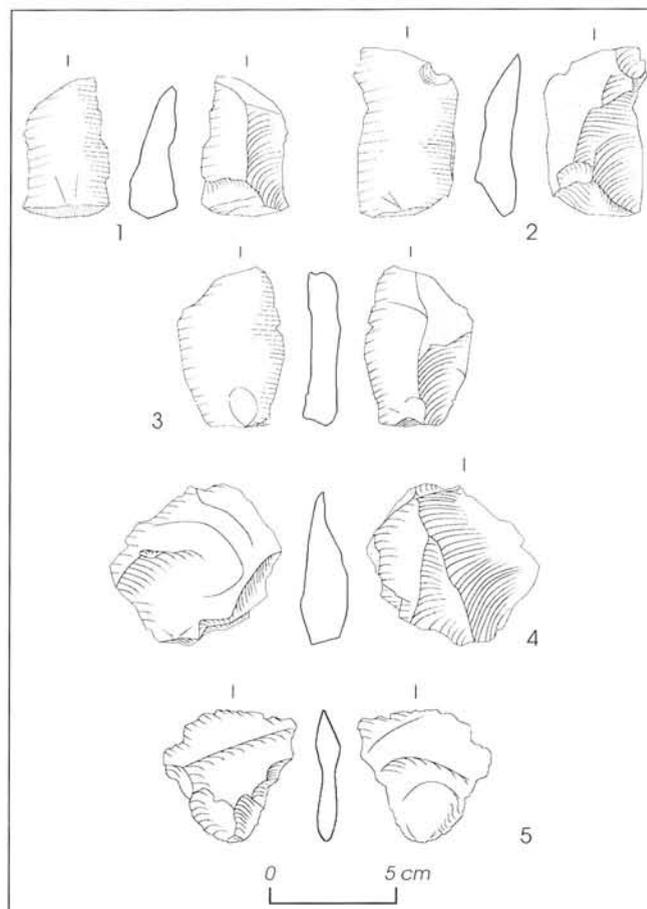


Fig. 3 – MORIEZ, commune. Industrie lithique : 1, éclat (Kombewa ?), débitage orthogonal (clactonien) ; 2, éclat, débitage discoïde ; 3, éclat, débitage discoïde ; 4, éclat débordant, débitage discoïde ; 5, éclat, aménagement de pièce bifaciale ? (détermination O. Notter, musée de préhistoire des Gorges du Verdon, Quinson ; dessin J.-F. Devos).

Pour l'Antiquité et le Moyen Âge, certaines pistes ont pu être validées et documentées. Nous avons signalé les sites à évaluer en priorité, soit parce que géologiquement menacés (structure – antique ? – du Jas de Bernard), soit pour leur intérêt archéologique (accumulation lithique du Replat de la doline).

Cette étude devrait aussi permettre d'attirer l'attention des acteurs locaux (ONF) sur les sites réclamant une surveillance particulière (présence de prospecteurs clandestins) et sur l'intérêt de la mise en valeur d'éléments importants du patrimoine local (par exemple l'église Notre-Dame de Serret avec ses éléments du XIII^e s., utilisée en remise).

la visite de C. Stouvenot, nous avons pu mettre en évidence la présence de stigmates de test sur des blocs en position primaire dans la commune limitrophe de Clumanc (Coulet de Balune). Ce matériau a été utilisé dans les industries lithiques du Paléolithique inférieur et moyen de la Baume Bonne (Quinson) et de la Braise (Digne).

Moriez clôt donc l'opération initiée il y a trois ans et on peut souligner l'heureuse opportunité de cette campagne avec la présentation définitive du dépôt de bronze au musée de la préhistoire des Gorges du Verdon. Les données recueillies devraient maintenant faire l'objet d'une synthèse en vue de publication.

Jean-François Devos
ARDA-HP

Bérard 1997 : BÉRARD (G.) – *Les Alpes-de-Haute-Provence. 04.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997. 566 p. (Carte archéologique de la Gaule).

Âge du Fer

PEIPIN La Pierre

Gallo-romain

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre de la construction future d'un lotissement, au lieu-dit La Pierre situé au nord du village de Peipin et non loin de l'*oppidum* de la Plaine, sommairement exploré par G. Mée (Rolland 1953). L'opération a permis la mise au jour d'un paléothalweg encore présent dans le paysage durant l'âge du Fer. Une zone d'occupation, qui s'étend sur environ 3000 m², témoigne de l'exploitation de la rive sud du vallon à la période romaine, durant le I^{er} s. de n. è.

La question du type d'occupation reste posée. L'ensemble des structures découvertes (fosses, murs, vaste zone charbonneuse, aire d'épandage de matériaux, fossé...) n'est pas totalement caractérisé et reste difficilement identifiable en l'absence d'un décapage de plus grande ampleur.

Sommes-nous en présence d'une zone d'activité qui pourrait être de type artisanal ? S'agit-il d'une occupation isolée, ou appartenant à la *pars rustica* d'une villa ? Cette occupation est peut-être liée à l'*oppidum* proche – dont on ne connaît pas précisément la date d'abandon et sur lequel des fragments de sigillées et de *tegulae* ont été découverts en prospection – ou encore à la *via Domitia* présumée passer en contrebas du site. La fouille n'ayant pas été prescrite, ces questions resteront sans réponses.

Christophe Voyez, Catherine Barra
INRAP

Rolland 1953 : ROLLAND (H.) – Informations antiquités historiques. XII^e circonscription, Basses-Alpes. *Gallia*, 11, 1, 1953, 119.

Protohistoire, Gallo-romain

RIEZ La Rougrière

Moyen Âge

Les parcelles diagnostiquées (24 739 m²) sont situées à l'est de Riez, dans la vallée du Colostre. Elles ont été récemment achetées par la commune qui entend y créer un lotissement. Vingt-huit tranchées de 2 m de large et de longueurs inégales (entre 8 et 22 m) ont été ouvertes dans le sens de la pente sur la totalité du terrain. Des découvertes archéologiques ont été faites dans les dix tranchées situées dans la partie nord des parcelles.

Les niveaux d'occupation les plus anciens, relativement profonds (entre 1,30 et 1,50 m sous le sol actuel), datent de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer. Du mobilier épars relativement bien conservé a été découvert sur des sols. Une fosse a été partiellement dégagée ; de forme oblongue, il pourrait s'agir d'une sépulture.

L'essentiel des vestiges date de l'époque antique. Une voie, mal datée, a été repérée sur environ 170 m de long. Elle suit approximativement le tracé du chemin communal, en respectant cependant un tracé sensi-

blement plus rectiligne que la voie actuelle. Différentes structures (enclos, bases maçonnées d'édicules, sépultures) ont été découvertes en bordure sud de la voie. Aucun doute ne plane sur l'interprétation des vestiges. Nous sommes bien en présence d'une nécropole certainement installée de part et d'autre d'une voie venant du centre de l'agglomération de Riez. Le mobilier homogène permet de dater l'ensemble de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C.

Enfin, une canalisation, médiévale ou moderne dans son état actuel, alimentant toujours une des fontaines de la ville de Riez, a été découverte. Les documents d'archives connus permettraient de dater l'ensemble de l'aménagement du milieu du XV^e s. Cependant, cette canalisation située le long de la voie romaine pourrait reprendre un dispositif plus ancien.

Nathalie Molina
INRAP

La construction du collège Maxime Javelly, à Riez, date des années 67-68. Les fondations du bâtiment, creusées dans le sol du Pré de Foire en rive gauche du Colostre (fig. 4), furent établies au détriment d'une partie des vestiges de la cité gallo-romaine – ancêtre de la ville actuelle – dont l'un des principaux monuments publics se situait précisément à cet emplacement. Nous savons maintenant que ces vestiges auraient pu être en partie préservés sans que la construction du collège en pâtisse. Mais le tourisme culturel n'était pas encore d'actualité et moins encore la concertation entre aménageurs et archéologues. Les observations réalisées en 1967 par Guy Barruol (Salviat 1970, 448-451), quelques semaines seulement avant le début de la construction, ne purent que souligner l'intérêt des vestiges : elles ne permirent pas de les sauver. Témoins irremplaçables de l'histoire d'un quartier de la *Colonia Iulia Augusta Reiorum Apollinaris*, ces observations possèdent une grande valeur. Il est d'autant plus regrettable que, recueillies dans des conditions délicates et sous l'emprise de la plus grande urgence, certaines soient restées lacunaires.

La réouverture du dossier, après une interruption de plus de trente-cinq ans, découle d'une découverte inespérée. Nous nous sommes rendu compte en 2001, à l'occasion d'une campagne de reconnaissance ¹,

qu'une vaste galerie technique (en fait, deux galeries disposées en « L »), aménagée sous le collège Maxime Javelly, permettait d'observer en coupe des vestiges antiques clairement identifiables : pour une part sans doute, ceux-là même reconnus par Guy Barruol. Il était donc extrêmement tentant de procéder à un rafraîchissement des parois de ce vide sanitaire, d'effectuer un relevé de certaines coupes et, dans quelques secteurs sensibles, d'ouvrir des sondages destinés à vérifier si des substructions antiques n'étaient pas conservées sous le sol en terre battue de la galerie.

Les recherches de l'été 2003 ont, hélas, confirmé l'importance des destructions causées par les travaux du collège. En plan, rien – ou presque rien – ne subsiste des constructions romaines touchées par les terrassements des années soixante. Les vestiges visibles en coupe, de part et d'autre de la galerie technique, ont toutefois permis de proposer un premier positionnement du plan dressé en 1967 par Guy Barruol, complété par quelques observations nouvelles (fig. 5). Le travail effectué est encore incomplet, mais il autorise d'ores et déjà une restitution novatrice de la configuration du site de la ville antique.

¹ Voir *BSR PACA* 2001, 28-29.

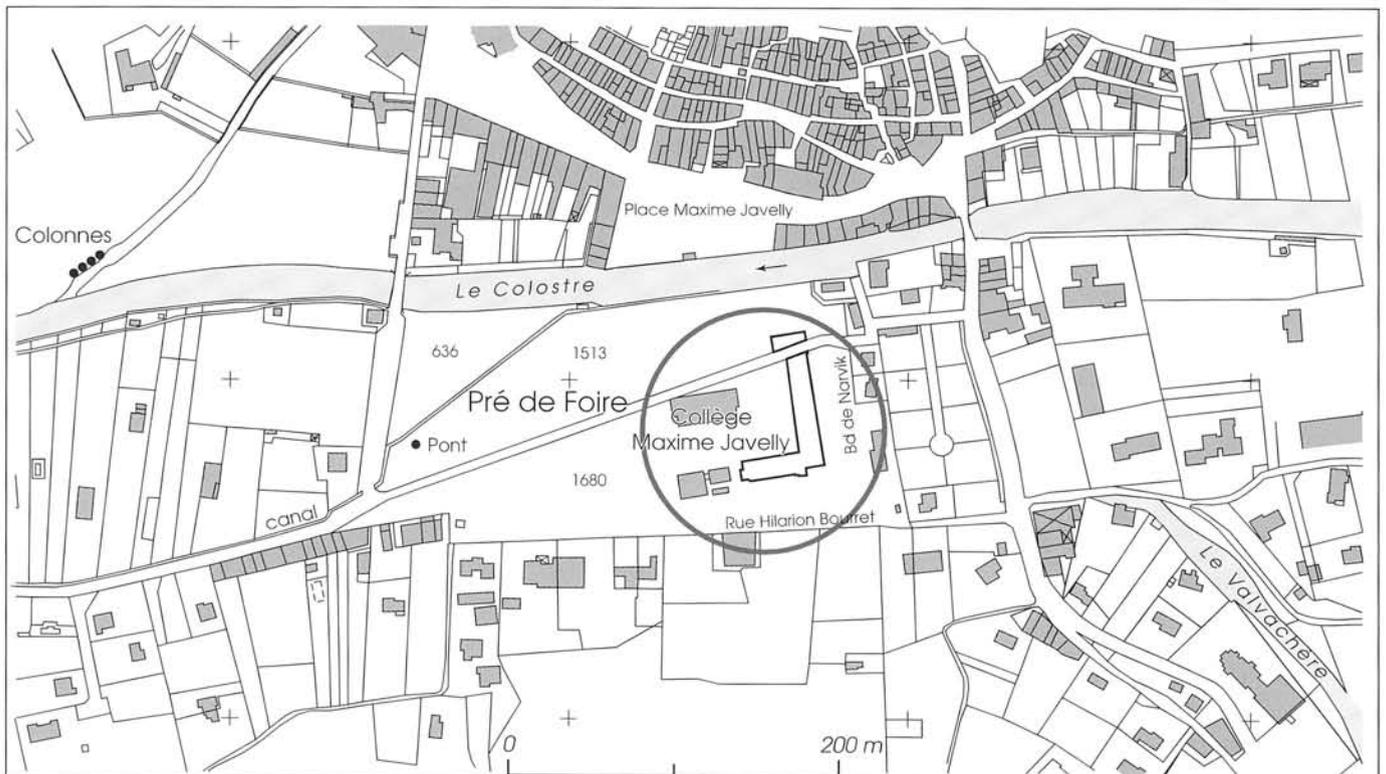


Fig. 4 – RIEZ, collège Maxime Javelly. Le site de la ville antique de Riez. Le chef-lieu de cité se développe sur une quinzaine d'hectares en amont du confluent du Colostre et de l'Auvestre. Au nord, en rive droite du Colostre, l'emprise de la ville médiévale reste, encore aujourd'hui, très lisible. Le collège Maxime Javelly est signalé par le cercle noir (DAO Vincent Dumas, UMR 6573 du CNRS).

On retiendra, sans entrer dans les détails, que le principal ruisseau irriguant la vallée, le Colostre, coulait probablement, au début de notre ère, non pas au sud – selon une hypothèse antérieure (Barruol 1986) – mais au nord de son lit actuel, au pied même sans doute de la colline de Saint-Maxime. L'agglomération aurait néanmoins été traversée par un cours d'eau : le torrent aujourd'hui tari de Valvachère. Ce cours d'eau, dont une portion du chenal (artificiel ?) a probablement été découverte sous les bâtiments du collège, était franchi une centaine de mètres en aval grâce à un pont mixte en pierre et en bois (Barruol 1986).

Les premières interprétations des vestiges découverts en 1967 ont par ailleurs été confirmées. En rive gauche du chenal identifié en 2003, plusieurs îlots d'habitation (?) séparés par des espaces non construits se développent sur les dernières pentes de l'Hubac de Saint-Jean. Sur l'autre rive, des thermes publics de grande ampleur occupent l'essentiel de l'espace étudié.

À la fin de l'Antiquité, les restes sans doute encore imposants de cet édifice servent de base à une nouvelle – et importante – construction à l'intérieur de laquelle de nombreux sarcophages sont installés.

Les futures campagnes que ces premières observations appellent seront conduites de façon à préciser un certain nombre de points abordés en 2003 et, plus particulièrement, à résoudre la question cruciale de l'interprétation du chenal provisoirement attribué au torrent de Valvachère.

Philippe Borgard * et Cécile Allinne **

* UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

** Doctorante, université de Provence

Barruol 1986 : BARRUOL (Guy) – Ouvrages routiers antiques à Sainte-Croix-du-Verdon et à Riez (Alpes-de-Haute-Provence). *Revue archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, 133-158.

Salviat 1970 : SALVIAT (François) dir. – Informations archéologiques. Circonscription de Provence – Côte d'Azur – Corse (région nord). *Gallia*, 28, 2, 1970, 439-455.

TARTONNE

Puits salé de la Salaou

Moderne

La campagne 2003 a eu pour objectif de terminer la fouille du puits salé de la Salaou¹ qui date, d'après les archives, du XIV^e s. Il est connu par une concession accordée autrefois à la communauté de Tartonne par la reine Jeanne, alors souveraine de Provence. D'autres sources et puits salés, mentionnés par les archives ou repérés par les prospections, se trouvent sur le territoire de cette commune.

Le puits présente un double cuvelage en bois. Celui de l'intérieur est constitué d'un assemblage de planches disposées à l'horizontale et parfaitement jointoyées (fig. 6). L'ensemble de la structure est solidement calé contre la paroi rocheuse au moyen de coins et de boisages. Le cuvelage du puits est installé dans une cavité qui s'élargit à la base du puits, à partir de 5,80 m jusqu'au fond à 6,80 m. Le remplissage est essentiellement composé de cailloutis et de blocs corrodés emballés dans une boue marneuse plastique de couleur gris-noir².

La céramique commune retrouvée dans le puits, essentiellement composée de fragments de cruches, est vernissée et appartient à une période comprise entre le XVII^e et le début du XX^e s. Cette vaisselle était accompagnée de pierres de lest (fig. 7). Comme à Moriez, le puits a certainement été curé, ce qui explique l'absence de mobilier plus ancien.



Fig. 6 – TARTONNE, puits salé de la Salaou. Cuvelage interne (D. Morin).

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 24-26. L'opération a été réalisée en collaboration et avec l'appui de la Réserve géologique de Haute-Provence.

² Voir la coupe stratigraphique du puits p. 25 du *BSR PACA* 2002.

Le mobilier (bois, cuir, céramique et métal) (fig. 8) doit faire l'objet de consolidations indispensables et d'études spécifiques en vue d'une publication ³.

3 À terme, une fois achevés l'exploitation scientifique des fouilles et le dépouillement des archives, le mobilier sera restauré et mis en valeur. Ce travail doit déboucher sur une publication commune entre tous les chercheurs impliqués (UMR 6565 du CNRS, laboratoire de chrono-écologie, UFR Sciences et techniques de l'université de Franche-Comté).

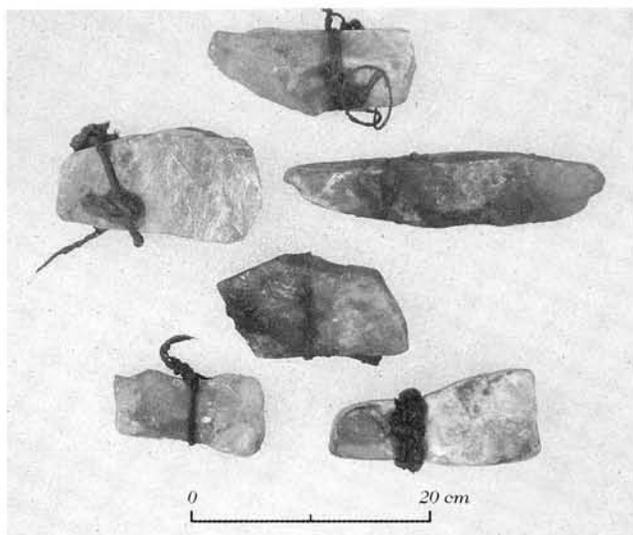


Fig. 7 – TARTONNE, puits salé de la Salaou. Pierres de lest (D. Morin).

Le programme Innovation Rurale Leader II de la Réserve géologique de Haute-Provence prévoit la création d'un circuit de découverte du patrimoine sur le territoire de Tartonne. Il permettra de passer à l'église Notre-Dame d'Entraigues, au puits salé et dans différents hameaux. Le site, inscrit en 1993 sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, constitue l'un des points forts de ce circuit.

Denis Morin
UMR 5608 CNRS



Fig. 8 – TARTONNE, puits salé de la Salaou. Trois seaux monoxyles (D. Morin).

Âge du Fer

TARTONNE Mont Saint-Michel

à Moyen Âge

Lors de la prospection réalisée en 2002 ¹, nous avons repéré un aménagement anthropique au sommet du mont Saint-Michel, piton culminant à 1 160 m d'altitude qui domine la vallée de l'Asse de Clumanc et contrôle deux cols empruntés par des voies de communication importantes. Le mobilier recueilli renvoyait aux périodes préromaine et antique. Deux opérations ont été autorisées en 2003.

La première a permis le relevé des structures sur une zone d'environ 125 x 10 m.

Lors de la seconde (sondage), nous avons ouvert une « fenêtre » de 4 m² de part et d'autre d'un mur remar-

quable par le module de son appareil ; sa base, qui repose partiellement sur le substratum rocheux, a été atteinte. Parallèlement à ce mur, nous avons observé un alignement pouvant constituer le parement d'une possible structure bâtie, appuyée sur la barre d'affleurement rocheux (escalier intérieur à l'enceinte ?).

La conservation de niveaux de sédiments était favorable mais l'absence de mobilier significatif n'a pas permis d'établir la chronologie de l'occupation. L'élargissement du sondage paraît donc nécessaire afin de mieux comprendre la fonction de cet établissement.

¹ Voir BSR PACA 2002, 23-24.

Jean-François Devos
ARDA-HP

Des sondages ont été effectués au centre du village médiéval de Valensole, dans la cour de l'église paroissiale, appelée Cour du Doyenné - Prieuré. Le fief de Valensole appartenait à la famille de saint Maïeul. Un monastère clunisien, qui n'a laissé aucune trace, fut fondé autour de l'église, sans doute dans les dernières années du X^e s. Dans ce contexte historique, le projet d'aménagement de la cour par la mairie nécessitait la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Neuf sondages ont donc été ouverts sur environ 500 m². Les travaux envisagés étant très superficiels, ils ont rarement dépassé 0,50 m de profondeur.

Une calade a été dégagée dans tous les sondages. Elle date probablement du remaniement général de

l'espace effectué au XVII^e s. (construction ou modification des parties méridionales de l'église).

Dans la partie sud de la cour, à environ 0,30 m sous le niveau de calade, sont conservés différents niveaux d'occupation : niveau de travail du XIV^e s., sols et remblais riches en mobilier céramique du XI^e s. Les plus anciennes traces sont donc contemporaines de l'arrivée des moines clunisiens autour de l'an Mil. La restauration de la cour évitera de perturber ces niveaux.

Nathalie Molina
INRAP

Le travail de prospection engagé depuis 2001 se fixe pour objectif un recensement exhaustif des accidents siliceux de l'Oligocène moyen (Stampien supérieur) et supérieur (Chattien) entre Céreste et Forcalquier. Cette aire géographique, déjà fortement investie par des programmes de recensement des formations siliceuses (Binder 1998 ; Renault 1998 ; Guilbert 2000), est caractérisée par une abondance de silex de qualité exceptionnelle et présentant une importante variabilité faciologique.

L'accessibilité et l'exploitation de ces matériaux dans le temps constituent un deuxième volet de ces travaux. Ce projet constitue un des axes de recherche de l'UMR 6636 du CNRS sous l'appellation *Archéologie, géologie, géomorphologie et pétrographie. Les formations siliceuses provençales*.

◆ Aspects méthodologiques

En archéologie préhistorique, le recensement des matériaux siliceux repose sur une démarche de cartographie des gîtes. L'efficacité de cet outil est contingentée par la topographie actuelle aux abords des formations siliceuses. La position stratigraphique des accidents siliceux dans un étage géologique n'est jamais abordée. La recherche d'exhaustivité de l'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur la caractérisation stratigraphique, géologiquement exhaustive, des formations siliceuses au sein d'un étage géologique. Cette approche permet d'appréhender la notion de variabilité faciologique des formations siliceuses. Ces

données sont corrélées à une analyse archéologique et géomorphologique afin d'évaluer les modalités d'accessibilité aux matériaux dans le temps.

Les prospections effectuées sur les formations siliceuses de la vallée du Largue se focalisent donc autour de quatre problématiques :

- la reconnaissance des accidents siliceux présents au sein des calcaires de l'Oligocène ;
- l'établissement de la variabilité stratigraphique et/ou latérale des composants siliceux de cette formation de l'Oligocène ;
- la caractérisation de l'évolution géomorphologique des versants en vue d'une approche de l'accessibilité des gîtes dans le temps ;
- le recensement diachronique des installations préhistoriques à proximité des sources de matière première.

◆ Premiers résultats

Nous avons effectué à ce jour cinq coupes détaillées, accompagnées d'un prélèvement systématique des accidents siliceux observés en place (fig. 9 et 10) et d'analyses pétrographiques des différents faciès suivant une démarche établie par Céline Bressy (2003). Ces transects géologiques permettent d'aborder la position stratigraphique des silicifications au sein du Stampien supérieur et du Chattien. Outre l'assurance d'un recensement exhaustif des silex, cette démarche permet d'évaluer clairement la notion de variabilité des faciès siliceux et d'appréhender les causes de ces variations. Effectivement, les silicifications de l'Oligo-

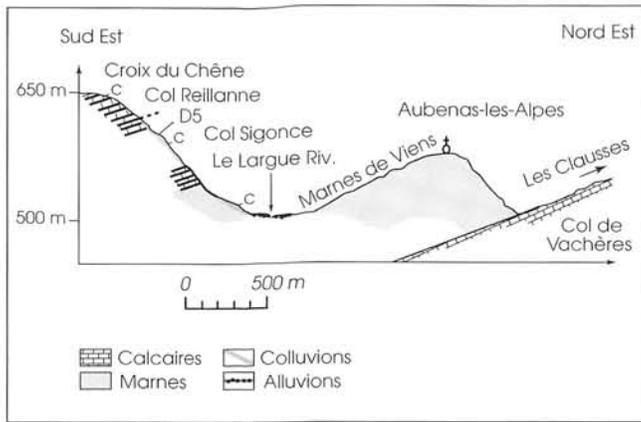


Fig. 9 – VALLÉE DU LARGUE. Secteur oriental. Localisation du log stratigraphique D5 dans son cadre géologique.

cène sont réputées pour leur très grande variété faciologique qui rend leur recensement particulièrement délicat dans la mesure où les causes de ces variations restent actuellement mal connues.

D'un point de vue archéologique, l'essentiel des industries mises en évidence résultent d'exploitations chasséennes et Néolithique final. Une ou des occupations du Paléolithique supérieur sont vraisemblables, mais cette présence humaine pléistocène reste particulièrement discrète et aucune attribution culturelle ne peut être solidement établie. En l'état, à proximité des gîtes de silex du Largue, le grand absent de ces prospections reste le Paléolithique moyen dont aucun indice n'a été mis en évidence.

Ces résultats sont très différents de ceux obtenus sur le terroir de Céreste où les gîtes de silex sont presque systématiquement associés à du matériel attribuable au Moustérien (ateliers des Craux/Bontemps ; Slimak *et al.* 2001) ¹ ou à un Acheuléen supérieur (site de la Combe Joubert ; Slimak *et al.* sous presse) ². Cependant cette dichotomie ne stigmatise pas nécessairement une réalité archéologique et la possibilité de processus taphonomiques différentiels entre Céreste et la vallée du Largue devra être testée par un diagnostic géomorphologique solide.

La démarche associant géologie stratigraphique et pétrographie nous a conduit à établir un corpus novateur de recensement des matières premières qui repose non plus sur une cartographie des affleurements siliceux mais sur une caractérisation stratigraphique systémique des accidents siliceux ³.

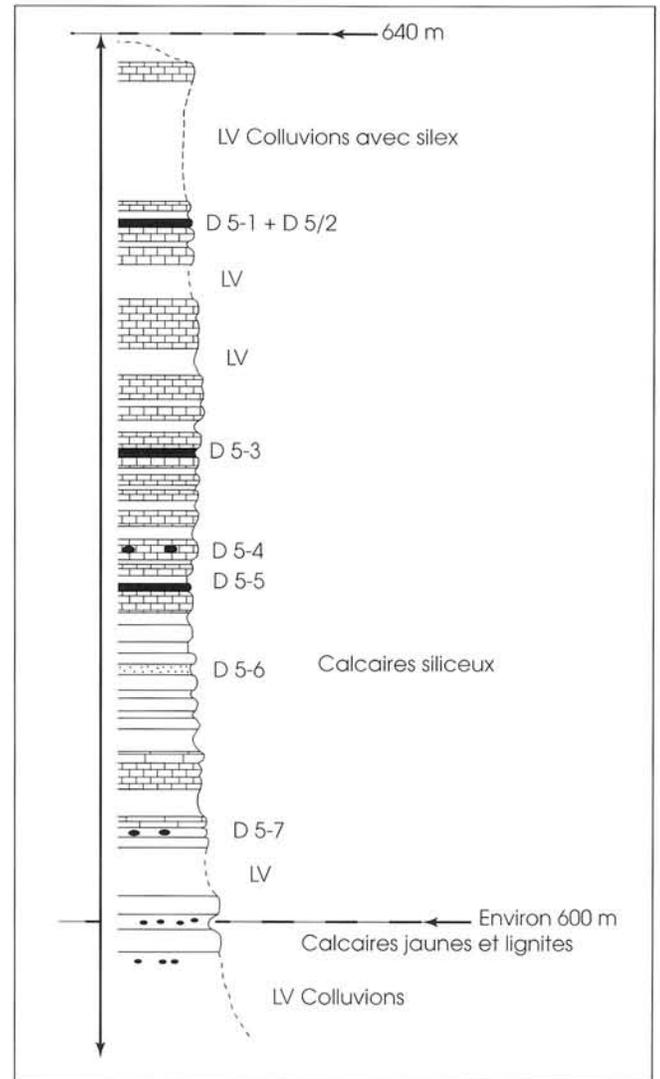


Fig. 10 – VALLÉE DU LARGUE. Log stratigraphique D5.

Cette stratégie permet, pour la première fois, d'assurer l'exhaustivité de l'inventaire des silicifications au sein d'un terroir et d'aborder concrètement la notion de variabilité de ces silex (Slimak *et al.* à paraître). Cette méthodologie, qui s'applique ici aux formations siliceuses de Haute-Provence, pourrait trouver sa pleine efficacité par une généralisation de cette démarche en archéologie préhistorique.

Ludovic Slimak, Céline Bressy, Jean-Louis Guendon,
Cyril Montoya, Vincent Ollivier, Stéphane Renault,
Christophe Gilabert
Économies Sociétés et Environnements Préhistoriques
UMR 6636 du CNRS, Université de Provence

Binder 1998 : BINDER (D.), BARBIER (M.) collab., GUILBERT (R.) collab. – *Recensement des disponibilités en matières premières lithiques dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* : rapport de synthèse sur les prospections thématiques en Provence rhodanienne 1995-1997. Aix-en-Provence : SRA-DRAC-PACA, 1998.

Bressy 2003 : BRESSY (C.) – *Caractérisation et gestion du silex des sites mésolithiques et néolithiques du nord-ouest de l'arc alpin. Une approche pétrographique et géochimique*. Oxford : Archaeopress, 2003. 295 p. (BAR International Series ; 1114).

1 Voir BSR PACA 2001, 18-19.

2 Voir BSR PACA 2001, 19-21.

3 Voir BSR PACA 2002, 19-20.

Guilbert 2000 : GUILBERT (R.) – *Gestion des industries lithiques mésolithiques du sud-est de la France*. Paris : Univ. I, 2000. (thèse).

Renault 1998 : RENAULT (S.) – *Recherches en contexte d'extraction de silex et d'ateliers de taille du Néolithique final* : rapport de prospection thématique dans la vallée du Largue (Alpes-de-Haute-Provence). Communes d'Aubenas-les-Alpes, Revest-des-Brousses, Saint-Michel l'Observatoire et Vachères. Aix-en-Provence : SRA-DRAC-PACA, 1998. 35 p.

Slimak et al. 2001 : SLIMAK (L.), GILBERT (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RENAULT (S.) – La Combe Joubert (Céreste, Alpes-de-Haute-Provence) : apports archéologiques et géologiques d'une fouille paléolithique en Luberon. *Courrier scientifique du Luberon*, 2001, 12-21.

Slimak et al. sous presse : SLIMAK (L.), DA SILVA (J.), GILBERT (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RAYDON (V.), RENAULT (S.) – La Combe Joubert (Céreste, France), un assemblage paléolithique original en Haute-Provence. *Comptes rendus Palevol de l'Académie des sciences de Paris*, sous presse.

Slimak et al. à paraître : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RENAULT (S.) – Exploitation paléolithique de silex oligocènes en Haute-Provence (France). Caractérisation des matières premières et processus d'acquisition. *Comptes rendus Palevol de l'Académie des sciences de Paris*, à paraître.

VALLÉE DE L'UBAYE

Des âges des Métaux aux Temps modernes

Trois axes de recherche complémentaires s'ajoutent au PCR mis en place en 2002¹ :

- prospections systématiques sur plusieurs communes de la vallée, en liaison avec une vérification des sites enregistrés par le SRA complétée par un essai de localisation des découvertes anciennes ;
- études thématiques portant sur l'habitat, les sépultures, la circulation en Ubaye ;
- études spécialisées (toponymie, recherches sur le pastoralisme, analyse des monuments médiévaux et modernes...) puisant leur documentation dans le cadre original des sociétés protohistoriques, antiques et médiévales de la vallée de l'Ubaye et dans leur rapport avec le milieu naturel.

◆ Campagne de prospection-inventaire diachronique

En 2003, une campagne de prospection-inventaire diachronique en moyenne et haute montagne sur la commune de Jausiers a été réalisée². Les zones d'altitude, entre 2000 et 2600 m, ont été privilégiées et, plus particulièrement, les vallées des Granges Communes et de Pelouse situées dans le prolongement méridional du site du lac des Sagnes, à l'est et à l'ouest de la tour des Sagnes, à l'extrémité est de la commune. Cette opération s'inscrit dans la continuité des prospections menées en 2002 sur cette commune, dans les alpages situés à l'ouest de notre zone d'étude de juin (secteurs de Restefond, Clapouse, Prés Hauts). L'objectif des investigations pédestres de cette année était d'appréhender la carte du peuplement et de l'occupation du sol dans les secteurs périphériques au site préhistorique et protohistorique des Sagnes mais aussi d'établir un inventaire des sites d'altitude significatifs quant à leur organisation et leur mode

d'occupation (enclos, cabanes pastorales anciennes, abri-sous-roche, gisement préhistorique...) et de rechercher leur relation avec l'occupation du secteur du lac des Sagnes.

La superficie totale prospectée est de 395 ha environ, dont 167 ha dans le parc national du Mercantour. Vingt et un nouveaux sites ou indices de sites ont été répertoriés : douze sites préhistoriques (Mésolithique ancien, Néolithique ancien et moyen et Néolithique indéterminé) et neuf d'époque indéterminée. Seul le site de Pelouse VI semble connaître deux phases d'occupation. Les gisements d'époque indéterminée, situés entre 2065 et 2430 m, correspondent à un abri-sous-roche et à de très petites structures pastorales d'altitude, de forme circulaire ou ovoïde (2 à 3 m de diamètre en moyenne), souvent arasées et construites en blocs de pierre non taillés et sans liant ; elles semblent attester une occupation relativement ancienne (contemporaine ou antérieure à l'époque médiévale). Soixante objets lithiques ont été recueillis. À ce jour, le mobilier archéologique inventorié depuis 2001 sur les zones prospectées s'élève donc à cent cinquante tessons et quatre-vingt-seize éclats ou outils en silex.

■ La Préhistoire

Les sites ou indices de site attribuables à la Préhistoire sont localisés entre 2056 et 2370 m d'altitude, sur des plateaux ou des falaises dominant d'anciennes tourbières ou points d'eau ou à la confluence de plusieurs torrents.

Sur les douze gisements qui peuvent être rattachés à un faciès chronoculturel préhistorique, seuls deux correspondent à de véritables sites : la station de plein air de Pelouse VI, occupée au Mésolithique ancien puis au Néolithique moyen et celle des Granges Communes VII occupée au cours du Néolithique ancien. En raison de la nature même du terrain étudié, hormis quelques éclats de scories, le mobilier archéologique recueilli³ est uniquement lithique – un ou deux objets en silex, quelques éclats retouchés de quartz ou de galets par site – et révèle une fréquen-

¹ Voir *BSR PACA* 2001, 36-37 ; 2002, 29-30.

² En juin 2003, sous la direction de Florence Mocci.

tation de ces zones d'altitude au Mésolithique ancien et au cours du Néolithique. Six sites montrent des traces de fréquentation de ces zones hautes au cours du Néolithique dont deux au Néolithique moyen ; une des structures pastorales recensées à quelques mètres à l'ouest du site des Granges Communes I pourrait être liée à un de ces gisements. Enfin, cinq sites préhistoriques ne peuvent être clairement rattachés à un faciès chronoculturel.

Dans l'état actuel des connaissances, le nombre de sites ou indices de sites préhistoriques recensés dans les zones d'altitude sur Jausiers s'élève donc à dix-sept mais il est difficile de déterminer la nature réelle de ces gisements d'altitude révélés par un mobilier lithique relativement rare. Néanmoins, ils pourraient témoigner de la présence, sur les deux axes de communication que sont les vallées des Granges Communes et de Pelouse, d'une halte saisonnière (pastoralisme, territoire de chasse, aire de passage...) ou d'une station de débitage temporaire.

■ **Le Moyen Âge**

L'inventaire de structures pastorales ou agricoles dont l'occupation pourrait être contemporaine ou antérieure au Moyen Âge a été poursuivi. Aucun mobilier céramique n'a été recueilli sur ces sites recensés à plus de 2000 m d'altitude. Deux de ces sites pastoraux, la cabane ovoïde des Granges Communes III et le petit enclos de Pelouse IV, distants de quelques mètres des sites néolithiques des Granges Communes II et de Pelouse III, pourraient être liés à une occupation préhistorique. L'ensemble des structures pastorales anciennes recensées à ce jour dans la vallée de l'Ubaye s'élève donc à quinze.

■ **Bilan des prospections**

Dans l'état actuel des connaissances, les données des prospections acquises depuis 2002 confirment une occupation relativement ancienne de la moyenne et haute montagne de cette vallée de l'Ubaye avec d'importantes traces de peuplement dès le Mésolithique ancien et le Néolithique entre 2000 et 2500 m d'altitude, la présence d'un tertre de l'âge du Fer II à 2000 m, des vestiges d'occupation gallo-romaine entre 1400 et 1700 m et des vestiges, dans les alpages, de cabanes pastorales médiévales, modernes et certainement antérieures.

Elles attestent également une réelle occupation des zones d'alpage durant le Néolithique moyen avec notamment la présence d'une station de plein air sur le site des Sagnes et des traces de fréquentation des massifs situés en amont.

L'opportunité de réaliser de nouvelles prospections pédestres dans les zones d'altitude, à l'est des vallées des Granges Communes et de Pelouse (secteur du Lauzanier, commune de Larche), permettrait de compléter nos données sur le peuplement et l'occupation du sol sur les hauts massifs orientaux de la vallée de l'Ubaye.

◆ **Fouille programmée du tertre des Sagnes Jausiers)**

Le tertre des Sagnes a été implanté sur un cône de déjection du torrent du Caïre, dans le courant du deuxième âge du Fer (vers 200 av. J.-C. ± 50 ans), à une trentaine de mètres du cours du torrent des Sagnes, à proximité d'une tourbière. Il est placé en bordure d'un axe de circulation privilégié qui, de la vallée de la Durance via l'Ubaye et le vallon dit des « Granges communes », permettait de passer le col de Restefond et atteindre la région de Saint-Étienne-de-Tinée et les Alpes-Maritimes.

Afin de ne pas compromettre une éventuelle fouille en extension de ce site, l'intervention de 2002 s'était limitée à la mise en place de cinq sondages d'évaluation et un sondage géomorphologique permettant de reconnaître l'étendue du site, son état de conservation et sa stratigraphie générale ⁴.

Le tertre occupe une aire subcirculaire d'un diamètre de 14 m. Malgré la présence d'un coffre circulaire en pierres et en l'absence d'ossements humains, une fonction funéraire ne peut être proposée.

Le coffre était surmonté de plusieurs remblais dont la hauteur maximale atteinte est d'environ 1,4 m. Le remblai le plus profond est constitué d'une couche de blocs (plaquettes et galets) dont certains étaient rubéfiés. Il était surmonté de plusieurs niveaux de terre limono-argileuse comprenant un abondant mobilier : de nombreux tessons et quelques ossements mêlés à des cendres et du charbon de bois. Les tessons appartiennent essentiellement à des vases en céramique non tournée d'un faciès original, proche d'ensembles connus en Gaule celtique. Ces vases étaient accompagnés de quelques tessons de vases tournés : céramique grise celtique, céramique italique et céramique en pâte claire massaliète.

Les restes osseux ⁵ d'animaux sont exclusivement représentés par des os de moutons et de bœufs de petit gabarit qui portent des traces de découpe nettes. Ces témoins pourraient résulter d'un dépôt votif (reste d'un repas funéraire ?, pratique culturelle ?). Ces niveaux étaient surmontés d'une épaisse couche de terre argileuse, probablement la couverture de surface du tertre.

◆ **Pratiques funéraires du deuxième âge du Fer en Ubaye**

En 2001, Delphine Isoardi, étudiante en maîtrise à l'université de Provence, avait réalisé un mémoire de maîtrise en trois volumes sur « La protohistoire de l'Ubaye ; un bilan bibliographique ».

En 2002, cette jeune chercheuse a entrepris dans le cadre d'un DEA un « Essai d'analyse démographique des populations protohistoriques du Sud-Est de la Gaule ». Dans le cadre du PCR, elle a proposé une analyse du peuplement de la vallée de l'Ubaye durant la Protohistoire. Un travail provisoire certes mais dont

3 Analysé par Stéphane Reynaud (UMR 6636 du CNRS, ESEP) et Stéfan Tzortzis (Service archéologique, Martignes).

4 Voir *BSR PACA* 2002, 21-22.

5 Étude par Philippe Columbeau.

l'intérêt heuristique est évident. Il démontre, en outre, que la documentation ancienne, analysée avec rigueur, permet de poser un regard intéressant sur l'occupation du sol en Ubaye durant les âges des Métaux.

◆ Sondages de diagnostic sur le site des Charniers

Sandrine Boularot (université de Provence), qui collabore aux différentes opérations de terrain, a entamé une série de sondages sur les franges du site des Charniers à Jausiers ; ils n'ont pas donné, à l'heure actuelle, de résultats très significatifs et seront poursuivis l'an prochain.

◆ Numismatique et mobilier métallique de la vallée de l'Ubaye

Gilles Perdreau (Président de l'association Ubaye Numismatique) est, depuis le début de notre projet, l'un des interlocuteurs locaux les plus attentifs. Dans le cadre du PCR, il a entrepris une étude précise du mobilier découvert avant 2001. Il s'agit là d'une première approche pour laquelle il produira un document de synthèse en 2004.

En 2003, il a rédigé – et nous a remis – cent quatre-vingt-neuf fiches d'objets découverts en prospection, antérieurement à la mise en place du PCR.

◆ Bilan provisoire

Cette deuxième année de recherches, dans le cadre du programme triennal 2002-2004, démontre notre engagement à développer une approche archéologique globale dans une région pour l'instant très mal connue. Il nous a semblé essentiel de rassembler les « forces vives » en présence et de ne pas limiter les champs de recherche : pour les différents participants, cette démarche paraît être la seule qui permette d'initier une recherche durable s'appuyant sur des actions concrètes, en privilégiant également la formation et l'information (stages de terrain pour les étudiants, intervention des scolaires, conférences publiques...). En 2004, nous souhaitons continuer nos enquêtes de terrain par :

- une campagne de prospection-inventaire dans les zones d'altitude sous la direction de F. Mocci ;
- des sondages sur des sites protohistoriques ou gallo-romains (en particulier les Clots I et II à Saint-Pons qui devraient faire l'objet d'un diagnostic sous la direction de K. Walsh), voire médiévaux ;
- des recherches sur l'occupation diachronique de la haute-montagne, avec un inventaire et une analyse des collections publiques ou privées conservées en Ubaye.

Dominique Garcia * et Florence Mocci **

* Université de Provence

** UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Tableau des opérations autorisées
2 0 0 3

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
5987	Argentière-la-Bessée (L'). Mines du Fournel	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA MOD	1
6682	Argentière-la-Bessée (L'). Bois du Simon de l'Aigle : Proto-industries...	Py, Vanessa (AUT)	31	SD				MA MOD	1
	Bâtie-Montsaléon (La). Hameau du Comte	Segard Maxence (AUT)		DEC				GAL	2
6654	Champoléon. Jas des Provençaux	Palet-Martinez, Josep Maria (SUP)	20	SD		6653	6653	DIA	3
6685	Champoléon. Vallon de la Valette	Palet-Martinez, Josep Maria (SUP)	20	SD		6653	6653	DIA	3
6776	Embrun. RN 94, contournement Embrun/Baratier	Voyez, Christophe (INR)		OPD				MA MOD	4
6698	Étoile-Saint-Cyrice. Commune	Chemin, René (AUT)		PRD				DIA	5
6686	Freissinières. Chichin I	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		6656		NEO BRO	6
6687	Freissinières. Chichin II	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		6656		NEO BRO	6
6688	Freissinières. Chichin III	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		6656		NEO BRO	6
6689	Freissinières. Chichin VI	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		6656		NEO BRO	6
6655	Freissinières. Haute vallée de Chichin	Walsh, Kevin (SUP)	20	PRT				NEO BRO	6
6671	Freissinières. Fangeas, Faravel, Dormillouse	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA	6
6384	Montgenèvre. RN 94, contournement	Voyez, Christophe (INR)		OPD				DIA	7
6684	Orcières. Rocher Roux	Palet-Martinez, Josep Maria (SUP)	20	SD		6653	6653	DIA	8
6673	Saint-Véran. Mine de cuivre des Clausis	Barge, Hélène (SDA)	25	FP	■			BRO	9
	Saix (Le). Abbaye de Clausonne	Michel d'Annoville, Nicole (PRI)		ÉTU				MA	10
6656	Occupation du sol et pastoralisme	Leveau, Philippe (SUP)	20	PCR				DIA	
6653	Archéologie pastorale dans le Champsaur / parc national des Écrins (Orcières / Champoléon)	Palet-Martinez, Josep (SUP)	20	PRT		6656		NEO BRO MA	
6051	Vallée du Céans-Laragnais	Morin, Alexandre (AUT)	13	PRT				PAL FER	
6679	Argentière-la-Bessée (L'), Freissinières, Les Vigneaux, Champcella	Py, Vanessa (AUT)	31	PRT				MAM OD	1
6683	Vigneaux (Les). Le Grand Bois : Proto-industries...	Py, Vanessa (AUT)	31	SD	○	6679			
6672	Villar-d'Arène, Grave (La). Haute vallée de la Romanche	Rostan, Pierre (AUT)	25	PRT				MOD	

6222	Nécropoles tumulaires	Mahieu, Éric (ASS)	16	PRT				PRO
------	-----------------------	--------------------	----	-----	--	--	--	-----

FP Fouille programmée

PCR Projet collectif de recherche [PC]

PRD Prospection diachronique [PI]

PRT Prospection thématique (PT)

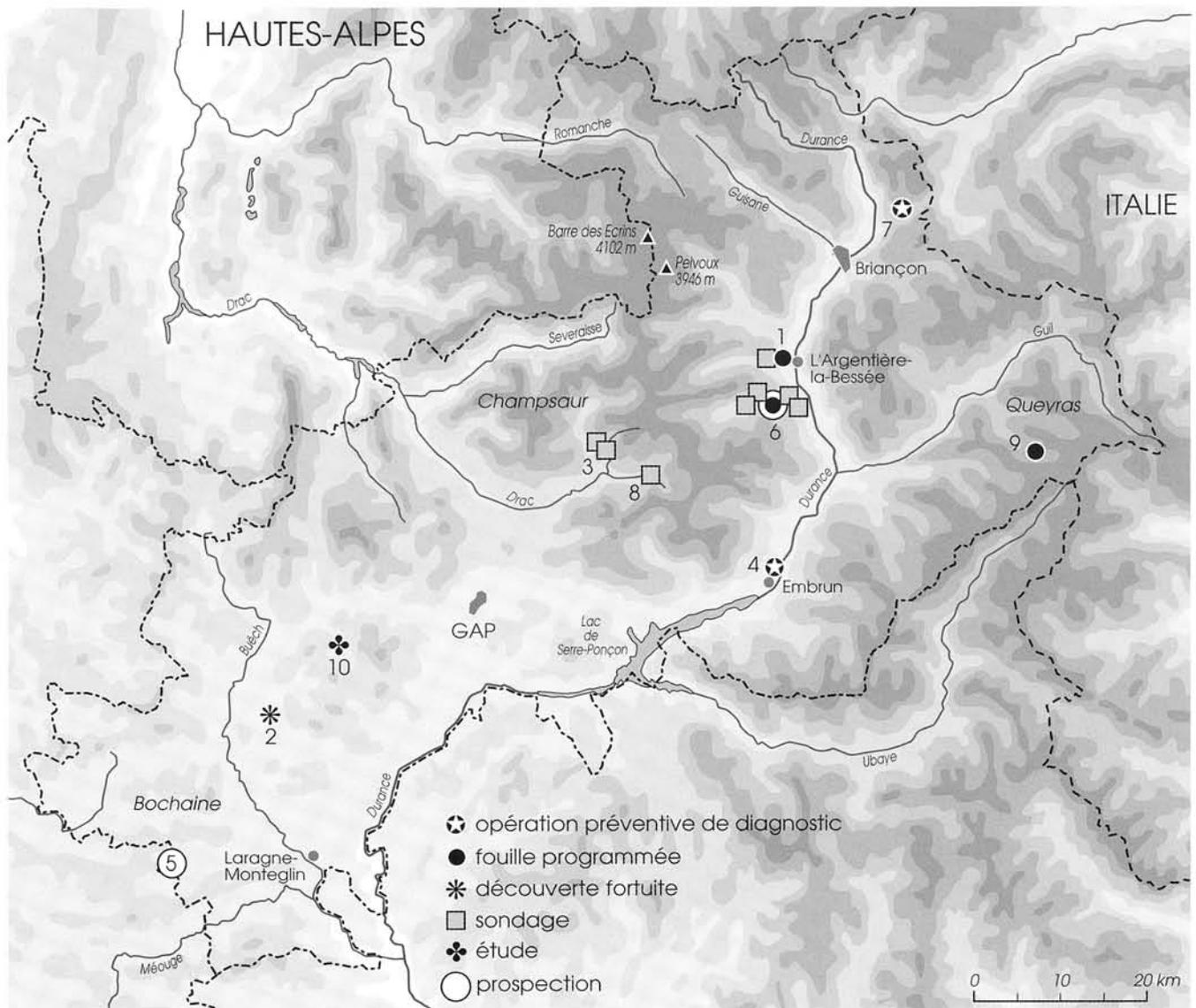
RAR Relevé d'art rupestre (RE)

SD Sondage

ÉTU Étude

DEC Découverte fortuite

● opération négative ; ○ opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ◎ opération autorisée en 2003 et terminée en 2004 ; ▲ notice non parvenue



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	0	3
---	---	---	---

Moyen Âge

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
Mines d'argent du Fournel

Moderne

Le site des mines d'argent du Fournel est l'objet de fouilles programmées depuis 1992. Au début, l'accent a été mis sur l'établissement du XIX^e s. qui a été en grande partie fouillé. Puis, en équipes légères, le réseau souterrain a été exploré, relevé et analysé. Les fouilles souterraines ont commencé timidement avec le dégagement de zones d'entrées, mais elles n'ont véritablement débuté qu'à partir de 1997¹.

Aujourd'hui l'avancement des investigations sur l'établissement du XIX^e s., au fond des gorges, est tributaire des travaux de réhabilitation et de valorisation touristique. Le dossier administratif s'est avéré beaucoup plus complexe que prévu, avec pour conséquence un retard important dans la mise en route des travaux, lesquels n'ont démarré qu'à l'automne 2003. Néanmoins, quelques investigations préparatoires ont eu lieu sur les abords du « Grand Atelier de Préparation Mécanique ». Le démontage de machines de traitement, notamment des deux *Round Buddle* (fig. 11), mené en collaboration avec le laboratoire de conservation Arc-Nucléart, a permis de comprendre leur mode de construction soigné et l'importance des pièces de bois en réemploi. L'analyse de ces machines se poursuivra parallèlement à leur traitement conservatoire et leur remise en situation dans le projet muséographique.

L'étude du réseau souterrain moderne s'est poursuivie grâce à l'important travail de décombrement mené chaque été dans le cadre des chantiers de jeunes bénévoles. Le désensablage du niveau de la Rebaisse est presque terminé. Le dégagement fastidieux des galeries du nord donne à présent accès aux chantiers noyés du district du nord. L'objectif est également de maîtriser les arrivées d'eau pour envisager la fouille de

la pompe et du plan incliné d'extraction. Le décombrement des chantiers modernes de la partie « Vieux Travaux » offre un ensemble de petits chantiers qui s'adaptent à la géométrie complexe du gîte. L'accès à la zone médiévale reculée est du coup assuré.

Dans la partie médiévale des « Vieux Travaux », la fouille a précisé l'organisation complexe et phasée des ouvrages d'exhaure. En dehors des campagnes d'été, des fouilles ont été lancées sur les ouvrages anciens excentrés, qui présentent l'avantage d'avoir été peu défigurés par la reprise du XIX^e s. Cette approche analytique sur des secteurs préservés permet d'accéder à des problématiques axées sur le contexte environnemental et son évolution. Il s'agit notamment de définir les modes d'exploitation développés par les mineurs et leur forme d'adaptation aux disponibilités de l'environnement.



Fig. 11 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, mines d'argent du Fournel. *Round Buddle* de l'atelier de minéralurgie en cours de dégagement.

¹ Voir BSR PACA 2002, 33.

Aussi une approche analytique des déblais miniers anciens est réalisée par Vanessa Py (anthracologie) et Christophe Marconnet (sédimentologie). L'étude des charbons de bois renseigne sur le combustible employé lors de l'abattage au feu et débouche sur la notion de territoire forestier géré pour l'activité minière durant plusieurs siècles. L'étude des résidus rocheux définit la part relative des techniques d'abattage employées et l'importance du tri minéralurgique effectué *in situ* dans la mine.

Des expérimentations de taille au feu réalisées en grand nombre dans la mine permettent de caractériser cette technique aujourd'hui disparue. Après plus de cent expériences, le mode opératoire est à peu près maîtrisé, pour des feux de petites dimensions et dans un contexte de travers-bancs. Les données expé-

mentales sont en cours de confrontation avec les données archéologiques de la mine du Fournel et d'autres mines anciennes.

L'étude des sources médiévales est actuellement reprise à zéro par Vanessa Py. L'objectif est de caractériser la part des concessions des archevêques d'Embrun, du chapitre et du Dauphin entre les XII^e et XIII^e s. Les mines de L'Argentière semblent être au cœur des disputes qui ont provoqué le recours à la justice papale et impériale. La compilation des archives modernes est presque achevée. La constitution d'une banque de données sur les techniques minières à travers les traités anciens et l'iconographie se poursuit.

Bruno Ancel * et Vanessa Py **

* CCSTI, L'Argentière-la-Bessée

** Doctorante, CNRS-LAMM

Gallo-romain

LA BÂTIE-MONTSALÉON

Hameau du Comte

Des travaux de terrassement réalisés au nord du hameau du Comte pour la construction d'une maison ont conduit à la découverte de deux incinérations gallo-romaines avec mobilier.

La coupe observée dans un talus réalisé à la pelle mécanique n'était pas verticale et se trouvait dans le bas d'une petite pente naturelle correspondant au bas du versant méridional de la colline de Sellas.

Les vestiges consistent en plusieurs niveaux de charbons et plusieurs objets dont deux urnes funéraires en plomb et cinq cruches en céramique commune. Les niveaux de charbons et le mobilier sont situés au même niveau, mais l'état de la coupe dans une argile très compacte ne permettait pas de définir les relations stratigraphiques.

On peut observer toutefois que chacune des deux urnes était associée à un niveau de charbons (fig. 12, a) ; que les cruches étaient disposées entre les deux urnes, l'ouverture vers le haut ; que les niveaux de charbons contiennent tous de nombreux fragments d'ossements et des clous en fer et qu'en aucun endroit on n'observe de niveau d'argile rubéfiée.

◆ Les urnes

La première urne a été fabriquée à l'aide d'une épaisse plaque de plomb repliée afin de réaliser une ouverture vers le haut, ce qui lui donne l'aspect d'une bourse (hauteur 25 cm environ). De nombreux fragments de plomb découverts dans l'urne et dans les déblais appartiennent sans doute à un couvercle assez grossier qui la recouvrait.

À l'intérieur se trouvaient une grande urne en verre et sept balsamiques en verre (fig. 12, d). La disposition de l'ensemble dans l'urne en plomb est inconnue, le mobi-

lier ayant été retrouvé dispersé. L'urne cinéraire en verre est ovoïde, à col plat et sans anse (de type Isings 67a).

La seconde urne se trouvait à 1,50 m de la première. Également en plomb, elle témoigne d'une fabrication plus soignée.

De forme cylindrique, elle est formée de trois parties : l'urne elle-même est un cylindre fabriqué avec une plaque de plomb de 1 cm d'épaisseur ; le fond est un cercle de plomb scellé avec le corps de l'urne et l'ensemble était recouvert par un couvercle rond présentant un rebord perpendiculaire qui a permis l'excellente protection de l'intérieur de l'urne (fig. 12, a). La hauteur de l'urne est de 27 cm, son diamètre de 23 cm. Son poids total (couvercle compris) est estimé à 25 à 30 kg. Le contenu était intact, à l'exception du vase destiné aux cendres du défunt, sans doute cassé à cause de sa fragilité et du choc causé par le terrassement.

L'urne est également soignée par son décor : deux côtés opposés sont caractérisés par un décor de demi-oves et de branches et de feuillage bilobé. Ce décor est situé sur la partie inférieure de l'urne, et disposé verticalement. Sur un troisième côté, sur le haut de l'urne, se trouve un visage, sans doute celui d'un Bacchus (fig. 12, b). Le mobilier comprend une urne en verre identique à celle du premier dépôt. Elle renferme encore une partie des restes calcinés du défunt (ossements brûlés). L'offrande est composée en outre de deux coupelles en verre extrêmement fin. Elles étaient superposées et déposées sur l'ouverture de l'urne en verre. Ces coupes ont un décor à dépressions : quatre dépressions symétriques réalisées sur les quatre côtés de la panse. Ces décors apparaissent en théorie à la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

Les coupelles étaient elles-mêmes recouvertes par une lampe à huile en argile beige, dont le décor est un



Fig. 12 – LA BÂTIE-MONTSALÉON, hameau du Comte. a : urne 2 et niveau de charbons ; b : décor figuré de l'urne 2 ; c : lampe à huile provenant de l'urne 2 ; d : balsamaires en verre provenant de l'urne 1.

coq (fig. 12, c). D'après la forme, elle peut être datée du I^{er} s. ap. J.-C.

Il faut ajouter de nombreux clous en fer dans les niveaux de charbons, mais aussi un fragment de boucle d'oreille en bronze et des fragments de balsamaires dans les déblais.

Au point de vue chronologique, le mobilier contenu dans les deux urnes permet de les dater toutes les deux du I^{er} s. ou du début du II^e s. Elles attestent pour cette époque l'existence d'une zone funéraire.

◆ La zone funéraire

Les niveaux de charbons correspondent chacun au dépôt des restes d'un bûcher funéraire, sans doute dans une fosse préalablement creusée. Dans chacune de ces fosses, une urne en plomb contenant une partie des restes du défunt et quelques objets (balsa-

maires, lampe à huile) a été déposée. Autour de ces urnes ont également été déposées des cruches. L'absence de niveau d'argile rubéfiée indique clairement que le bûcher n'a pas été réalisé sur place : il s'agit donc d'une incinération secondaire, avec déplacement des restes du défunt, et même ici de l'intégralité du bûcher.

L'agglomération romaine de *Mons Seleucus* est trop éloignée pour que la nécropole du hameau du Comte en soit une limite. Il est plus vraisemblable qu'il s'agisse de l'espace funéraire lié à un établissement rural proche non localisé.

Maxence Segard

Leveau et al. 2003 : LEVEAU (P.), SEGARD (M.), BARBIER (C.), BERTUCCHI (G.), SIMON (B.) – La Bâtie-Montsaléon, *Mons Seleucus*, vicus et sanctuaire gallo-romain dans le haut Buëch (Hautes-Alpes). *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, 111-128.

Des diagnostics archéologiques ont été réalisés sur des parcelles localisées en grande partie dans la basse plaine alluviale de la Durance, dans le cadre de l'aménagement futur de la déviation de la RN 94. Le tracé linéaire d'environ 6 km s'étend de la limite orientale de la commune de Baratier, à l'ouest d'Embrun, jusqu'aux confins nord-est de cette commune. Cette campagne a permis également la réalisation d'une étude documentaire sur les quartiers traversés par la future déviation. Elle a d'autre part donné l'occasion de réaliser une approche géomorphologique et environnementale de cette partie de la plaine de la Durance.

◆ Géomorphologie

À l'appui des données sédimentaires relevées dans les sondages de cette opération et des différents travaux initiés par M. Jorda depuis les années 70 et prolongés depuis par d'autres chercheurs (Gautier 1992 ; Rosique 1996 ; Ballandras 1997 ; Miramont 1998 ; Sivan en cours), nous pouvons esquisser l'évolution morphogénique de ce secteur durancien.

La plupart des sondages se sont arrêtés sur une nappe caillouteuse grossière et hétérométrique à faciès torrentiel qui traduit des dynamiques vigoureuses que l'on peut placer durant le Pléistocène supérieur. Cette activité torrentielle est responsable de la formation de la basse terrasse de la Durance, aujourd'hui en grande partie masquée par les alluvions récentes.

Cette phase est suivie par une phase d'incision linéaire qui encaisse la Durance d'environ 30 m. D'après les auteurs, « cette incision verticale des talwegs, majeure et généralisée à l'ensemble des Alpes du Sud, accompagne le début du Tardiglaciaire. Elle s'achève à l'aube de l'Alleröd ou au début du Dryas récent dans la plupart des bassins subalpins » (Jorda et al. 2002).

Sur ces nappes torrentielles se met en place une sédimentation épaisse à caractère hydromorphe (plus ou moins accentué selon les secteurs) et qui correspond à l'enchaînement saccadé d'épisodes fluviatiles. Ces dépôts coïncident à priori avec ce que M. Jorda a désigné sous le nom de « remblaiement holocène, post-glaciaire, principal ».

Ces séquences s'accumulent au pied des nappes alluviales pléistocènes pour former de vastes glacis-cônes, dans les dépressions creusées dans les marnes jurassiques et de manière générale, dans tous les bassins latéraux de la Durance.

Elles illustrent à la fois la reconquête végétale et la variable climatique qui marque le début de l'Holocène. La pluviométrie semble être prépondérante dans la morphogénèse, comme le montrent les dépôts accumulés au faciès nettement hydromorphe.

À ces dynamiques fluviatiles saccadées succèdent des épisodes de pédogenèse plus ou moins développés selon la morphologie du terrain et sans doute fortement érodés par les phases fluviatiles postérieures.

Ces horizons de sols signalent des pauses dans l'hydrodynamisme durancien, permettant l'édification de sols alluviaux. Les chercheurs s'accordent à placer ces pédogenèses du domaine subalpin dans une fourchette chronologique large, de l'Atlantique (Néolithique) au Subboréal (Bronze).

À partir du Subboréal, la seconde partie du Postglaciaire s'illustre par des dépôts à faciès nettement moins hydromorphe, à granularité plus grossière, sous la forme de nappes caillouteuses, de cônes de déjection plus ou moins étendus, de colluvionnement sur courtes distances. Ces phénomènes sont d'autant plus accentués qu'ils interviennent dans un milieu initialement fragile en raison du contexte lithostructural (importance des affleurements marneux et degré de pente élevé), et sans aucun doute par le rôle du paramètre anthropique.

Cette histoire morphologique récente surtout marquée par des phases d'activité érosive, ayant pour conséquence une reprise des transits longitudinaux, la réactivation semble-t-il de certains cônes de déjection, peut expliquer la présence très faible, voire l'absence de vestiges archéologiques reconnus sur l'ensemble du tracé. Cette restitution géomorphologique reste une esquisse, faute d'éléments datant en plus grand nombre (mobilier archéologique, datations isotopiques...).

◆ Résultats archéologiques

■ Période médiévale

Dans le vallon de Saint-Privat a été mise au jour une sépulture en pleine terre, isolée de tout contexte archéologique. La découverte « anecdotique » d'une tombe dans ce secteur tient sans doute à la topographie de la zone, petite dépression à l'écart du lit de la Durance ainsi « protégée » des crues, dans laquelle s'est développé un sol brun alluvial (antérieur ou contemporain du XIV^e s.) et qui signale la rétraction ou l'arrêt des flux sédimentaires dans la dépression.

■ Période contemporaine

Une résidence de campagne datant de 1862 est vouée à la destruction dans le cadre de ce projet de déviation. Elle appartenait à un artiste local, Émile Guigues, reconnu pour ses talents de dessinateur et de peintre. Des sculptures en terre cuite (angelots et visages humains) sont conservées au-dessus des ouvertures pratiquées sur la façade principale, ainsi que des boiseries sculptées sur le manteau de cheminée (1863) à l'intérieur de la demeure. Ces différents ouvrages artistiques devraient faire l'objet d'une acquisition par la mairie d'Embrun en vue d'un dépôt en musée.

Christophe Voyez, Laurent Duval, Pascale Chevillot

INRAP

Ballandras 1997 : BALLANDRAS (S.) – *Contribution à l'étude des bassins versants torrentiels alpins. Stratigraphies, morphodynamique, paléoenvironnement de bassins versants depuis 15000 ans.* Université de Savoie, 1997. 552 p. (thèse de géographie).

Gautier 1992 : GAUTIER (E.) – *Recherche sur la morphologie et la dynamique fluviales dans le bassin du Buëch (Alpes du sud).* Université de Paris-Nanterre, 1992. 439 p. (thèse de géographie).

Jorda et al. 2002 : JORDA (M.), MIRAMONT (C.), ROSIQUE (T.), SIVAN (O.) – Évolution de l'hydrosystème durancien (Alpes du Sud) depuis la fin du Pléniglaciaire supérieur. In : BRAVARD (J.-P.) dir., MAGNY (M.) dir. – *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans.* Paris : Errance, 2002, 239-249 (collection Archéologie Aujourd'hui).

Miramont 1998 : MIRAMONT (C.) – *Morphogenèse, activité érosive et détritisme alluvial holocènes dans le bassin de la moyenne Durance (Alpes françaises du Sud).* Université d'Aix-Marseille I, 1998. 287 p. (thèse de géographie).

Rosique 1996 : ROSIQUE (T.) – *Morphogenèse et évolution des paléoenvironnements alpins de la fin des temps glaciaires au début de l'Holocène : l'exemple de la Moyenne Durance (Alpes françaises du Sud).* Université d'Aix-Marseille I, 1996. 288 p. (thèse de géographie).

Sivan en cours : SIVAN (O.) – *Évolution morphogénique postglaciaire en moyenne Durance.* Université d'Aix-Marseille I, en cours (thèse de géographie).

Vandenhove 2000 : VANDENHOVE (J.) – *Embrun, cité au passé prestigieux 2000 ans d'histoire.* Gap : 2000. 128 p. (Collection le passé de l'Embrunais ; 7).

ÉTOILE-SAINT-CYRICE Commune

Diachronique

Cette opération de prospection, menée dans le courant de l'année 2003 à la demande du SRA, avait pour but de compléter la carte archéologique nationale. Les résultats principaux sont la localisation précise de découvertes anciennes et l'apport de nouveaux sites contribuant à une meilleure connaissance archéologique de la commune.

La période préhistorique est représentée par l'abri de Roche Rousse fouillé en 1912 par Paul Plat et Hypolite Muller. Leur étude démontra une occupation néolithique, probablement sépulcrale, de la grotte. La station néolithique de Pierrefeu, étudiée par Paul Plat au début du XIX^e s., n'a pu être retrouvée lors de ces prospections. Quelques découvertes isolées de haches de pierre viennent compléter les vestiges d'occupation préhistorique de la commune.

Le site majeur de cette commune est le petit sanctuaire gallo-romain de Chacogne. Fouillé en partie au début du XIX^e s. par Paul Prat, il a livré de nombreuses monnaies ainsi que des lampes à huile. Cette recherche a permis de situer avec précision l'emplacement des fouilles anciennes et de constater qu'un sondage clandestin relativement récent avait été pratiqué sur un mur en petit appareil. D'autre part, nous avons décelé la présence très proche, au pied du promontoire sur lequel s'est établi le site, d'un autre petit établissement gallo-romain.

Pour cette même période, trois autres sites ont été reconnus, aux lieux-dits La Bouisse, Les Chevaliers et Le Château, grâce à une enquête orale auprès d'habitants de la commune. Le premier de ces sites n'a livré que des *tegulae* et le second, une meule de basalte ainsi que des *tegulae*. La prospection, difficile à cause d'une abondante végétation broussailleuse, du lieu-dit Le Château n'a livré qu'un peu de *tegulae*. Aucune construction ni système défensif ne sont visibles sur ce site placé sur une éminence dominant le village d'Étoile-Saint-Cyrice à l'ouest ; cependant, un cimetière y aurait été fouillé par Paul Plat.

Le village déserté et l'église romane de Saint-Cyrice sont les seuls témoins représentatifs de l'époque médiévale. Le village fut abandonné après sa destruction lors de la dernière guerre.

Enfin, nous avons découvert deux foyers d'époque indéterminée dans les talus de la route forestière du col de l'Adrechon, à proximité d'un site gallo-romain. La construction de cette route aurait provoqué la destruction d'un four de tuilier selon le témoignage d'un habitant ; aucun indice n'en est apparu au cours de nos recherches.

La campagne de recherche ayant eu lieu en été, le fond de vallée occupé par des cultures n'a pu être prospecté complètement.

René Chemin

Dans la continuité des opérations archéologiques entreprises depuis 1998 sur la commune de Freissinières et dans le parc national des Écrins¹ (Walsh, Mocci à paraître ; Segard, Walsh, Court-Picon 2003), trois opérations archéologiques ont été réalisées dans la haute vallée de Chichin² : des sondages archéologiques, entre 2074 et 2230 m d'altitude, sur les sites de Chichin II et III découverts fortuitement en 2002 (Walsh, Mocci 2002) et une campagne de prospection pédestre diachronique en amont de ces sites, entre 2300 et 2500 m d'altitude.

Le site de Chichin II est localisé à l'extrémité nord-est du plateau du Clôt de Chichin, à une centaine de mètres au nord des cabanes médiévales/modernes de Chichin I. Constitué d'un ensemble de deux structures partiellement enfouies, il est établi à 2074 m d'altitude, sur un replat de 300 m² environ qui domine, en rive droite, le torrent de la Grande Eau.

Le site de Chichin III est implanté à 1500 m environ à l'ouest de Chichin I (fig. 13), dans une petite dépression surplombant le torrent de la Grande Eau. Il correspond à un ensemble de structures pastorales (enclos entouré de petites cabanes) construit à 2230 m.

◆ Le site d'altitude de Chichin II

Lors de la prospection d'août 2002, le site de Chichin II semblait correspondre à un ensemble pastoral de deux cabanes associées à un enclos. Suite à la fouille de juillet 2003, il se révèle beaucoup plus complexe. En effet, l'analyse stratigraphique et les vestiges archéologiques témoignent d'au moins deux phases d'occupation et d'aménagement. Les trois structures visibles au sol (cabane circulaire E1, cabane carrée E2 et surface extérieure enclose E3, fig. 14) occupent une superficie totale de 22,50 m² et ont fait chacune l'objet de sondages.

■ La cabane circulaire de Chichin II (E1)

Cette cabane est constituée de quatre murs – amas de blocs de schiste non équarris et sans liant – enserrant une superficie interne de 4,40 m² environ.

¹ Voir BSR PACA 2002, 37-38.

² L'équipe de terrain, sous la direction de Kevin Walsh, était composée de Sonia Aït-Ouméziane, Vincent Dumas, Delphine Isoardi, Frédéric Marty, Florence Mocci et Bérengère Perez. Des membres du parc national des Écrins ont également participé ponctuellement à ces opérations : Marcel Chaud, Hervé Cortot, Yves Barret, Muriel Della Vadova, ainsi que les ouvriers du secteur de Vallouise-L'Argentière : Lionel Matheoud et Jean-Laurent Grégoire. Le relevé topographique et architectural de l'ensemble des vestiges (plan de masse, pierre à pierre, coupes stratigraphiques...) a été effectué par Vincent Dumas (UMR 6573 du CNRS). L'identification du mobilier lithique a été réalisée par K. Walsh et l'analyse complète du matériel lithique ainsi que les dessins des objets ont été réalisés par Stéfan Tzortzis (Service archéologique, ville de Martignes).



Fig. 13 – FREISSINIÈRES, haute vallée de Chichin. Vue depuis le nord-est des sites de Chichin II et Chichin III (K. Walsh).

Les parements internes ont été mis au jour sur une à deux assises (40 à 70 cm de haut) jusqu'au substrat morainique sur lequel ils reposent. La construction de cette structure s'est appuyée en partie sur des gros blocs erratiques déjà en place (parement ouest) alors que les autres parements, plus organisés, comportent des blocs de dimension moins importante et des plaquettes de lauzes. L'accès à cette cabane n'a pu être déterminé.

Deux phases d'occupation ont été mises en évidence. La plus ancienne (état I), contemporaine de l'aménagement de la cabane, identifiée à 50 cm de profondeur environ, correspond à un sol qui repose directement sur la surface du substrat morainique. Sur ce sol ont été recueillis trente-quatre objets lithiques (Walsh, Mocci 2003, annexe 2) ainsi que de rares nodules charbons de bois³. Cet espace est réoccupé à une époque indéterminée (état II), avec la mise en place d'un niveau de circulation en lauzes, conservé dans la partie médiane de la cabane (niveau identifié dans la cabane E2 ?).

■ La cabane carrée de Chichin II (E2)

Cette structure d'une superficie interne de 2,10 m² a été construite contre le parement sud-ouest de la cabane E1 et postérieurement, même si le mode de construction est similaire. Les parements internes mis au jour sur une à trois assises irrégulières (0,45 à 1 m de haut) reposent sur deux couches de colluvionnement antérieures à l'aménagement de cette cabane et postérieures à l'occupation préhistorique. L'accès à cette cabane n'a pu être déterminé.

³ L'analyse anthracologique de ces charbons de bois qui correspondent à un reliquat de foyer ponctuel a permis d'identifier cinq à huit taxons : *Pinus cembra*, *Larix/Picea*, *Juniperus* sp., *Betula*, *Acer* (cf. *opalus*), *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium myrtillus*, *Salix* sp. (analyse Brigitte Talon ; datation par AMS en cours).

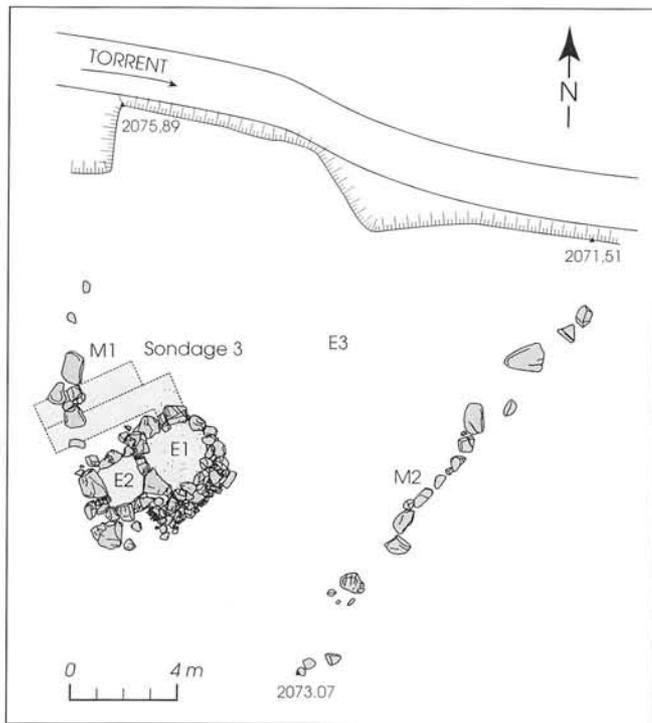


Fig. 14 – FREISSINIÈRES, haute vallée de Chichin.
Relevé pierre à pierre de l'ensemble des vestiges de Chichin II
et répartition du mobilier lithique dans l'E1.

L'analyse stratigraphique révèle de rares traces du niveau d'occupation préhistorique conservées sous les couches de colluvionnement et le parement des murs est et nord ainsi que sous le sol de circulation en lauzes inhérent à l'aménagement de la cabane E2. L'absence de matériel archéologique ne permet pas de dater précisément cette construction.

■ La surface enclose de Chichin II (E3)

Depuis le parement nord de E2 et au sud-est, des alignements de blocs structurés (M1 et M2) délimitent une petite terrasse triangulaire d'une superficie de 230 m² environ, qui a sans doute servi en tant qu'enclos (E3). Ces alignements en blocs de schiste non équarris et sans liant de direction sud-nord (M1) et sud-ouest/nord-est (M2), distants de 5 à 6 m, sont probablement liés à l'aménagement de la cabane carrée (E2). La falaise dominant le torrent de la Grande Eau délimite cet enclos au nord.

Un sondage a été implanté au nord des deux cabanes, contre leur parement externe, afin de déterminer le lien entre ces deux constructions et la surface enclose. Ce sondage est primordial dans la compréhension des processus géomorphologiques du site. En effet, à l'intérieur de l'E1, les blocs du parement nord ont préservé les dépôts morainiques des processus d'érosion qui ont été identifiés à l'extérieur (E3). Des traces partielles du sol de circulation préhistorique ont été identifiées à l'extrémité nord-est du sondage, au nord du parement externe de l'E1. Douze objets lithiques, dont deux présentant des altérations thermiques, ont été recueillis. Il s'agit essentiellement d'une lamelle d'assez belle facture, d'un fragment mésial de lamelle, d'un fragment mésio-proximal de lamelle, des éclats retouchés, d'un casson et d'esquilles (Walsh, Mocci 2003, annexe 2).

Les sondages réalisés sur les structures de Chichin II incitent à voir en ce site au moins deux phases d'occupation dont la plus récente (cabane carrée et enclos) est sans doute liée à une activité pastorale d'altitude d'époque historique (contemporaine à celle du site de Chichin I ? médiévale ?). Dans l'état actuel des connaissances, le seul élément chronologique permettant de définir une phase d'occupation antérieure repose sur le matériel lithique recueilli en grande partie dans la cabane circulaire (E1) et en moindre quantité contre le parement extérieur nord de cette cabane (E3).

Dans l'attente de la datation ¹⁴C des charbons de bois du foyer en contact avec le mobilier lithique, nous pouvons avancer que la construction de cette cabane circulaire (E1) pourrait être rattachée à la période préhistorique et plus précisément, au Néolithique.

Deux hypothèses peuvent être proposées quant à l'absence de matériel lithique dans la cabane carrée (E2) : soit la zone d'activité correspond seulement à la partie interne de la cabane circulaire, soit la construction ultérieure de la structure carrée à une période encore indéterminée et/ou les phénomènes d'érosion identifiés dans le sondage 3 ont en grande partie détruit le niveau de circulation préhistorique. Quant à la présence de matériel lithique dans E3, elle pourrait attester une seconde zone d'activité.

◆ Les structures pastorales de Chichin III

Le site de Chichin III est constitué d'un ensemble de deux structures (fig. 15), partiellement enfouies : un enclos pastoral de forme ovoïde de 10 x 8 m (E1) et à quelques mètres au nord-ouest, sur un petit replat, une petite structure ovoïde très profondément enfouie (3,5 x 2,5 m) qui correspond sans doute à l'espace domestique attachant à cet enclos (E2). Trois sondages ont été réalisés sur ce site. Le premier a concerné la partie médiane de l'enclos E1, le second, la partie médiane de la cabane circulaire (E2) située à l'ouest de l'enclos. Le troisième a été réalisé à l'extérieur de l'enclos, contre le parement externe nord-ouest.

■ L'enclos ovoïde de Chichin III (E1)

Cet enclos est délimité par des amas de blocs de schiste non équarris et sans liant conservés sur une à deux assises, enserrant une superficie interne de 62 m² environ (E1). L'aménagement de cette structure s'est appuyé en partie sur des gros blocs erratiques déjà en place. L'accès à cet espace était situé au sud-ouest (largeur supposée : environ 3 m). Des phases de colluvionnement antérieures ou postérieures à l'utilisation de l'enclos ainsi qu'un paléosol ont été identifiés. Le matériel archéologique réside dans la découverte d'un petit éclat cortical.

■ La cabane rectangulaire de Chichin III (E2)

Seuls les sommets des murs de cette cabane d'une superficie interne de 8,75 m² affleuraient. Le parement interne nord-est mis au jour sur une à deux assises irrégulières (20 à 60 cm de haut) repose sur le substrat morainique. L'accès à cette cabane était situé au sud-est. L'élément archéologique majeur réside dans la découverte partielle d'une surface limoneuse très

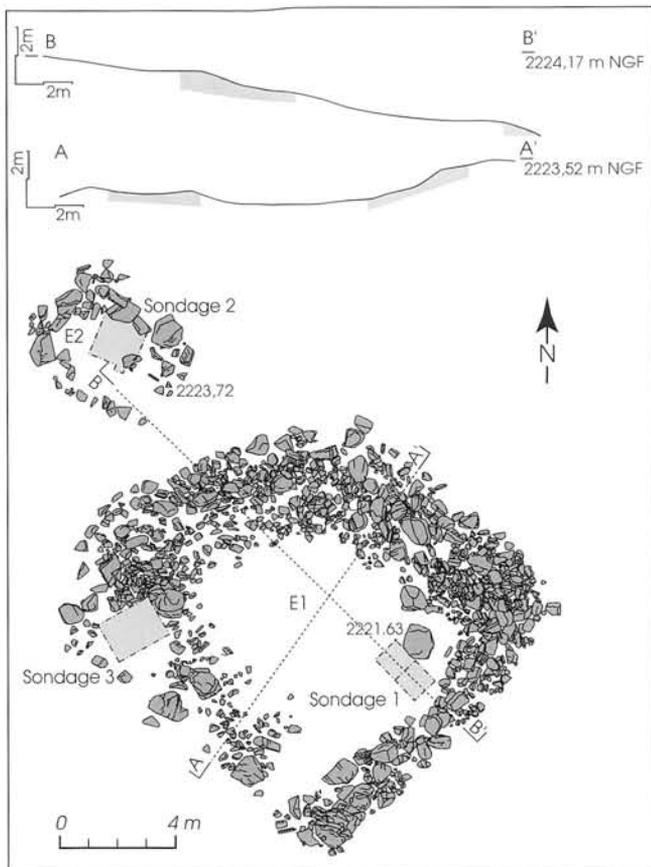


Fig. 15 – FREISSINIÈRES, haute vallée de Chichin.
Relevé pierre à pierre de l'ensemble des vestiges
de Chichin III et relevé des sections.

rubéfiée de forme ovoïde (dimension : 1,60 m²) qui témoigne de la présence d'un foyer. Reposant sur le substrat morainique, cette surface a été mise au jour à 45 cm de profondeur, à l'extrémité sud-est du sondage, dans la partie médiane de la cabane. Une couche charbonneuse relativement mince était répartie sur toute la limite est du sondage⁴ (datation ¹⁴C en cours). Cette surface était en contact avec un sol d'occupation sur lequel reposaient quelques petites pierres posées à plat et un seul éclat de silex ayant subi une forte altération thermique. Ces vestiges ont été recouverts ultérieurement par une couche de destruction correspondant à l'effondrement des blocs du mur nord et des niveaux de colluvionnement identifiés également dans l'enclos E1.

L'ensemble des aménagements mis au jour dans les sondages 1 et 2 du site de Chichin III incite à voir en ces structures une occupation liée à une activité pastorale d'altitude associant un enclos pour le troupeau et, à quelques mètres au-dessus, un espace d'habitation. Les traces d'occupation recueillies dans cette cabane (foyer bien défini et matériel lithique) attestent une fonction domestique de cet espace. La superficie interne relativement réduite de la cabane indique

4 L'étude anthracologique des charbons de bois recueillis dans le paléosol de l'enclos E1 et le foyer de la cabane E2 a été réalisée par Brigitte Talon (IMEP, CNRS). Trois à quatre taxons ont été identifiés dans le foyer de E2 : *Pinus cembra*, *Larix/Picea*, *Juniperus* sp. *Rt Betula*.

qu'elle a sans doute été fréquentée par une seule personne, mais de manière temporaire (pas d'aménagement de l'espace). Néanmoins, nous ne pouvons déterminer si la présence de l'éclat de silex découvert dans le sol d'occupation de E2 est à associer au foyer et à l'aménagement de cette structure. Il en est de même pour le paléosol mis au jour dans l'enclos au-dessus duquel a été recueilli un petit éclat cortical⁵.

◆ La campagne de prospection-inventaire diachronique dans la haute vallée de Chichin

Cette campagne dans la haute vallée de Chichin fait suite aux prospections menées en août 2002 et en juin 1998 sur cet espace (Walsh 1998 ; Walsh, Mocchi 2002). Dans le cadre de la prospection menée en 2003, l'investigation au sol a été menée selon des critères taphonomiques et topographiques à partir de la méthode de prospection conçue sur le plateau et la montagne de Faravel. Elle a concerné les zones d'alpages situées entre 2300 et 2500 m d'altitude, sur les plateaux, les buttes et les bordures de falaise, proches notamment de cours d'eau. Plus précisément les investigations ont porté sur les zones situées à l'amont du lac de Lauzeron jusqu'en amont des Sagnasses mais aussi autour des sites de Chichin II et III fouillés cette année. La superficie totale prospectée correspond ainsi à 20 ha environ. La recherche de tout matériel archéologique a été menée de manière systématique et diachronique sur l'ensemble des sites identifiés. Au total, six nouveaux sites ou indices de sites ont été ainsi répertoriés, entre 2200 et 2300 m d'altitude (Chichin VII à Chichin XI et Lauzeron II). Les fiches de sites de Chichin II, III et IV ont été révisées suite aux données de la fouille et de la prospection. Sur les six nouveaux sites ou indices de sites répertoriés dans la haute vallée de Chichin, deux correspondent à des indices de sites préhistoriques (Chichin IX, Chichin X), trois à des structures d'altitude en gros blocs de pierre non taillés et sans liant, de forme ovoïde (Chichin VII), rectangulaire (médiévale/moderne, Chichin VIII) ou circulaire (préhistoriques ? Lauzeron II) et un à un abri-sous-roche (Chichin XI). Le mobilier archéologique correspond à un nombre réduit de trois pièces lithiques à qui il est difficile d'attribuer une datation précise (Néolithique ?). L'identification de ce matériel par S. Tzortzis concerne les sites de Chichin IX et Chichin X.

La découverte de ces sites entre 2200 et 2350 m d'altitude, sur un secteur de prospection relativement réduit, démontre une exploitation et une occupation relativement importantes de la montagne au-delà de 2000 m. Ces sites sont implantés dans des petites dépressions (Chichin VII), sur des petits plateaux (Chichin IX, Chichin X), dans des buttes morainiques

5 Dans l'attente des résultats des datations ¹⁴C, nous pouvons suggérer, à partir des données typologiques acquises sur le plateau et la montagne de Faravel, que ce site pourrait correspondre à une occupation de l'âge du Bronze. Une occupation de cette période avait déjà été mise au jour sur l'enclos du site de Faravel VIIIId, à 2100 m d'altitude mais aussi sur le site de Faravel XIX à 2300 m (Walsh 1999 ; 2002).

(Chichin VIII, Lauzeron II) ou dans des falaises (Chichin XI), toujours à proximité de cours d'eau. La structure circulaire du Lauzeron II construite entre deux rochers semble la plus intéressante, avec la présence, quelques mètres plus au nord du site préhistorique du Lauzeron I.

Concernant les structures en gros blocs de pierre, en l'absence de tout mobilier archéologique, il est difficile de déterminer une datation. Néanmoins, la structure ovoïde de Chichin VII correspond à un enclos de même facture et de même dimension que celui de Chichin III situé à une centaine de mètres plus au nord. De même, la cabane rectangulaire du site de Chichin VIII est similaire à celles recensées sur le site de Chichin I qui sont sans doute à rattacher à une occupation médiévale/moderne comme en témoignent les sites fouillés sur le Plateau de Faravel (Faravel VII, Faravel XII). L'abri-sous-roche de Chichin XI n'a livré aucun mobilier archéologique mais il est intéressant de noter qu'il se situe à 400 m environ au sud-ouest du site préhistorique de Chichin II.

◆ Conclusion

Depuis 1998, diverses opérations archéologiques programmées sont menées sur les zones d'altitude de la commune de Freissinières et plus précisément sur le plateau et la montagne de Faravel (2200-2600 m), sur l'abri Fangeas (1990-2100 m) et dans la vallée du Chichin (2000-2500 m).

Dans l'état actuel des connaissances, en nous appuyant sur les données des fouilles archéologiques et des ramassages de surface, neuf phases d'occupation ou de fréquentation distinctes peuvent être mises en évidence entre 2100 m et 2500 m d'altitude dans ce secteur du parc national des Écrins : Paléolithique supérieur, Mésolithique ancien, moyen et récent, Néolithique, âge du Bronze ancien, âge du Fer I, Gallo-romain, haut Moyen Âge (VIIIe s.), époques médiévale (XIIe-XVe s.) et moderne.

Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec le parc national des Écrins et la communauté des communes du pays des Écrins : il paraît donc opportun de poursuivre sur d'autres vallées septentrionales et plus marginales du parc cette réflexion diachronique et pluridisciplinaire sur l'occupation humaine en moyenne et haute montagne. Dans le cadre de cette probléma-

tique, une opération de prospection-inventaire systématique et diachronique pourrait être réalisée en 2004. Elle concernerait les secteurs les plus élevés des communes de L'Argentière-la-Bessée, de Puy-Saint-Vincent et de Vallouise, dans la partie orientale du parc. La réalisation de la carte archéologique de ces massifs et vallées situés au nord de la commune de Freissinières permettrait de poursuivre l'inventaire des zones de haute altitude et de comparer les résultats avec ceux obtenus dans les secteurs de Freissinières et du Champsaur.

Kevin Walsh * et Florence Mocci **

* Université de York, Angleterre

** UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Segard, Walsh, Court-Picon 2003 : SEGARD (M.), WALSH (K.), COURT-PICON (M.) – L'occupation de la haute montagne dans les Alpes occidentales : apport de l'archéologie et des analyses paléoenvironnementales. In : BOËTSCH (G.) dir., DEVRIENDT (W.) dir., FIGUET (A.) dir. – *Permanences et changements dans les sociétés alpines* : actes du colloque de Gap, juillet 2002. Gap : CDDP réseau services culture éditions ressources pour l'éducation nationale, 2003. Aix-en-Provence : Édisud, 2003, 17-30.

Walsh 1998 : WALSH (K.) – *Rapport de prospection-inventaire sur la commune de Freissinières (Hautes-Alpes)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ, 1998. 185 p.

Walsh 1999 : WALSH (K.) – *Fouille archéologique programmée sur les sites d'altitude de Faravel XIII et Faravel XIV, commune de Freissinières (05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ ; Gap : Parc national des Écrins, 1999. 31 p.

Walsh, Mocci 2002 : WALSH (K.), MOCCI (F.) – *Sondages archéologiques sur trois sites d'altitude de la montagne de Faravel et de l'abri Fangeas : Faravel XIX, Fangeas VI et Fangeas VII et prospection-inventaire dans la haute vallée de Chichin (05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ ; Gap : Parc national des Écrins, 2002. 137 p.

Walsh, Mocci 2003 : WALSH (K.), MOCCI (F.) – *Prospection-inventaire diachronique et sondages archéologiques sur trois sites d'altitude de la haute vallée de Chichin : Chichin II et III (05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ ; Gap : Parc national des Écrins, 2003. 90 p.

Walsh, Mocci à paraître : WALSH (K.), MOCCI (F.), DUMAS (V.) collab., DURAND (A.) collab., TALON (B.) collab., TZORTZIS (S.) collab. – 9000 ans d'occupation du sol en moyenne et haute montagne : la vallée de Freissinières dans le parc national des Écrins, commune de Freissinières (05). *Archéologie du Midi médiéval*. À paraître.

FREISSINIÈRES

Les mines d'argent de Faravel I à Dormillouse

Moyen Âge

Les anciennes mines du secteur de Dormillouse sont peu connues et souvent oubliées dans la bibliographie récente. Elles se situent à plus de 2000 m d'altitude dans les zones de pâturages qui dominent le vallon du torrent du Pont de fer.

◆ La documentation

Les actes les plus anciens peuvent remonter au milieu du XIIe s. En 1155, Guigues Dauphin, comte d'Albon, avait obtenu de l'empereur Frédéric Barberousse le

droit d'exploiter une portion des mines d'argent de Rame et de battre monnaie à Césanne. En 1159, le même empereur reconnaît à l'archevêque d'Embrun les mines d'argent de Châteauroux et de Freissinières. Cette concession semble plus ancienne, elle peut dater de 1127, mais la charte n'existe plus ou a disparu (Guillaume 1883). Mentionnée par le docteur Albert en 1783 (Albert 1783, 24-25, 170-173), elle semble être à l'origine de confusions entre les mines de L'Argentière sur la Durance et les autres mines de l'Embrunais (Roman 1895). Aujourd'hui, on ignore en vertu de quel acte, soit de l'empereur, soit du comte de Forcalquier, l'église d'Embrun possédait une partie du produit des mines de plomb argentifère de l'Embrunais. D'après le père Fornier, ces droits sont reconnus et confirmés par une bulle d'Eugène III datée de 1151 (Fornier XVII^e s., 98 et 714-751). Très rapidement des contestations se sont élevées entre l'archevêque, qui avait incorporé cette donation dans la mense archiépiscopale, et le chapitre qui revendiquait sa part du gâteau (Graff 1869 ; Guillaume 1883 ; Chabrand 1913). Pour obtenir gain de cause, l'archevêque n'hésita pas à faire appel en 1159 à Frédéric Barberousse, alors excommunié. Ce dernier ordonna le partage. La sentence ne fut jamais appliquée. En 1169 Raymond I^{er}, successeur de Guillaume III, fait appel au pape Alexandre III pour en finir avec ces tourments. Dans la retranscription de la bulle papale par l'abbé Gaillaud, datée du 19 mars 1170, il apparaît clairement que les différents sont liés aux mines de Faravel et de Châteauroux et non à celles de L'Argentière-la-Bessée (Gaillaud 1874, 119-120).

L'emplacement exact de ces mines qui ont soulevé tant de discordes n'est pas connu. De cette manière, les érudits et les historiens, impressionnés par l'ampleur des mines du Fournel, ont pensé y reconnaître les richesses qui avaient tant excité la convoitise de l'archevêque et du chapitre d'Embrun. Les mines de Faravel semblaient trop petites pour avoir autant remué les esprits.

Au XII^e s. le mandement de L'Argentière appartenait simultanément à l'évêque d'Embrun et au comte d'Avignon et de Forcalquier, Guillaume I^{er} puis à Guillaume II, comte de Forcalquier. Dans le même temps, le dauphin possédait des droits sur les mines de Rame. Encore faut-il savoir si ces mines désignent uniquement l'exploitation de L'Argentière et non pas toutes les mines embrunaises, c'est-à-dire Faravel et Châteauroux y compris ? Dans ces conditions, le dauphin a acquis des droits sur les mines de Rame postérieurement à ceux des archevêques d'Embrun. En revanche, pour l'acte de 1159 qui concerne la concession des droits de l'archevêché d'Embrun par Frédéric Barberousse, Thérèse Sclafert cite les mines de Freissinières et de Châteauroux (Sclafert 1926). Dès lors, l'archevêché d'Embrun perdait-il ses droits sur L'Argentière ?

Ce rapide bilan fait émerger trois problèmes majeurs : les mines de Rame, dont le dauphin possède des droits depuis 1155, désignent-elles conjointement L'Argentière, Faravel et Châteauroux ? Ou désignent-elles uniquement L'Argentière ?

Les droits que possèdent l'archevêque d'Embrun et son chapitre sur les mines embrunaises depuis 1127 ou 1151, concernent-ils seulement les mines de Faravel et Châteauroux ? Enfin, au XIII^e s., le dauphin partage-t-il des droits avec l'archevêque d'Embrun et son chapitre sur les mines de L'Argentière ? Ou est-il le seul possesseur de la mine, sans partage, comme le suggère Roman ?

◆ Le site

Pour éclaircir l'histoire minière embrunaise aux XII^e-XIII^e s., la fouille programmée du site de Faravel est apparue comme une clé d'interprétation évidente. Ces petites mines sont situées sur des affleurements de lentilles minéralisées peu puissantes, très réduites en longueur et en profondeur (fig. 16). Les conditions climatiques ont manifestement impliqué une activité saisonnière. Ces travaux n'ont jamais été repris par les exploitants du XIX^e s., mais ont été reconnus par des prospecteurs. Intégralement creusés par abattage au feu, les ouvrages se présentent sous la forme d'une succession de cavités arrondies de taille métrique constituant des chantiers sub-verticaux. Les parties profondes sont encombrées de remblais. La topographie du site a favorisé une exploitation à ciel ouvert et un drainage naturel. La difficulté majeure des exploitants semble avoir été l'accès, l'occupation saisonnière et l'approvisionnement en bois.

Le versant oriental présente une exploitation peu étendue. La halde qui lui est associée s'avère peu profonde et très étalée. L'extraction de minerai est restée superficielle et la surface de filon dépilée n'excède pas 100 m². La quantité de minerai produit est probablement de l'ordre du mètre cube, c'est-à-dire seulement quelques tonnes de galène.

Sur le versant ouest, la Grande Fosse ne présente pas de trace d'ennoiement bien que l'on ne soupçonne aucun accès latéral. La surface dépilée est de l'ordre de 100 m² pour une largeur de 0,60 à 1,50 m.

Le sondage effectué dans les déblais montre que le comblement est supérieur à 1 m et qu'il s'agit bien de déblais miniers.



Fig. 16 – FREISSINIÈRES, les mines d'argent de Faravel I à Dormillouse. Panorama de Faravel I vue de l'ouest (B. Ancel).

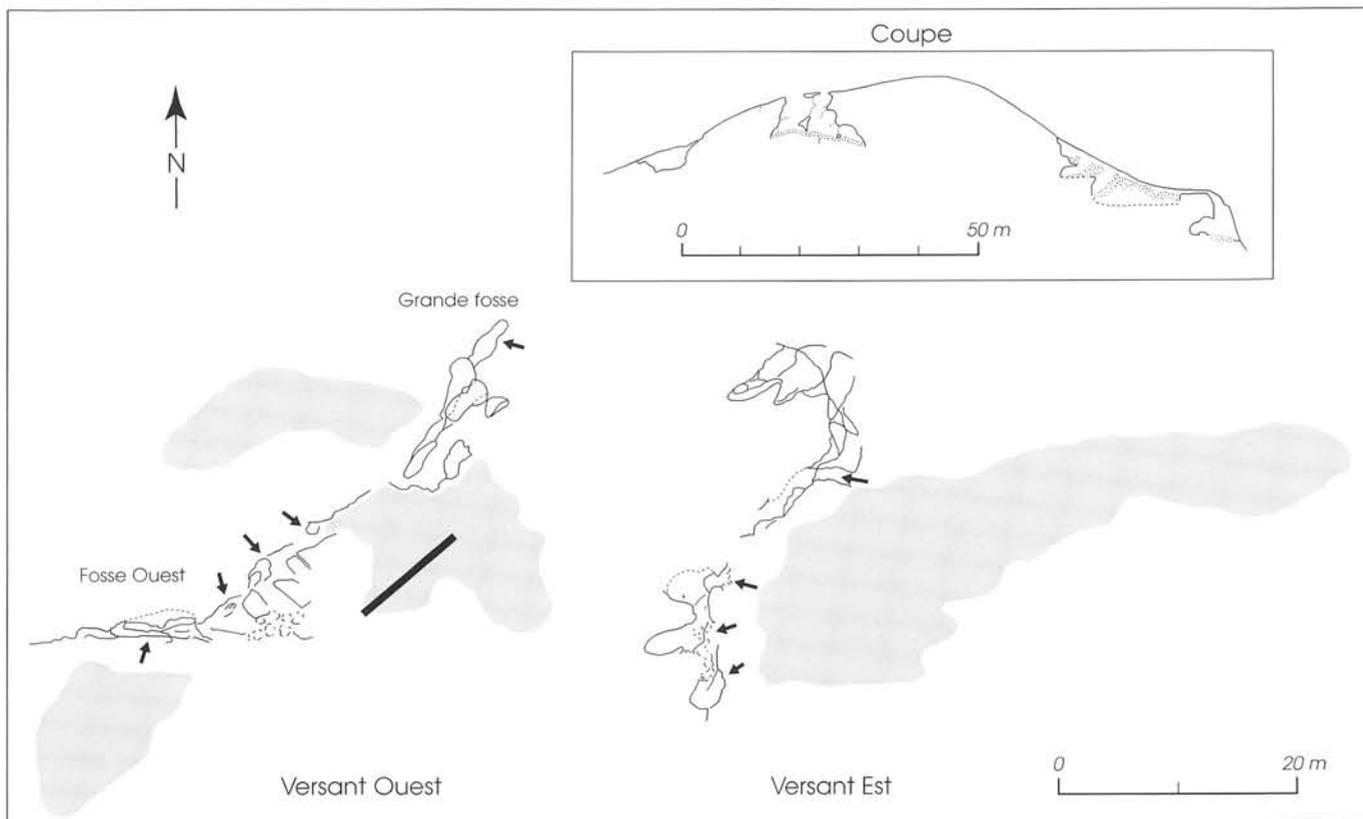


Fig. 17 – FREISSINIÈRES, les mines d'argent de Faravel I à Dormillouse. Plan général des travaux miniers de Faravel I.

Au sud, la grande halde insérée en partie dans une cuvette rocheuse ne présente pas de stratigraphie originelle. Son lessivage par les eaux de pluie et la fonte des neiges a généré des niveaux d'accumulation de produits fins à la base et en sub-surface.

◆ La fouille

La fouille a révélé une quantité importante de déchets de taille et de refend de bois. La zone supérieure a pu être un espace réservé au stockage du combustible et à sa préparation pour la taille au feu, notamment pour le percement de la Grande Fosse qui est l'ouvrage le plus important. Au sud-ouest, la halde se réduit et envahit un couloir entre deux rochers et disparaît alors que la pente rocheuse s'accroît. Le décapage, qui a mis à nu le soubassement rocheux sur 1,50 m de longueur sous la halde, a mis en évidence le début d'une tranchée d'exploitation et, plus en aval, le tracé du filon sur une dizaine de mètres de longueur.

Le filon a été attaqué par de petits abattages au feu, sur une profondeur de quelques centimètres à un demi-mètre. Du côté est, la branche est très inclinée et l'affleurement est en grande partie masqué par des gros blocs. Entre la branche est et la branche nord, le massif rocheux disloqué pourrait avoir pour origine un affaissement lié à la présence d'une cavité minière sous-jacente. Seul un important travail de désobstruction pourrait le vérifier. Dans la partie centrale, le filon est attaqué par une fosse et la suite de l'affleurement se caractérise par un épais remplissage de quartz qui est attaqué de manière superficielle.

Le diagnostic archéologique a permis la reconnaissance du filon en surface, exploité sous forme de grattages et de tranchées peu importantes. Quelques exploitations plus profondes se sont développées sur des zones enrichies. La Grande Fosse est l'ouvrage le plus spectaculaire (fig. 17). Grâce à son accessibilité, elle a probablement alimenté l'imagination des bergers et de la population locale et serait à l'origine de la toponymie des lieux.

Au total, on évalue à environ 200 m² la surface défilée. Cette exploitation est peu importante et la production de minerai a été probablement faible. On peut d'ores et déjà l'estimer à une dizaine de tonnes, c'est-à-dire, tout au plus, quelques kilos d'argent. D'après les données archéologiques, l'activité a pu se dérouler en moins de dix ans. On voit mal comment cette exploitation de petite envergure a pu attiser la convoitise de l'archevêque d'Embrun et de son chapitre, au point de faire éclater une âpre dispute sur plusieurs dizaines d'années et de faire appel à la justice pontificale.

Il semblerait que ce site ait plutôt été un « satellite » de L'Argentière et que ces deux mines aient formé, à un moment donné, une même grande exploitation avec des concessions partagées entre l'archevêque d'Embrun, son chapitre et le dauphin. La reprise des sources anciennes, notamment des bulles papales liées aux disputes entre l'archevêque et son chapitre, est fondamentale. De même, la poursuite de l'enquête archéologique s'avère évidente.

Bruno Ancel * et Vanessa Py **

* CCSTI, L'Argentière-la-Bessée

** Doctorante, CNRS-LAMM

Albert 1783 : ALBERT (A. Abbé) – *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun par M**** (Albert, curé de Seyne). Embrun : 1783. 2 vol.

Chabrand 1913 : CHABRAND (E.) – Coup d'œil général sur la géographie minière des Alpes dauphinoise. *La société des touristes du Dauphiné*, 39, 1913, 13-244.

Fornier XVII^e s. : FORNIER (M.) – *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiniennes, et particulière de leur métropolitaine, Ambrun, chronographique, et meslée de la séculière avec l'ecclésiastique...*, composée par le R. P. Marcellin Fornier,... publiée par l'abbé Paul Guillaume,... Continuation par Raymond Juvénis et Antoine Albert, une appendice et table générale. Paris : Champion, 1890-1892. 3 vol.

Gaillaud 1874 : GAILLAUD (M.-E.) – Éphémérides pour servir à l'histoire des Hautes-Alpes. Paris : Res Universis, 1993 (réimpression de la deuxième édition de Paris, Audier, 1874), 1993.

Graff 1869 : GRAFF (M.) – *Note sur les anciennes exploitations des mines de galène argentifère de L'Argentière*. Lyon : Société des sciences industrielles, 1865. 6 p.

Guillaume 1883 : GUILLAUME (P.) – Notice historique sur L'Argentière. *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1883, 264-296.

Roman 1895 : ROMAN (J.) – L'archevêque et le chapitre d'Embrun ont-ils eu des droits sur la mine de L'Argentière ? *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*. 1895, 59-63.

Sclafert 1926 : SCLAFERT (T.) – *Le Haut Dauphiné au Moyen Âge*. Paris : Société anonyme du recueil Sirey, 1926. 765 p.

Antiquité, Moyen Âge

MONTGENÈVRE RN 94, contournement

Moderne, Contemporain

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre du projet de contournement routier de Montgenèvre. Le futur tracé longera l'actuelle RN 94 sur toute la partie sud du village. Juché à 1854 m d'altitude, le col de Montgenèvre, le plus bas des Alpes occidentales (Barruol 1991, 229), est l'un des points de passage essentiels du relief alpin. Tous les auteurs s'accordent à dire que le transit par le Montgenèvre est aisément praticable en toutes saisons. Il est le plus commode et le plus fréquenté (Barruol 1969, 60), permettant de relier la vallée du Rhône et la plaine du Pô par la vallée de la Durance et de la Doire Ripaire, et favorise ainsi les relations entre la Gaule et l'Italie. Héritier d'un tracé protohistorique avéré (Kisch 2003, 68), il semble que cet itinéraire soit un des plus anciens ainsi qu'un des plus célèbres chemins d'Occident (Barruol 1969, 62), participant du parcours complexe de la légendaire *Via Heraclea*. C'est cette voie mémorable que suit Hannibal en 218 av. J.-C.

Les sondages archéologiques ont permis de réaliser une approche géomorphologique et environnementale de ce secteur. Ils ont également révélé en stratigraphie la présence d'une voie ancienne à proximité de l'obélisque napoléonien. La puissance des niveaux de rues atteint 2 m d'épaisseur. Son utilisation débute à partir de la période romaine et se poursuit jusqu'à l'époque moderne.

◆ Géomorphologie

L'étude géomorphologique a permis de révéler « une évolution morphogénique saccadée dès le Tardiglaciaire qui renvoie à une histoire du climat faite de crises successives, d'oscillations marquées et de courte durée » (Bruneton, Miramont, Andrieu 2000). Les stratigraphies enregistrent des phases détritiques liées à l'activité érosive sur les versants et au fonctionnement des cônes torrentiels. Cet enregistrement

sédimentaire est marqué par d'importantes lacunes stratigraphiques qui témoignent de l'existence de tronçatures et de ravinements durant tout l'Holocène. Cette torrentialité est en fait « la continuité d'une évolution dynamique conditionnée, depuis le Tardiglaciaire, par un contexte topographique, lithologique et climatique favorable à la persistance de l'érosion sur les versants » (Jorda, Provansal 1996).

Dans ce type de morphogénèse, l'impact anthropique pour les périodes récentes n'est pas négligeable. Dès le Néolithique, les Alpes internes sont occupées. Au cours de la Protohistoire, on assiste à un essor des communautés agropastorales alpines. Ce contexte d'anthropisation croissante tend à fragiliser la montagne, d'autant plus facilement que les substrats sont hétérogènes et les matériaux facilement véhiculables. La présence des formations colluviales épaisses et surtout des cônes torrentiels sur l'ensemble du tracé d'étude atteste l'existence de crises érosives et torrentielles « climato-anthropiques » dont la plus connue reste celle du petit âge glaciaire, au cours des temps modernes.

◆ Résultats archéologiques

■ Antiquité

Une voie orientée est-ouest (64° est) a été mise au jour sur une largeur minimale de 6,50 m. Elle est composée des traditionnels *statumen* et *rudus*. De nombreux fragments de *tegulae* sont contenus dans les matériaux de construction de la chaussée, ainsi qu'un bord de céramique (imitation de claire B) dans la fondation de la voie. Trois états de réfection ont pu être déterminés. L'axe de cette voie se situe dans le prolongement de la rue principale (rue de l'Église) de Montgenèvre, bordée au centre du village par l'église médiévale Saint-Maurice, où des travaux réalisés dans les années 1990 (Boucard 1990) ont permis de mettre

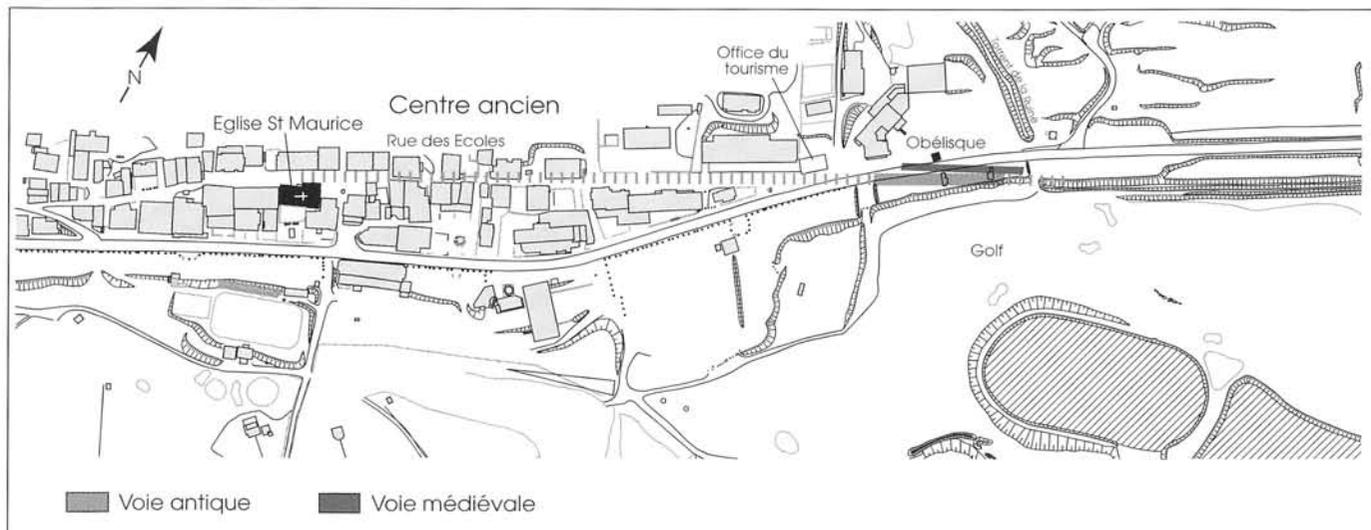


Fig. 18 – MONTGENÈVRE, RN 94, contournement. Cadastre actuel et matérialisation de l'orientation de la voie ancienne dans le prolongement de la rue de l'église Saint-Maurice (DAO C. Voyez).

au jour les vestiges d'un dallage d'époque romaine en grand appareil, témoignage de l'occupation antique ¹ (fig. 18).

■ *Moyen Âge*

La réfection de la voie durant l'époque médiévale provoque le décalage vers le nord de la chaussée (sous l'actuelle RN 94) qui garde cependant l'orientation d'origine. Une bordure de trottoir et un caniveau en pierres sont aménagés à cet effet.

■ *Moderne*

La voie perdue à l'époque moderne comme en témoignent les différentes recharges de rues. La chaussée offre une largeur supérieure à 6,70 m. Elle est composée d'au moins cinq niveaux de rues totalisant 0,80 m d'épaisseur. Les états de réfection et d'exhaussement

de la voie ont livré un mobilier céramique homogène et une monnaie datables du XVII^e s.

Cette campagne archéologique à Montgenèvre a permis d'apporter enfin des traces matérielles de la fameuse voie qui relie, dès l'Antiquité, l'Italie à l'Espagne par les Alpes, à cet endroit stratégique que constitue le passage de ce col, qui aujourd'hui marque la frontière avec l'Italie. La qualité de la voirie au cours des siècles, telle qu'elle a été observée lors de nos sondages, témoigne de l'importance accordée à ce passage sur cet axe de circulation, qui a toujours conservé un rôle essentiel.

Christophe Voyez, Laurent Duval
et Pascale Chevillot
INRAP

Barruol 1969 : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Étude de géographie historique*. Paris : De Boccard, 1969. 408 p. (*Revue archéologique de Narbonnaise*. Supplément ; 1).

Barruol 1991 : BARRUOL (G.) – Les Hautes-Alpes à l'époque romaine. In : MUSÉE DÉPARTEMENTAL – *Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Gap : Musée départemental, 1991, 227-232.

Boucard 1990 : BOUCARD (P.) – *Montgenèvre, église Saint Maurice. Fouilles archéologiques : rapport de fouille*. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA ; Montgenèvre : Mairie, 1990. 80 p.

Bruneton, Miramont, Andrieu 2000 : BRUNETON (H.), MIRAMONT (C.), ANDRIEU (V.) – Dynamique de milieux méditerranéens (bassin du Saignon, Alpes du Sud, marais des Baux, basse Provence) au cours du Mésoolithique : un enregistrement morphosédimentaire des rythmes climatiques. In : LABORATOIRE DE CHRONO-ÉCOLOGIE – *Les derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe*

occidentale : actes du colloque international de Besançon, 23-25 octobre 1998. Besançon : Presses universitaires franc-comtoises, 2000, 71-81 (*Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* ; 699) (*Environnement, société et archéologie* ; 1)

Jorda, Provansal 1996 : JORDA (M.), PROVANSAL (M.) – Impact de l'anthropisation et du climat sur le détritisme en France du Sud-Est (Alpes du Sud et Provence). *Bulletin de la société géologique de France*, 167, 1, 1996, 159-168.

Kisch 2003 : KISCH (Y. de) – Nouvelles routes. La Gaule se romainise. *Science et Vie hors série*, 224, 2003, 66-73 (*Le miracle romain*).

Prieur 1968 : PRIEUR (J.) – *La Province romaine des Alpes cotiennes*. Lyon : Faculté des lettres et sciences humaines, 1968. 257 p. (Publications du Centre d'études gallo-romaines de la Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon ; 1).

¹ Voir NIL PACA 1990, 33.

La mission ¹ qui nous a menés à Clausonne en juillet 2003 avait pour objectif d'établir un bilan des travaux déjà accomplis et de surveiller les chantiers en cours (dégagement du chevet et du transept, nettoyage du site en prévision des sondages géophysiques programmés au mois de septembre 2003) (voir *infra*).

Aujourd'hui, les vestiges de l'église reconverte en ferme sont les derniers témoins de l'abbaye chalaisienne fondée à Clausonne au XII^e s. et désertée par les religieux au XV^e s. Actuellement, le chevet et le transept de l'église sont des biens communaux, la nef appartient à l'État ; l'association des amis de l'abbaye de Clausonne créée en 1994 coordonne le projet de sauvegarde du site.

◆ Bilan des travaux engagés sur le site de l'abbaye de Clausonne (1993-2003)

Depuis 1993, neuf interventions ont été programmées : débroussaillage (1993, 1996, 2001, 2003), déblaiement des effondrements (1993, 2000, 2001, 2002, 2003), consolidation des murs (1993, 1998, 2000, 2002), missions archéologiques (1994, 1995, 1996, 2003).

¹ Convention et co-financement entre l'État (DRAC-SRA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

Ces travaux ont permis de préciser l'emprise des bâtiments monastiques et d'identifier deux grandes phases de destruction – l'une au XVI^e s., la seconde au XVIII^e s. – dues vraisemblablement à des incendies. À partir de l'époque moderne, le volume de l'église est morcelé : la nef est occupée par des locaux privés et administratifs ; seul le chevet, transformé en chapelle, conserve une fonction culturelle supprimée au début du XX^e s.

◆ Déblaiement des parties orientales de l'église (chevet et transept)

Le déblaiement du chevet et du transept a été effectué superficiellement. Les remblais dégagés étaient en grande partie constitués d'éléments rapportés, les niveaux de sol étant situés à environ 2 m de profondeur par rapport au niveau atteint en 2003.

◆ Nettoyage général du site

Le nettoyage général du site a consisté à regrouper et classer les blocs dégagés lors des campagnes précédentes, soit environ deux cent cinquante blocs taillés provenant de l'effondrement des parties anciennes et des remaniements postérieurs à l'occupation monastique.

Nicole Michel d'Annville

VILLAR-D'ARÊNE ET LA GRAVE

Anciennes exploitations de cristaux de quartz hyalin dans la haute Romanche

La recherche des gîtes sources de cristaux de quartz hyalin dans la haute vallée de la Romanche représente une démarche nouvelle destinée, à travers une approche diachronique, à localiser les exploitations de cristaux et à appréhender les caractères de cette industrie extractive spécifique peu connue et complètement absente des sources écrites administratives. Cet inventaire a permis de mettre en évidence un très grand nombre de sites d'extraction des cristaux qui s'échelonnent depuis le fond des vallées jusqu'à plus de 2700 m d'altitude. Les campagnes de prospections réalisées depuis 2002, complétées par celle menée sur les communes immédiatement voisines dans l'Isère, ont mis en évidence un très grand nombre de sites d'extraction des cristaux de quartz hyalin.

Le recensement ainsi conduit atteste du caractère systématique de cette exploitation, avec un très grand nombre de simples grattages de faibles volumes et de simples fosses peu profondes, mais aussi de véritables petites galeries et chambres d'exploitations. L'essentiel des sites haut-alpins se localise sur la commune de La Grave ¹ et seul un petit nombre a été rencontré sur la commune voisine de Villar-d'Arêne.

Un nouveau secteur d'exploitation a été mis en évidence en amont du lac de Puy Vachier, où existent des séries de fosses creusées sur différents filons de quartz, dont une présente des traces de creusement à la pointerolle (Puy Vachier 1), sans que des travaux à la poudre apparaissent dans ce secteur.

¹ Voir BSR PACA 2002, 39.

Le secteur de la Girose amont a montré des travaux anciens dispersés en haute altitude avec des accès nécessitant parfois la traversée de langues glaciaires et le franchissement de ressauts rocheux, témoignant de l'intensité des recherches pour les cristaux jusque dans des sites de haute altitude et d'accès délicat.

La grande cristallière des Fréaux située en basse altitude (1500 m) comporte les travaux les plus importants du secteur, avec un ensemble polyphasé composé de trois tranchées parallèles, étroites et remblayées, dont une se poursuit en profondeur sur au moins 8 m ; elle est recoupée en surface par une recherche creusée à la pointerolle sur un petit indice de cuivre avec soutènement des remblais anciens par un blocage en pierres (Fréaux 1-3). Ces travaux sont poursuivis en profondeur par de petites chambres creusées à la poudre et le site présente ainsi au moins trois phases distinctes de travaux.

Aucun élément de datation de ces travaux, autre que la chronologie relative issue de l'approche des technologies de creusement, n'a pu être apporté pour l'instant mais il apparaît d'ores et déjà qu'il s'agit d'une activité développée en très grande partie antérieurement au XVII^e s. On rencontre ainsi de nombreux travaux conduits au feu jusqu'en altitude avec parfois des traces de creusement à la pointerolle qui ont pu être enregistrées seulement lorsque les travaux concernaient des schistes cristallins, le quartz étant trop massif pour garder les traces de cet outillage.

D'une façon générale, la morphologie des travaux est strictement guidée par l'allure des cavités géodiques avec pratiquement une absence de toute galerie de recherche, travers-banc ou même de décapage pour rencontrer un filon occulté par la couverture superficielle, attestant de travaux menés à vue sur les gisements.

L'analyse des travaux conduits par taille au feu montre ainsi une démarche originale qui n'a pas pour but d'abattre du minerai mais d'élargir les cavités géodiques existantes pour permettre l'accès à d'autres cavités situées plus profondément dans le filon avec des foyers ne conduisant pas à obtenir les habituelles cavités d'allure sphérique mais à des cavités allongées d'allure ellipsoïdale.

Il est vraisemblable que l'apparition de la poudre au XVII^e s. a redonné une impulsion à cette activité avec la reprise de nombreux sites qui interviennent après des périodes d'arrêt des travaux manifestement importantes. À cet égard, il faut remarquer que la quasi-totalité des sites travaillés à la poudre ont été le siège de travaux antérieurs au feu ou à la pointerolle.

De nombreux sites ont montré à proximité immédiate des points d'extraction la présence d'aires de tri des cristaux, caractérisées par des épandages graveleux masqués par les couches superficielles du sol et composés d'éclats de cristaux hyalins, de fragments de quartz massifs laiteux, de cristaux de petite taille ou peu limpides et parfois d'argiles jaunâtres qui représentent les déchets éliminés lors d'une sélection des cristaux à partir des produits bruts extraits.

Ainsi il faut abandonner l'image du cristallier prospectant les filons lors de courses solitaires en montagne qui se rencontre parfois dans la littérature populaire, sans doute valable pour une partie des travaux du XIX^e s., et qui représente plutôt les dernières manifestations d'une activité traditionnelle dans ces vallées alpines ; il convient au contraire de retenir l'existence de véritables petites exploitations, artisanales mais structurées et organisées.

Les caractéristiques des travaux rencontrés jusqu'ici montrent qu'il n'y a probablement pas eu d'importation de savoir-faire minier mais organisation à partir des ressources humaines locales pour valoriser un aspect aisément accessible du milieu montagnard.

Il s'agit donc d'un vaste ensemble de sites d'extraction nouveaux sur le plan de l'inventaire archéologique et qui constituent un ensemble cohérent et hétérochrone témoignant d'une industrie locale qui a perduré à travers le temps et qui apparaît à présent comme un facteur notable d'occupation de la montagne.

Pierre Rostan

Bureau d'études géologiques Téthys

Paléolithique supérieur

Mésolithique, Néolithique

VALLÉE DU CÉANS LARAGNAIS

Âge du Bronze

Âge du Fer

En 2003 s'est achevée la prospection thématique pluriannuelle dans le Laragnais et la vallée du Céans (vallée du Buëch et Baronnies orientales¹). Au total, cinq années de prospections thématiques ont été conduites dans le bassin-versant du torrent du Buëch : 1999,

commune de Lus-la-Croix-Haute (Drôme) ; 2000, bassin du torrent de Maraize et haut Déoule (Hautes-Alpes) ; 2001, massif du Dévoluy/haut Buëch (Hautes-Alpes) ; 2001-2003, vallée du Céans-Laragnais (Hautes-Alpes)².

¹ Communes concernées : Étoile-Saint-Cyrice, Eyguians, Lagrand, Laragne-Montéglin, Lazer, Nossage-et-Bénévent, Orpierre, Sainte-Colombe, Salèon, Trescléoux, Upaix.

² Voir BSR PACA 2002, 46-47.

Dès le début, deux axes principaux de recherche ont été engagés :

- recherche et caractérisation des occupations humaines : inventaire (bibliographie, collections des musées, des particuliers, dépôts de fouilles), opération de terrain (localisation des sites anciens et recherche de nouveaux) ;
- recherche et caractérisation des silex (études réalisées par C. Bressy).

En 2001, nous avons eu l'occasion d'engager une collaboration avec les géomorphologues de l'IMEP, C. Miramont, O. Sivan et C. Bouterin. Enfin, ces recherches conduites dans l'ouest des Hautes-Alpes intègrent une réflexion plus large engagée sur le Néolithique dans les Alpes du Sud, avec les travaux de P. Leveau et J.-L. de Beaulieu conduits dans l'est du département au sein du PCR « Occupation du sol et pastoralisme de la préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises » (voir *infra*).

◆ **Les occupations humaines et les ambiances culturelles**

Au terme de la prospection 2001-2003, le corpus provisoire s'élève à trente-huit sites et indices dont vingt-sept anciens et onze inédits. Une première étude du mobilier a permis de définir certains pôles culturels. Dix sites ou indices n'ont pu être caractérisés (Préhistoire indéterminée : Préh. ind.). Un pôle est à rattacher à un Mésolithique indéterminé (Més. ind.), un au Mésolithique moyen (Més. moy.), trois au Mésolithique récent/Néolithique ancien (Més. réc./Néo. anc.), deux à un Néolithique indéterminé (Néo. ind.), sept au « Néolithique ancien montagnard » et/ou Néolithique ancien/Néolithique moyen ancien (Néo. anc./Néo. moy. anc.), quatre au Chasséen indéterminé (Chas. ind.), trois au Chasséen récent ou tardif (Chas. réc.), dix au Néolithique final/Bronze ancien (Néo. fin./Br. anc.) et un au Bronze final/âge du Fer (Br. fin./âge du Fer).

■ **Corpus des sites**

Étoile-Saint-Cyrice :

- Abris-sous-roche : site ancien, Préh. ind.
- Pierrefeu : site ancien, Néo. anc./Néo. moy. anc, Néo. fin./Br. anc.
- Grotte de Roche Rousse : site ancien, Néo. fin./Br. anc.

Eyguians :

- Courage : site ancien, Chas. ind.
- Serre d'Astier : site ancien, Chas. réc.
- Serre Capiot ou Station d'Eyguians : site ancien, Néo. fin./Br. anc.

Lagrand :

- La Berche : site ancien, Més. réc./Néo. anc.
- Champ Jouvent : site ancien, Més. moy., Néo. anc./Néo. moy. anc, Chas. ind.
- Les Parayres : site ancien, Més. réc./Néo. anc.
- Le Plateau : site ancien, Chas. réc., Néo. fin./Br. anc.

Laragne-Montéglin :

- Arzeliers-Villevieille : site ancien, Néo. fin./Br. anc.
- Les Grands Champs : indice inédit, Préh. ind.
- Javanon : site inédit, Més. réc./Néo. anc.

Passage à niveau : indice ancien, Néo. anc./Néo. moy. anc.

Lazer :

- Les Aros : site inédit, Néo. fin./Br. anc.
- Les Bérards : indice inédit, Néo. anc./Néo. moy. anc.
- Les Blaches : site inédit, Préh. ind.
- Bouchet 1 : site inédit, Néo. ind.
- Bouchet 2 : indice inédit, Préh. ind.
- Le Moulin/Maupas : site inédit, Néo. ind.

Nossage-et-Bénévent :

Pra d'Abis : site ancien, Més. ind., Chas. ind, Néo. fin./Br. anc.

Orpierre :

- L'Adrech : site ancien, Préh. ind.
- Courriaud : site ancien, Préh. ind.
- Dorgues : site ancien, Chas. ind.
- Grotte de la Farinette : site ancien, Néo. fin./Br. anc.
- Mian : site ancien
- Peyrote : site ancien, Préh. ind.
- Rocher des Quatre Heures : site ancien, Br. fin./âge du Fer
- La Quérayre : indice de site ancien
- Roudigou-Rocher du Renard : site ancien, Néo. fin./Br. anc.
- Tarrin : site ancien, Néo. anc./Néo. moy. anc.
- Les Turcs : site ancien, Préh. ind.

Sainte-Colombe :

Bénaves : site ancien, Préh. ind.

Saléon :

- Le Darère/La Source : site ancien, Préh. ind.
- La Tuilière : site ancien, Néo. anc./Néo. moy. anc., Chas. réc., Néo. fin./Br. anc.

Trescléoux :

Le Deves : indice inédit, Préh. ind.

Upaix :

- Le Colombis 1 : site inédit, Néo. anc./Néo. moy. anc. (fig.19, n° 1-4)
- Le Colombis 2 : indice inédit, Paléo. sup.

Il faut souligner la présence de deux indices lithiques datés du Paléolithique supérieur, qui seraient à ce jour les plus anciennes traces de fréquentation humaine dans cette partie des Alpes du Sud :

Méreuil : un nucléus laminaire, Aurignacien probable (collection H. Müller, institut Dolomieu, Grenoble, analyse G. Monin).

Upaix : indice de site du Colombis 2 : un nucléus à lamelles (fig. 19, n° 5), Aurignacien ancien/Gravettien supérieur/Magdalénien moyen (ramassage PT 2001-2003, analyse J.-P. Bracco).

Parmi les vingt-sept sites et indices anciens, dix-neuf n'étaient plus localisés avant la prospection. Celle-ci a permis d'en re-localiser précisément six (n° 2, 6, 7, 24, 25, 30), approximativement douze (n° 1, 4, 11, 14, 22, 23, 27, 28, 29, 32, 33, 34). La grotte de Roche Rousse (n° 3) reste à retrouver.

◆ **Les matières premières : les silex** (études C. Bressy)

En 2003, un échantillonnage a été effectué sur les échantillons récoltés par C. Stouvenot dans le cadre

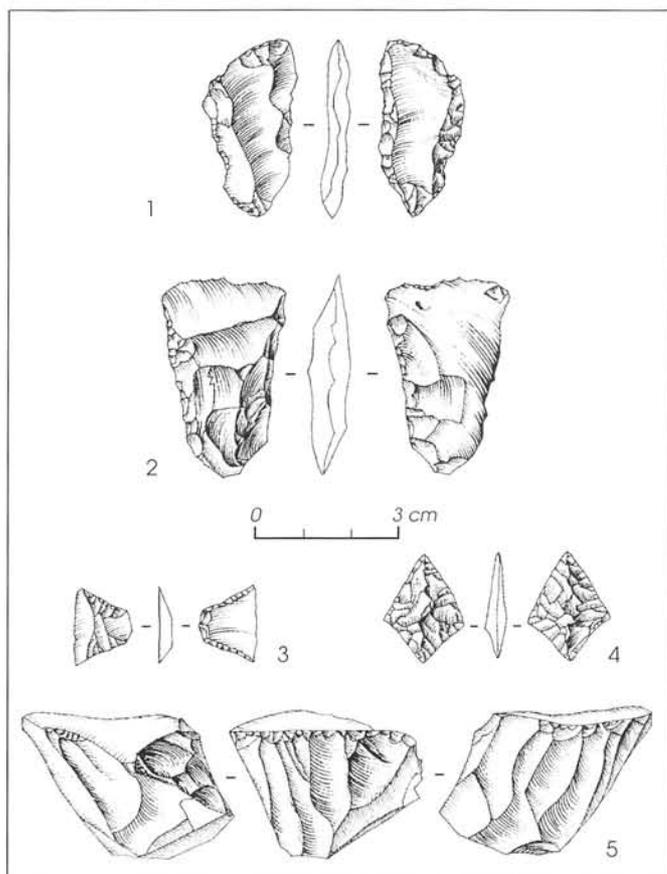


Fig. 19 – Laragnais. Upaix, site du Colombis 1 (n° 1-4) et indice du Colombis 2 (n° 5). 1, lame irrégulière à retouches bilatérales inverses ; 2, grand trapèze à retouches bilatérales directes et larges envahissantes face inférieure ; 3, armature tranchante à retouches bilatérales inverses courtes et retouches envahissantes face supérieure ; 4, armature perçante sub-losangique à base amincie à retouches bifaciales couvrantes par pression ; 5, nucléus à lamelles, Aurignacien ancien, Gravettien supérieur ou Magdalénien moyen. Prospection 2001-2003 ; dessins : R. Picavet (Lythos). Inédit.

de l'étude de l'industrie lithique du site de Saint-Antoine à Vitrolles (fig. 20) et de nouveaux prélèvements ont eu lieu sur le terrain.

L'inventaire est le suivant :

- massif du Dévoluy et ses contreforts (prospection A. Morin 1999-2001) : vingt-deux points de récolte, soixante-quatorze échantillons, dix-neuf types ;
- Bôchaine (haut Buëch, prospection A. Morin 1999-2000) : seize points de récolte, cinquante-cinq échantillons, une quinzaine de types ;
- Préalpes du Sud (prospection C. Stouvenot 1999) : soixante-quinze points de récolte, quatre cent soixante-seize échantillons, soixante-douze types ;
- massif des Écrins (réalisé dans le cadre du PCR cité *supra*) : cinq points de récolte, vingt-huit échantillons, détermination des types en cours.

La seconde phase de travail a concerné la caractérisation des échantillons. Cette démarche permet de disposer de critères d'identification détaillés sous forme de fiches de caractérisation. Vingt-cinq lames minces ont été réalisées permettant d'inclure dans les descriptions des informations minéralogiques.

Dans la vallée du Buëch, le silex est abondant au sein des sources secondaires quaternaires (alluvions, terrasses). Leurs formations d'origine sont difficiles à

identifier. Les lames minces réalisées n'ont pas fourni d'élément décisif d'attribution géologique. Les gîtes primaires appartiennent en majorité aux formations hauteriviennes et du Crétacé supérieur (Sénonien, dans le secteur de Lus-la-Croix-Haute notamment et Turonien). Les sources barrémo-bédouliennes sont peu abondantes et marginales par rapport à la vallée du Buëch. Un petit nombre de sources primaires appartiennent à différents étages géologiques depuis le Sinémurien (Lias) jusqu'à l'Éocène-Oligocène.

L'objectif recherché est d'avoir une vision synthétique des ressources siliceuses de la vallée du Buëch et des régions limitrophes afin de conduire les études sur les séries archéologiques. Une première caractérisation des silex archéologiques a été engagée sur une série de cent cinq armatures, première étape d'un travail de grande ampleur qui devrait se poursuivre en 2004.

◆ La géomorphologie et l'influence de l'homme dans la morphogénèse

Les géomorphologues C. Miramont, O. Sivan et C. Boutterin étudient les modalités directes de la mise en place des terrasses fluviales de fond de vallon, dans le bassin-versant du torrent du Buëch et plus particulièrement sur les versants sud de la montagne de Saint-Genis et dans la dépression de Lazer. L'étude engagée par O. Sivan sur les perturbations de croissance enregistrées dans les chronologies de cernes des bois subfossiles permet de préciser les rythmes de la morphogénèse, de discuter de leur origine et d'évoquer le rôle de l'homme. La mise en relation du faciès sédimentaire avec le contenu charbonneux, effectuée par C. Boutterin par une méthode alliant anthracologie, granulométrie et observation des sédiments lavés, met en évidence des rythmes d'érosion et de sédimentation. Les études dendrogéomorphologiques conduites sur le torrent de Couton (Lazer, les Aros, fig. 21), montrent des manifestations détritiques énergiques qui ont été bien enregistrées par le boisement atlantique tous les 20 à 50 ans. On note également une récurrence des passages des feux de forêt, avec la présence de nombreux charbons de bois dans les stratigraphies, des



Fig. 20 – Échantillonnage par C. Bressy des silex récoltés par C. Stouvenot en 1999, au dépôt de fouilles de Laragne-Montéglin, afin de compléter l'inventaire des ressources siliceuses de la vallée du Buëch et des régions limitrophes et de faire leur caractérisation (fiches, photos numériques, lames minces) (A. Morin).



Fig. 21 – Laragnais. Torrent de Couton (Lazer, les Aros). Troncs subfossiles mis au jour par l'érosion actuelle, étudiés par O. Sivan (A. Morin).

écorces carbonisées et des cicatrices sur les fûts d'arbres progressivement ensevelis. Il faut souligner que les résultats des prospections archéologiques montrent une forte implantation des communautés agropastorales néolithiques dans le Laragnais et la vallée du Céans, au moins dès le Néolithique ancien tardif/Néolithique moyen chasséen.

Les études anthracogéomorphologiques engagées par C. Boutterin sur la carotte de la dépression de Lazer montrent une rupture dans la dynamique des remplissages de la cuvette avec la présence de feux récurrents. Cette zone de la carotte est datée entre 3090 ± 70 BP et $2955 \pm$ BP, soit à l'âge du Fer. Cette déstabilisation des dynamiques paysagères pourrait bien être causée par des incendies anthropiques de forte puissance.

Alexandre Morin * (dir.), Céline Bressy *,
Olivier Sivan **, Clément Boutterin **,
avec la participation scientifique de David Pelletier *,
Gilles Monin * et Jean-Pierre Bracco ***

* ESEP, UMR 6636 du CNRS, université de Provence, centre de Grenoble

** IMEP, UMR 6116 du CNRS, faculté des sciences et techniques de Saint-Jérôme, Marseille

*** ESEP, UMR 6636 du CNRS, université de Provence, Aix-en-Provence

Remerciements : aux bénévoles qui ont participé aux opérations de terrain et au traitement du matériel, à Henri Faure, Claude James, Jean-Luc Michel, Guy Chaffenet, André D'Anna, Cyril Bernard, Hélène Barge et Josiane Rebuffat, au musée dauphinois de Grenoble et son conservateur en archéologie, monsieur Jean-Pascal Jospin, au musée départemental de Gap et sa conservatrice madame Frédérique Verlinden, monsieur le vice-président du conseil général des Hautes-Alpes, chargé de la culture et du patrimoine, monsieur Richard Siri, madame la députée Henriette Martinez, monsieur François Morin, monsieur Pierre Bintz et l'AVDPA.

Du Mésolithique

Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises

au Moyen Âge

Durant l'année 2003, la coordination entre les acteurs des différents programmes concernés s'est poursuivie dans les termes identiques à ceux des années précédentes ¹. Il s'agissait de développer l'échange d'informations sur les travaux de terrain et éventuellement de favoriser de nouvelles approches de l'archéologie de la haute montagne.

Une attention particulière a continué d'être portée à l'intégration des études environnementales conduites par l'IMEP aux deux programmes sur l'occupation de la haute montagne depuis la fin des temps glaciaires (Champsaur et vallée de Freissinières ²).

Dans ce domaine, en dehors des rencontres sur le terrain avec les divers participants, l'action principale a été l'organisation de deux journées d'études qui se sont déroulées à L'Argentière-la-Bessée, dans le musée de la Mine, du 2 au 4 octobre 2003. Ces rencontres avaient pour objectif de dresser le bilan des activités soutenues par le ministère de la Culture, par le parc national des Écrins et par les différents laboratoires de l'Université et du CNRS impliqués et de présenter aux chercheurs travaillant sur les Hautes-Alpes ou venant d'autres régions les résultats obtenus par chacun durant les trois dernières années.

¹ Voir *BSR PACA* 2001, 58-59 ; 2002, 48-49.

² Voir *infra* et *supra*.

Ce bilan a été suivi d'une réflexion prospective orientée vers l'archéologie minière. L'objectif était d'élargir l'approche paléo-environnementale à l'évaluation des indicateurs géochimiques de la pollution par les activités minières, artisanales et industrielles par les géochimistes du CEREGE. Au cours de l'année 2003, une carotte avait été prélevée dans les sédiments du lac de Rame susceptibles d'avoir reçu les polluants des mines de L'Argentière depuis leur mise en exploitation, présumée médiévale mais peut-être plus ancienne. Cette carotte et celle qui a été prélevée sur le site de Fangeas près des mines de Faravel feront l'objet d'une étude ³.

La question de l'occupation pastorale de la haute montagne dans le secteur d'étude a donné lieu aux premières synthèses. Une réunion organisée au mois de juin par le musée Dauphinois a permis d'ébaucher une première approche comparative avec des travaux analogues dans les Alpes occidentales.

Le PCR comportait un volet plus proprement archéologique orienté vers l'occupation du sol à l'époque romaine. Il s'agissait de poursuivre les recherches sur

³ Dans le cadre d'un programme proposé à l'INSU par A. Véron (géochimiste, chargée de recherche au CNRS). Le coordinateur du

la vallée du Buëch et de préciser les caractéristiques de l'occupation romaine dans le Champsaur. C'est dans ce cadre que M. Segard a eu à intervenir sur l'agglomération de La Bâtie-Montsaléon et ses environs, ainsi que sur le secteur d'Aspres-sur-Buech où il a repris les recherches sur un camp militaire signalé au siècle dernier. Par ailleurs, l'étude programmée sur les fragments de bronze d'une statue monumentale provenant de Saint-Laurent du Cros a débuté en relation avec le musée de Gap où ils sont conservés. Une étude scientifique par P. Jockey, professeur à l'université de Provence, est en cours ; elle pourra déboucher sur un dossier de restauration déposé par la conservatrice du musée.

Considérant que le bilan était satisfaisant et que les objectifs initiaux avaient été atteints, le coordinateur n'a pas demandé le renouvellement de ce programme afin de se consacrer à des publications et à des recherches portant plus particulièrement sur la période romaine.

Philippe Leveau

programme a servi d'intermédiaire entre celui-ci et les archéologues intéressés par cette étude.

Néolithique

Âge du Bronze

Archéologie pastorale dans le Champsaur Parc national des Écrins

Haut Moyen Âge

Moyen Âge

Depuis 1999, dans le Champsaur, les opérations archéologiques associent prospections et sondages ¹. L'objectif est d'établir un inventaire cartographique des différentes structures situées dans les alpages, qui permette de définir des sites réunissant un ou plusieurs ensembles de structures, correspondant à des enclos ou à des cabanes. Ainsi, les prospections de 2003 ont permis de découvrir seize sites. Sur l'ensemble des sites découverts (environ soixante-dix), plus de deux cent cinquante structures pastorales ont été identifiées. Tous les sites sont compris entre 1750 et 2400 m d'altitude, les trois quarts se situant au-delà de 2000 m.

Douze sites distincts ont fait l'objet de sondages pour préciser la fonction et la chronologie des structures concernées. Les opérations entreprises en 2003 ont permis d'appréhender trois nouveaux sites : jas des Provençaux et vallon de la Valette II à Champoléon (fig. 22), Chapeau-Roux à Orcières. En l'absence des datations radiocarbone (dix sont encore en cours), la chronologie reste indéterminée. Néanmoins, une occupation au haut Moyen Âge (XI^e-XII^e s.) est bien attestée au vallon de la Valette II d'après le mobilier

céramique récupéré. Sur les trois sites, une occupation ou fréquentation diachronique, vraisemblablement depuis le haut Moyen Âge, est envisagée à partir des structures visibles et des stratigraphies fournies par les sondages.



Fig. 22 – Archéologie pastorale dans le Champsaur.
Vue d'ensemble du site du vallon de la Valette II (Champoléon).

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 52.

Dans le Champsaur, les témoignages les plus anciens de fréquentation pastorale remontent de façon certaine à l'âge du Bronze ancien, comme le montre le sondage réalisé en 2000 dans une cabane au lac des Lauzons (commune de Champoléon). De même, les niveaux d'incendie fouillés en 2001 dans un enclos à Jujal (Orcières) ont montré que l'occupation de ce site remonte au Bronze moyen. Cette ancienneté des activités pastorales est sans doute confirmée par la découverte de fragments d'outils en silex au col du Palastre (Saint-Jean-Saint-Nicolas), attribuables au Néolithique.

La seconde phase bien attestée par l'archéologie est le Moyen Âge. En 2001, le site de la Cabane de la Barre (Orcières) en avait fourni un bon exemple : le sondage réalisé dans une cabane rectangulaire avait mis en évidence un cycle d'occupation, d'abandon et de destruction ainsi qu'un foyer aménagé par des ardoises et des pierres, attestant une occupation au

X^e s. Bien que mal caractérisée, une occupation aux V^e-VI^e s. a été démontrée en 2000 sur le site du col du Cheval de Bois (Champoléon). Le même site est occupé au XI^e-XII^e s.

Les quatre datations obtenues sur des charbons prélevés en 2002 ainsi que l'occupation aux XI^e-XII^e s. attestée cette année au vallon de la Valette II ont confirmé cette occupation dense de la montagne au Moyen Âge. Ainsi, les VIII^e-IX^e s. marquent le début d'un déboisement brutal accompagné d'une expansion des prairies d'altitude pâturées et d'une rupture dans la gestion agropastorale de ces espaces.

Josep M. Palet Martínez

UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

Palet, Ricou, Segard à paraître : PALET (J. M.), RICOU (F.), SEGARD (M.) – Prospections et sondages sur les sites d'altitude en Champsaur (Alpes du Sud). *Archéologie du Midi médiéval*, à paraître (en 2004).

Moyen Âge

Proto-industries et agropastoralisme : approche diachronique de l'anthropisation des montagnes ; prospection du vallon du Fournel et de ses alentours

Les prospections ont permis de repérer et inventorier plus d'une cinquantaine de sites archéologiques majoritairement liés à l'exploitation agropastorale (entre 1 000 m et 1 900 m d'altitude suivant les expositions). Il s'agit de bâtiments en connexion avec d'anciens prés de fauche souvent aménagés avec des terrasses et des canaux d'irrigation ¹.

◆ Les aménagements agropastoraux

Le site du Crouzet est le plus spectaculaire. Il présente des aménagements agropastoraux importants à plus de 1 900 m d'altitude. Dans la vallée de Freissinières, les sites de la Got et des Allibrands présentent un mode d'occupation identique. Situés à la limite entre la zone pastorale et agropastorale, ils forment une sorte de transition entre les terroirs travaillés à la main et les alpages. Quelques sites pastoraux à proprement parler ont été inventoriés notamment dans le vallon du Crouzet à L'Argentière, sur le plateau d'Oréac et aux Têtes (L'Argentière-la-Bessée, Les Vigneaux). La grande zone pastorale du haut vallon du Fournel reste à étudier. L'importance des sites forestiers dont les élévations sont bien conservées autorise une étude exhaustive sur l'architecture agropastorale. Il existe donc un potentiel non négligeable pour d'éventuels travaux futurs. L'étude des sites de moyenne montagne devrait permettre de caractériser de façon générale

l'occupation de l'espace et sa dynamique dans la diachronie. Ce type d'approche pourrait compléter les travaux archéologiques récents dans la haute vallée de Freissinières et dans le Champsaur où les archéologues se sont concentrés sur les sites pastoraux d'altitude ² (Palet Martínez 1999 ; 2000 ; Walsh 2000 ; 2001 ; Walsh, Mocchi 2002).

◆ Les sites proto-industriels

Les sites proto-industriels sont plus rares et les vestiges sont généralement moins visibles. Il s'agit majoritairement de fours à chaux et à gypse ainsi que de quelques sites de charbonnage. Le col d'Anon est un secteur qui a probablement été exploité depuis le Moyen Âge pour ses ressources en gypse. Seulement trois fours ont été identifiés, mais il se peut bien que d'autres petits ateliers soient dispersés aux alentours du grand replat formé par le col et dans le secteur de la Vie ou de la Voie.

■ *Le site du Bois du Simon de l'Aigle*

Dans le cadre des problématiques axées sur les relations proto-industrie/forêt, il est apparu pertinent d'étudier le site du Bois du Simon de l'Aigle (L'Argentière-la-Bessée) découvert fortuitement lors de décapages forestiers destinés aux semis de mélèzes. Accessible grâce à des pistes forestières, il est implanté sur une

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 50-51.

² Voir *BSR PACA* 1999, 44 ; 2000, 44-45.

zone de replat dans un versant à forte pente. Il se compose de plusieurs charbonnières dont la répartition spatiale est brouillée par les travaux forestiers. Cette zone est comprise dans la forêt domaniale du Fournel. Elle se situe dans un ubac frais et particulièrement humide de l'étage montagnard supérieur. Elle est réservée à l'exploitation forestière (grumes). Le mélèze (*Larix decidua*) est favorisé par la politique des ingénieurs des eaux et forêts. Il est estimé plus productif et plus rentable que le sapin blanc (*Abies alba*). Ce dernier a tendance à remonter dans les limites du montagnard supérieur et se mélange aux mélèzes, au désarroi des forestiers car il gêne le développement des jeunes semis. La dynamique entre le mélèze et le sapin est mal connue par les écologues. En effet, le sapin est souvent associé dans la tranche montagnarde au hêtre qui déserte les vallées sèches du Briançonnais et, dans la tranche montagnarde supérieure, à l'épicéa lui aussi absent de cette aire biogéographique.

■ Les carottages

Les carottages ont été réalisés sur deux places à charbons proches de quelques mètres (fig. 23). Dans le sondage 3, les charbons extraits de la carotte n° 1 donnent une datation médiévale : 947 BP, soit 1200-1209 de notre ère calibrée. La carotte n° 2 réalisée à 26 cm de profondeur donne aussi une datation médiévale, mais plus haute : 1014 BP, soit 904-1155 de notre ère calibrée. Enfin, les charbons extraits de la carotte n° 2 réalisée à 40 cm de profondeur dans le sondage 1 donnent une fourchette chronologique lâche : 242 BP soit 1525-1946 de notre ère calibrée.

Ces résultats sont particulièrement encourageants et motivent de nouvelles perspectives de recherche. Les datations du sondage 3 offrent une fourchette chronologique qui correspond à l'exploitation médiévale des mines de L'Argentière-la-Bessée. Toutefois, il n'est pas possible d'établir des liens directs entre les deux activités dans l'état actuel des connaissances. Mais l'hypothèse de travail est séduisante. En attendant, il n'est pas interdit de comparer le spectre anthracologique du Simon de l'Aigle avec ceux du Fournel.

Le diagramme anthracologique du Bois du Simon de l'Aigle correspond aux datations radiocarbone les plus hautes. Il révèle trois taxons différents : *Abies sp.*, probablement le sapin blanc, *Larix-Picea*, probablement le mélèze et *Sorbus sp.*, probablement le sorbier des oiseleurs. Le sapin représente 75 % des fréquences relatives, le mélèze 17 % et le sorbier 1,5 %. Ces premiers résultats ne sont pas représentatifs car ils proviennent d'un prélèvement ponctuel. Toutefois, le nombre de charbons analysés (deux cents fragments) autorise quelques interprétations sur la forêt exploitée pour le charbonnage. En effet, le diagramme anthracologique révèle un ensemble floristique et physiognomique (proportions respectives des essences entre elles) cohérent d'un point de vue écologique. Le sapin est dans son aire de répartition biogéographique. Toutefois, l'absence du hêtre (*Fagus sylvatica*) dans ce massif montagnard d'ubac de la haute Durance tend à se confirmer pour les X^e-XII^e s., notamment dans le cas du vallon du Fournel. Le mélèze, quant à lui, tient déjà une place prépondérante.



Fig. 23 – Proto-industries et agropastoralisme. Sondage à la tarière pédologique réalisé par Jean Morel (ONF) sur le replat du Simon de l'Aigle (V. Py).

Il s'agira dans des travaux futurs de déterminer les raisons de son développement. Est-il lié, dans ce cas particulier, à la pression anthropique et au déboisement généré par le charbonnage ? Et/ou son développement est-il sous-tendu par des facteurs climatiques et environnementaux au sens large dont l'articulation est complexe ?

Le sorbier est une essence de second plan. Il se développe au profit de coupes et d'éclaircissements et/ou dans des espaces plutôt ouverts. Il compose le manteau des limites forestières et des landes de montagne. Le mélèze et le sapin ne sont traditionnellement pas associés dans les descriptions biogéographiques et écologiques. Dans le cas du Simon de l'Aigle, il est vrai qu'on est situé dans la partie supérieure de l'étage montagnard où se côtoient actuellement ces deux essences. Toutefois, cette dynamique a été générée par des pratiques forestières récentes (semis de mélèzes). Dès lors, seul un échantillonnage exhaustif des dépôts charbonneux permettra de préciser cette dynamique.

La comparaison du diagramme du Simon de l'Aigle avec ceux des mines d'argent offre des résultats surprenants. Dans les prélèvements miniers, les fréquences du sapin sont très faibles par rapport à la quasi-exclusivité du mélèze. Elles projettent l'image d'une sapinière dégradée, en phase de colonisation dès le XI^e s. dans les massifs boisés de l'ubac. Mais, à la lueur de ces derniers résultats, cette hypothèse est à considérer avec beaucoup de réserves.

Les territoires d'approvisionnement en combustible apparaissent différents pour l'abattage au feu et le charbonnage. Comme le mélèze est exploité au même titre que le sapin pour le charbonnage, ces différences de fréquences ne peuvent pas être interprétées comme un choix spécifique des espèces pour telle ou telle activité. Dès lors, pourquoi les mineurs ne s'approvisionnent-ils pas ou peu en sapin ? Existe-t-il des modes de répartition des activités dans des secteurs forestiers définis ? La question reste ouverte car toutes les clés d'interprétation ne sont pas encore réunies. Toutefois, ces résultats justifient notre

démarche. Il est nécessaire d'élargir la vision industrielle de la forêt à toute la chaîne opératoire (charbonnage, métallurgie et mine).

Vanessa Py
Doctorante, CNRS-LAMM

Palet Martinez 1999 : PALET MARTINEZ (J.-M.) – *Prospection inventaire sur la commune d'Orcières (05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1999.

Palet Martinez 2000 : PALET MARTINEZ (J.-M.) – *Sondages archéologiques sur les structures pastorales des sites de Pré Brunet, Lac de Lauzons et Cabanes de Rougnous (Parc national des Écrins)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2000.

Walsh 2000 : WALSH (K.) – *Fouille archéologique programmée sur la structure pastorale de Faravel XII* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2000, 41-43.

Walsh 2001 : WALSH (K.) – *Fouille archéologique programmée sur les sites d'altitude de Faravel XIII et Faravel XIV, commune de Freis-sinières (05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ ; Gap : Parc national des Écrins, 2001, 66-72.

Walsh, Mocchi 2002 : WALSH (K.) – *Sondages archéologiques sur trois sites d'altitude de la montagne de Faravel et de l'abri Fangeas : Faravel XIX, Fangeas VI et Fangeas VII et prospection-inventaire dans la haute vallée de Chichin (05)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA : CCJ ; Gap : Parc national des Écrins, 2002. 137 p.

Protohistoire

Nécropoles tumulaires

Une opération de prospection thématique consacrée aux tumulus protohistoriques des Hautes-Alpes¹ a eu pour objectif le recensement précis de chaque tertre associé aux grandes nécropoles connues depuis le début du XIX^e s. et la vérification des sites isolés signalés plus récemment.

Les travaux sur les nécropoles, le plus souvent localisées globalement, ont permis d'individualiser chaque

tertre subsistant et de constater la dégradation générale des sites.

Les tumulus isolés se sont avérés n'être, dans la plupart des cas, que des buttes morainiques, pierriers voire ruines de bâtiments ou tas de gravats.

En conclusion, l'état général des nécropoles tumulaires des Hautes-Alpes est stationnaire depuis quelques années ; les prospections réalisées devraient permettre une surveillance plus précise des tertres toujours à la merci de travaux d'exploitation agricole ou forestière.

¹ Convention et co-financement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie).

Éric Mahieu
Actilia Multimédia

Gallo-romain

LA BÂTIE-MONTSALÉON et LE SAIX Prospections géophysiques

Moyen Âge

Deux opérations de prospection géophysique par méthode électrique multi-profondeur ont été conduites en 2003¹.

La première, sur l'agglomération romaine de *Mons Seleucus* à La Bâtie-Montsaléon, a été menée sur une superficie de 1,8 ha au nord de la parcelle traitée en février 2001. Des variations géologiques importantes ont été mises en évidence. De nombreuses structures ont été détectées et cartographiées en différents

points du site, ainsi que des anomalies linéaires causées par une organisation parcellaire ou un réseau de drainage. Enfin, le réseau des anomalies ponctuelles déjà observées a été enrichi. En 2004, ces observations seront complétées par une troisième phase sur les parcelles situées au sud-est.

La seconde a été effectuée sur le site de l'abbaye chalaisienne de Clausonne (Le Saix). Les cartographies géophysiques établies ont montré la présence de structures bâties sur l'ensemble de la zone prospectée, d'une superficie de 0,5 ha, et pourront guider le choix de l'emplacement de futurs sondages.

¹ Par la société Terra Nova ; convention et co-financement entre l'État (DRAC-SRA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

D'après Terra Nova

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 3

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
6677	Cannes. Château	Blanc, Fabien (AUT)	24	SD				CON	1
5999	Castellar. Abri Pendimoun	Binder, Didier (CNR)	11	FP				NEO	2
6693	Castellar. Commune	Arellano, Almudena (BEN)		PRD				DIA	2
6706	Grasse. Commune	Belotti, Bruno (EN)		PRD				DIA	3
6483	Grasse. ZAC de Roure	Vecchione, Muriel (INR)		OPD				NEO ANT	3
6632	Lucéram. Cime de la Plastra	Salicis, Claude (ASS)	14	SD				FER	4
6564	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	02	FP				PAL	5
6419	Nice. Tramway	Bouiron, Marc (INR)		OPD	○			—	5
6822	Pierlas. Chapelle Saint-Sylvestre	Suméra, Franck (SDA)		SD				MA	6
6674	Saint-Étienne-de-Tinée. Tortisse/Cime du Fer	Morin, Denis (CNR)	25	PRT				DIA	7
6630	Tende. Mont Bego	Lumley, Henry de (CNR)	30	RAR				CHA BRO	8
6631	Tende. Mont Bego, cime des Lacs	Masson, Émilie (CNR)	30	RAR	▲			—	8
6663	Turbie (La). Colline du Puy	Binninger, Sophie (AUT)	21	FP	○			—	9
6664	Turbie (La). Trophée d'Auguste	Binninger, Sophie (AUT)	21	PRT	◆			—	9
6657	Vallauris. Les Encourdoules	Gazenbeek, Michiel (INR)	20	FP				FER HAU	10
6691	Cantons de Bar-sur-Loup, Courségoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiery. Grottes	Fulconis, Stéphane (BEN)		PRD				DIA	
6658	Massif du Mercantour. Pastoralisme d'altitude	Geist, Henri (ASS)	20	PRT				DIA	
6696	Haute-Roya : Tende, La Brigue, Fontan	Machu, Pierre (MUS)		PRD				DIA	
6006	Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes	Gazenbeek, Michiel (INR)	20	PCR				DIA	
6675	Techniques de construction médiévale en Provence orientale	Blanc, Fabien (AUT)		PRT				MA	
6751	Caille, Séranon, Andon, Valderoure	Vallet, Claude (BEN)		PRD	▲			—	

FP Fouille programmée

OPD Opération préventive de diagnostic [DG]

PAN Programme d'analyses

PCR Projet collectif de recherche [PC]

PRD Prospection diachronique [PI]

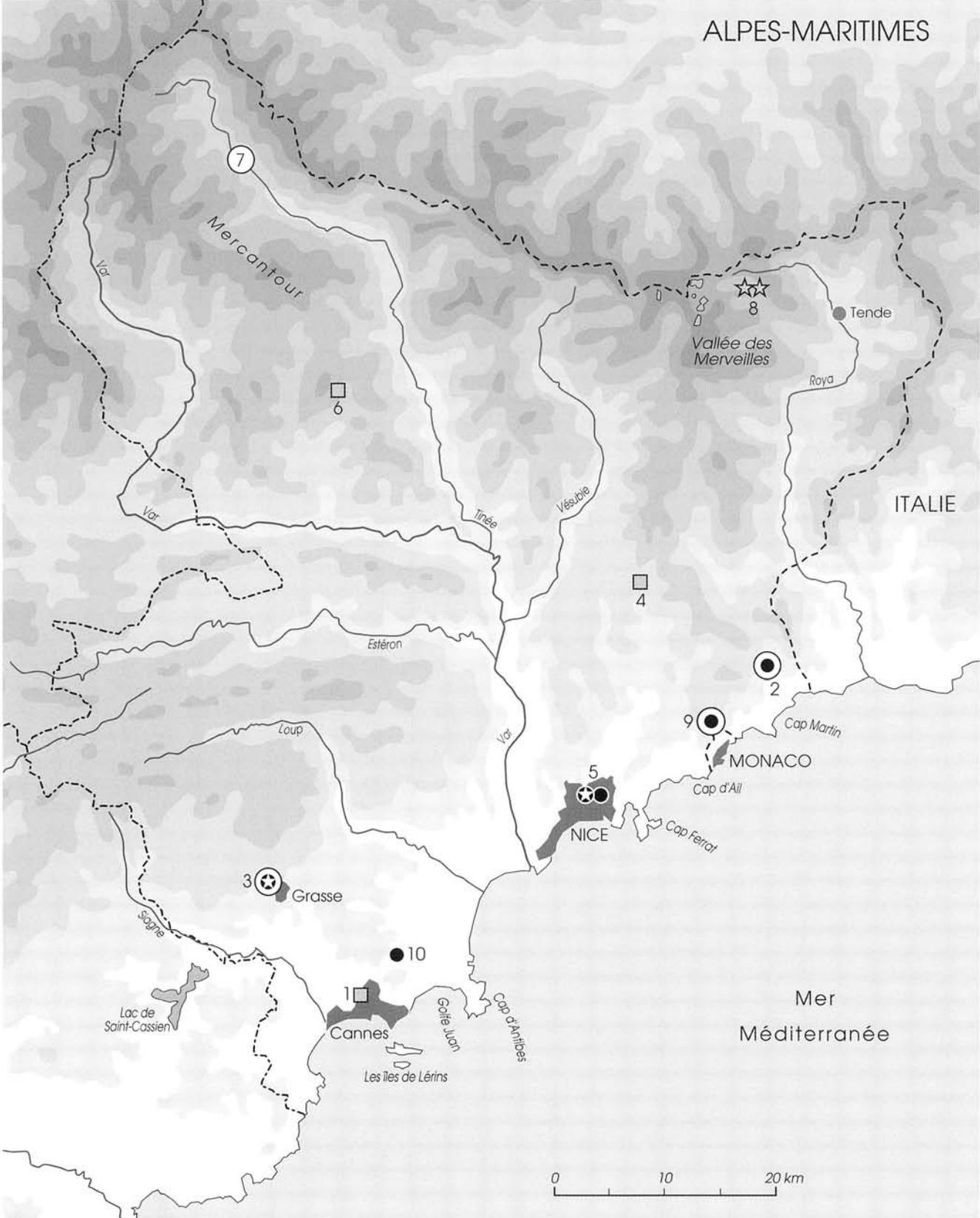
PRT Prospection thématique (PT)

RAR Relevé d'art rupestre (RE)

SD Sondage

● opération négative ; ○ opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ◎ opération autorisée en 2003 et terminée en 2004 ; ▲ notice non parvenue

ALPES-MARITIMES



- fouille programmée
- ⊕ opération préventive de diagnostic
- sondage
- ☆ relevé
- prospection

CANNES
Château

Contemporain

Après l'étude du bâti ¹, le château a fait l'objet en 2003 d'un sondage destiné à reconnaître la puissance stratigraphique du site et son état de conservation. Parallèlement il s'agissait, si possible, de comprendre les rapports entre la tour isolée et la muraille ; malheureusement, tous les niveaux ont été enlevés jusqu'au roc, au plus tard dans la seconde moitié du XIX^e s.

L'installation sur le site à partir de 1877 d'une manufacture de poteries artistiques a achevé de détruire les couches anciennes. Par la suite, la cour du château a été régulièrement nettoyée jusqu'à la fin de son fonctionnement en 1931. Néanmoins, les aménagements et le mobilier retrouvé en fouille (près de 12 000 tessons) permettent de restituer la chaîne opératoire de réalisation des poteries, de la couche d'argile jusqu'au produit fini, pour les faïences d'art à forte couverte (fig. 24), les grès flammés, les reflets métalliques et tous les essais de pâtes et couleurs (fig. 25). L'examen de collections privées de céramiques provenant de cette manufacture a permis de faire quelques comparaisons et affiner les datations. Quelques pièces atypiques, car récentes, ont fait l'objet d'analyses descriptives et d'un enregistrement selon un protocole précis : mesures et catalogage, essai de détermination d'un NMI, etc. (pour les picots et trépieds par exemple). Notre manque de connaissance de ce type d'établissements récents n'a pas facilité l'interprétation stratigraphique ; toutefois, les éléments recueillis indiquent que la production reconnue en fouille date de la dernière période de la faïencerie entre 1922 et 1931.

La collecte et l'analyse de la documentation récente ont par ailleurs mis en évidence que la tour n'a pas été détruite partiellement en 1823 – comme l'admet la

tradition locale – mais en 1877 lors de l'installation de la manufacture. Un vaste réaménagement du site est alors intervenu et les pierres de la tour ont servi à la



Fig. 24 – CANNES, Château. Faïence émaillée peinte avec motifs de palmiers et agaves sur fond bleu sous forte couverte. Spécialité de la manufacture. Tamponnée et signée à la main « Mont Chevalier – Cannes » (n° inventaire : 06/029/0010, 1025, 5) (F. Blanc).

¹ Voir BSR PACA 2002, 57-58.

construction de l'actuelle aile occidentale du château. De même, les données de fouilles, associées aux sources iconographiques, remettent en question la validité de certaines restaurations d'après-guerre. D'après les archives et comptes de restauration (archives du Patrimoine, départementales, municipales), la tour aurait été restaurée en 1947. Pourtant, la confrontation des sources montre que cette dernière a été restaurée au plus tard en 1939, posant la question de la fiabilité et de l'exploitation de la documentation récente.

Enfin, une partie des fondations a été mise au jour. La fouille a montré qu'elles présentent des restaurations antérieures au XIX^e s. Malheureusement, le mobilier recueilli (XX^e s.) ne permet pas de préciser la datation de leur mise en place ou de leurs transformations. La muraille, en regard de la tour, a été partiellement mutilée et réutilisée par la manufacture pour la réalisation de rondeaux de cuisson.

Fabien Blanc



Fig. 25 – CANNES, Château. Carreau émaillé peint avec essai de peinture et palette (n° inv. : 06/029/0010, 1025, 31) (F. Blanc).

Diachronique

CASTELLAR Commune

La commune de Castellar, qui se situe à proximité de plusieurs fameux gisements préhistoriques connus depuis le XIX^e s. comme l'Albarea à Sospel ou les grottes de Grimaldi à Vintimille, recèle, elle, le gisement néolithique de Pendimoun. La présence de ces sites rendait cette prospection encore plus intéressante.

La méthode de prospection employée, qui tenait compte des difficultés d'accessibilité sur le terrain, reposait sur l'évaluation des possibilités d'établissement des populations sur le territoire de Castellar et sur l'appréhension d'hypothétiques itinéraires de circulation entre le bord de mer et l'intérieur des terres. Ainsi, nous avons recherché les matières premières qui pouvaient justifier la présence ou le passage des

populations anciennes sans négliger les sources d'eau, lieux d'activités limitées ou ponctuelles, que nous avons considérées comme externes à la zone d'installation mais nécessaires à celle-ci.

Ces nombreuses sources, taries en été, présentent parfois des aménagements plus ou moins élaborés, mais jamais antérieurs au siècle dernier. Autour des sources, des argiles plastiques à qualité variable ont été observées. Des sables colorants et un gisement à chaille siliceuse verte d'assez mauvaise qualité ont été aussi trouvés au cours de cette première campagne de prospection.

Almudena Arellano et Patrick Simon

Néolithique

CASTELLAR Abri Pendimoun

À proximité de la frontière franco-italienne, à environ 4 km de la mer et 700 m d'altitude, Pendimoun constitue une des principales stratigraphies de référence pour le Néolithique ancien et moyen du bassin occi-

dental de la Méditerranée ¹. L'ensemble constitué par la succession des épisodes d'habitat et sépultures du

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 58-59.

Néolithique ancien (Impressa puis Cardial), entre ca 5900 et ca 4900 cal. BC, est particulièrement détaillé et constitue de ce fait un *unicum*.

Les apports de l'opération de 2003 sont de plusieurs ordres :

- apports factuels : précisions dans la périodisation du Néolithique ancien et moyen ; caractérisation de l'évolution des structures économiques et territoriales néolithiques ; précisions sur les modes de vie et les techniques ; caractérisation des environnements ; éclairages nouveaux sur les interactions culturelles dans le bassin centro-occidental de la Méditerranée et dans l'aire alpine ;
- apports méthodologiques : mise en évidence des processus complexes de formation du site ; nouveaux développements interdisciplinaires.

◆ L'Impressa

En 2003, le sommet du Néolithique ancien I (Impressa) a été atteint et en grande partie fouillé dans le secteur sud-est (essentiellement l'US.5711 datée vers 5750-5650 cal. BC). Cet ensemble est structuré ; il livre de très nombreux documents céramiques, un peu de faune mammalienne et marine, des macrorestes végétaux mais pas d'industries, lithique ou osseuse.

Par plusieurs aspects, cette installation témoigne d'une méconnaissance des ressources locales (ou d'un désintérêt pour ces ressources) : pas d'exploitation des silex locaux, prépondérance de céramiques fabriquées à partir de ressources « exogènes », rôle insignifiant de la chasse. Ces aspects pourraient être interprétés comme des traits pionniers. L'étude archéozoologique réalisée en 2003 (L. Gourichon) confirme les indices livrés par les études antérieures (Binder *et al.* 1993) : l'élevage Impressa est fondé sur le Mouton, il n'y a aucune attestation de Chèvre dans ces niveaux. Ceci doit être rapproché des observations faites aux Arene Candide (Rowley-Conwy 1997) où seul le Mouton a été observé, malheureusement dans un contexte hétérogène (Cardial et Impressa mélangés). L'analyse carpologique de ces niveaux (L. Bouby) revêtira dans ce contexte un très grand intérêt.

La faune marine regroupe essentiellement des patelles (C. Cade). L'analyse préliminaire des variations des rapports isotopiques du carbone et de l'oxygène ($^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ et $^{16}\text{O}/^{18}\text{O}$) sur des coquilles de patelles et de moules provenant des horizons du Cardial et de l'Impressa (H. Kenny) indiquerait une fréquentation plus continue du site durant l'Impressa, au contraire du Cardial qui est caractérisé par une plus forte mobilité saisonnière ².

Les taux significatifs d'espèces végétales d'affinités méso-méditerranéennes révélés par l'anthracologie pour cette phase (S. Thiébaud) peuvent être interprétés comme des indices climatiques (conséquences de l'événement aride de 6200 cal. BC ?) et/ou comme les indices d'une collecte de végétaux dans des milieux différenciés.

² Devant l'intérêt de ces résultats, nous avons proposé d'étendre les analyses à des séries plus substantielles dans le cadre de l'appel à projets Éclipse II (décembre 2003, coordination J.-É. Brochier).

Cette étape du Néolithique ancien fournit une série substantielle de profils céramiques complets ou sub-complets. Plusieurs récipients mériteront d'être restaurés. Les raccords opérés entre les documents découverts cette année et les matériels des campagnes antérieures ont été très productifs et ont permis de corriger des erreurs d'interprétation des formes générées par la très grande irrégularité de ces récipients montés sans doute exclusivement par modelage.

Les derniers travaux confirment les particularités stylistiques de l'Impressa de Pendimoun et son originalité par rapport au Cardial et ses différences par rapport aux autres aspects contemporains de l'Impressa ligure (Finale, Arene Candide : Maggi, Starnini 1997), provençal (Nice, Caucade : Binder, Maggi 2001) ou languedocien (Portiragnes, Pont-de-Roque-Haute et Peyrosignado : Manen 2000).

La série de l'US.5711 se caractérise par une grande diversité de formes : coupes, gobelets, jattes à fond plat et jarres. Les formes non décorées sont bien représentées ; lorsque la matière première s'y prête, les poteries font l'objet d'un traitement poussé par brunissage. Les décors sont en majorité réalisés à l'ongle ou par pincements, sinon avec une petite matrice (rarement identifiable). Les modes de suspension sont constitués par des languettes, perforées ou non, et par des prises opposées en forme de corne, très originales. Les fonds sont fréquemment aplatis et cabossés. Les hypothèses de connexion avec l'aire adriatique (Marches, Abruzzes, Pouilles) restent valides. Le faible décalage chronologique entre les premières implantations néolithiques sur les côtes méditerranéennes de la France et du sud-est de l'Italie (Binder, Guilaine 1999) est par ailleurs confirmé.

On ne dispose encore que de maigres indices pour les phases initiales de l'installation néolithique dans le secteur sud ; nous envisageons leur fouille exhaustive en 2004.

◆ La question du Cardial ancien

Les dépôts du Cardial ancien « géométrique » (style Basi-Pienza-Filiestru) sont assez décevants. Le matériel associé aux structures en creux est rare ; une partie en a été attribuée à une hypothétique phase de « transition » entre le Cardial ancien et final.

Certaines structures sous-jacentes à l'horizon du Cardial final sont assez bien conservées (trois foyers empierrés par exemple) ; d'autres sont plus difficiles à interpréter, recreusant les couches Impressa et y remaniant beaucoup de céramique (une fosse par exemple). L'analyse microstratigraphique (projections 3D et analyse des remontages de céramique et de faune) doit être impérativement réalisée pour mieux maîtriser le processus de formation de cet ensemble sans doute hétérogène. Pour ce qui concerne l'économie, il y a encore peu de choses à dire de cette étape. On constate que le spectre d'élevage s'élargit (avec l'apparition de la Chèvre) ; deux éléments de faucille semblent indiquer la pratique de l'agriculture dans un environnement proche. Un de ces éléments, à petites denticulations, se rapproche de pièces précédemment découvertes à Pendimoun en contexte cardial. Les

activités techniques sont attestées et notamment la fabrication de poinçons sur métapodes de petits ruminants, fabrication marquée par le rejet de plusieurs pièces techniques regroupées sur une petite surface. Quelques tessons de Cardial géométrique ont été découverts. Ils se raccordent à un vase déjà connu provenant du comblement de la sépulture 1 ; d'autres appartiennent à une bouteille à décor similaire. La question de la nature de l'occupation correspondant à ce style céramique reste très ouverte : l'hypothèse, déjà émise, selon laquelle il serait lié à l'épisode funéraire n'est pas invalidée. À cet égard, les hypothèses produites par G. Goude sur le régime alimentaire des individus des sépultures 1 et 2, précédemment fouillées (Binder *et al.* 1993) sont particulièrement intéressantes : les rapports isotopiques du carbone et de l'azote mesurés sur les os humains ne témoignent pas d'une consommation significative de mollusques marins alors que le contexte général pourrait laisser penser que cette activité était importante pendant tout le Néolithique ancien ; ces sépultures correspondent peut-être à un épisode funéraire spécifique et bref. La fouille du Cardial que nous espérons entreprendre en 2004 dans le secteur nord-ouest devrait livrer des éléments plus précis sur la chronologie interne du Cardial et sur les rapports stratigraphiques et fonctionnels entre les sépultures et les autres structures domestiques.

◆ Le Cardial final

Les structures du Cardial final apportent un ensemble important de données sur cette étape particulièrement mal connue en Provence : importantes séries céramique et faunique, nombreuses structures de combustion. La plus récente de ces structures, si l'on considère la microstratigraphie interne de cette phase, est datée vers 5100-4900 cal. BC. Il conviendra de réaliser des datations sur d'autres structures du même ensemble, pour tenter d'en apprécier la durée. Cette phase d'occupation est tout à fait exemplaire, selon nous, des processus de formation de ce type de site, par agrégations et recreusements récurrents de petites structures discrètes. Il est probable que, dans un contexte lithologique moins favorable, de telles traces d'occupations et d'aménagements successifs auraient pu disparaître, constituant alors un épandage unique à valeur de palimpseste.

La faune est assez bien documentée et indique que, si l'on se situe toujours dans un contexte pastoral fondé sur l'exploitation des petits ruminants pour leur viande, le spectre d'élevage s'élargit au profit du Bœuf et peut-être du Porc (L. Gourichon).

Si l'outillage associé à cette étape est classique à tous points de vue (approvisionnement, technologie, typologie), il n'en est pas de même pour la céramique dont le style pose plusieurs problèmes.

Tout d'abord il faut constater que les techniques et les thèmes décoratifs, de même que les formes, s'éloignent peu ou prou des standards du Cardial provençal.

- Techniques décoratives : le *cardium* est utilisé dans des modalités pivotantes et/ou en impression tangentielle ; dans plusieurs cas, les impressions se rappro-

chent du *pointillé-sillonné au peigne à cinq dents* évoquant la sphère danubienne, il est difficile d'affirmer qu'il s'agit bien d'une coquille en impression pivotante traînée ; dans d'autres cas, la surface est à peine effleurée. On observe le recours à des matrices diverses : branchette cassée ou esquille, avec parfois des aspects de peigne à deux dents, tige creuse. La variabilité des positions de la matrice est importante : impressions normales ou tangentielles.

- Thèmes décoratifs et structure du décor : les impressions s'organisent le plus souvent en registre horizontal sous le bord : lignes parallèles d'impressions distinctes, pivotantes et/ou peignées. Un vase (ou groupe de vases), attribué à la transition avec le Cardial ancien, montre une disposition en panneaux ; un autre, daté du Cardial final, montre une disposition des impressions en métopes de part et d'autre d'un cordon pincé. Deux ou trois vases présentent une disposition des impressions (à la branchette ?) en bandes verticales dans une thématique étrangère au Cardial.

- Parmi les rares formes pour lesquelles on a pu proposer une reconstitution, cinq présentent des ouvertures quadrilobées : il s'agit de marmites et de coupes dans la phase du Cardial final et d'une jarre dans l'horizon dit de transition. Ces vases ne sont pas associés à une technique de décoration spécifique : toutes sont utilisées. Les lobes signalent souvent les anses ; celles-ci sont dans la majorité des cas des oreilles perforées. Plusieurs de ces vases, s'ils étaient dépourvus de décoration, trouveraient parfaitement leur place aux Arene Candide dans l'horizon VBQ1 (Maggi, Starnini 1997).

Ces données suggèrent une assez grande perméabilité entre des systèmes souvent considérés comme distincts (fin des cycles du Cardial et du Rubané, VBQ). Plusieurs axes de recherche mériteraient d'être développés en parallèle :

- une analyse détaillée des traits communs avec les céramiques de la fin du cycle Rubané et une réactivation des problématiques sur les relations nord-sud ;
- une analyse également précise des aspects formatifs de la culture des Vases à Bouche Carrée en Ligurie, voire des aspects antérieurs au sein desquels les céramiques quadrilobées sont déjà présentes (par exemple l'horizon Fiorano de Lugo).

◆ La culture des Vases à Bouche Carrée-Quadrilobée

Parmi les apports majeurs du programme 2001-2003, il faut rappeler l'identification de la phase formative des VBQ (style géométrique linéaire ou Finale - Quinzano) aux confins de la Ligurie et de la Provence orientale.

La séquence VBQ1 de Pendimoun se situe de façon certaine dans la première moitié du 5^e millénaire. Ces installations sont en effet calées par le bas, après le Cardial final (daté ici vers 5100-4900 cal. BC) et avant la mise en place du complexe chasséen (après 4350 cal. BC). Il existe vraisemblablement une lacune entre les VBQ1 et la mise en place du Chasséen. En effet, les aspects protochasséens, en interaction avec la phase 2 (style méandro-spiralique ou Chiozza) des VBQ (type Giribaldi st.6B), sont absents du site de

Pendimoun ; à Giribaldi ces aspects sont datés par AMS vers 4650-4350 cal. BC.

Aussi peut-on parfaitement envisager, pour les VBQ1 de Pendimoun, une datation proche de celle qui a été obtenue par AMS pour un horizon semblable aux Arene Candide (couche 7D des dernières fouilles de R. Maggi, cf. Binder, Maggi 2001) soit 4850-4650 cal. BC. Les analyses AMS (en cours) permettront de discuter cette hypothèse. Les similitudes entre les matériels des VBQ1 de Pendimoun et ceux recueillis aux Arene Candide (couches 13, fouilles Tinè) et à la Pollera (fouilles Odetti) sont flagrantes, même si Pendimoun livre une série moins étoffée.

Cet aspect conforte évidemment les réflexions précédentes concernant le Cardial final. Il n'est pas déraisonnable d'envisager une continuité entre le Cardial final et les VBQ dans cette région. En d'autres termes, les VBQ1 constituent l'horizon épiscardial du domaine liguro-provençal, domaine dans lequel l'Épiscardial dans son acception languedocienne (style à sillons et cannelures, Gazel II-III) n'existe guère.

Bien que les éléments de continuité entre le Cardial final et les VBQ soient évidents à Pendimoun, le passage d'une étape à l'autre s'accompagne d'importants changements économiques et sociaux : changement des réseaux d'approvisionnement aux dépens des sources occidentales et au profit des régions padanes (jadéites piémontaises, silex lombard), modification très importante de la structure de l'élevage avec la présence caractéristique du Cochon et la forte diversification des objectifs de l'élevage des petits ruminants, désormais tourné, selon L. Gourichon, vers les produits secondaires (le lait et peut-être la laine). Ces mutations semblent précoces par rapport à ce qui a été observé jusqu'ici en Provence occidentale et dans la vallée du Rhône.

En dépit d'une lacune possible de deux à trois siècles entre les VBQ1 et les premiers aspects du Chasséen, une forte continuité apparaît dans les traditions techniques et tout particulièrement dans les modes de production de la céramique. Cette continuité est particulièrement bien mise en relief par les résultats du

programme de caractérisation pétrographique et chimique des matériaux céramiques réalisé par E. Basso.

Didier Binder *

avec la collaboration de Claude Alexandre, Elena Basso, Catherine Cade, Francesca Crepaldi, Gwenaëlle Goude, Lionel Gourichon, Henry Kenny, Cédric Lepère, Fabrice Nicolle et Stéphanie Thiébault

*UMR 6130 du CNRS, CEPAM

Binder et al. 1993 : BINDER (D.), BROCHIER (J.-É.), DUDAY (H.), HELMER (D.), MARINVAL (P.), THIÉBAULT (S.), WATTEZ (J.) – L'abri Pendimoun (Castellar, Alpes-Maritimes) : nouvelles données sur le complexe culturel de la Céramique Imprimée méditerranéenne dans son contexte stratigraphique. *Gallia préhistoire*, 35, 1993, 177-251.

Binder, Guilaine 1999 : BINDER (D.), GUILAINE (J.) – Rapports du groupe de travail sur la néolithisation : la Méditerranée centrale et occidentale. In : ÉVIN (J.) éd., OBERLIN (C.) éd., DAUGAS (J.-P.) éd., SALLES (J.-F.) éd. – *¹⁴C et Archéologie*. Paris : Société préhistorique française, 1999, 454-459 (Mémoires de la Société préhistorique française ; 26) (*Revue d'archéométrie*. Supplément).

Binder, Maggi 2001 : BINDER (D.), MAGGI (R.) – Le Néolithique ancien de l'arc liguro-provençal. *Bulletin de la société préhistorique française*, 98, 2001, 411-422.

Maggi, Starnini 1997 : MAGGI (R.), STARNINI (E.) – Some aspects of the pottery production. In : MAGGI (R.) éd. – *Arene Candide : a functional and environmental assessment of the Holocene sequence (Excavations Bernabo' Brea-Cardini 1940-1950)*. Roma: Il Calame, 1997, 279-338 (Memorie dell'Istituto italiano di paleontologia umana ; nuova serie 5).

Manen 2000 : MANEN (C.) – Implantation de faciès d'origine italienne au Néolithique ancien : l'exemple des sites « liguriens » du Languedoc. In : LEDUC (M.) éd., VALDEYRON (N.) éd., VAQUER (J.) éd. – *Sociétés et Espaces. Actualités de la Recherche* : actes des Rencontres méridionales de préhistoire récente. Toulouse : 1998, 35-42 (Archives d'écologie préhistorique).

Rowley-Conwy 1997 : ROWLEY-CONWY (P.) – The animal bones from Arene Candide (Holocene sequence) : final report. In : MAGGI (R.) éd. – *Arene Candide : a functional and environmental assessment of the Holocene sequence (Excavations Bernabo' Brea-Cardini 1940-1950)*. Roma: Il Calame, 1997, 153-278 (Memorie dell'Istituto italiano di paleontologia umana ; nuova serie 5).

GRASSE Commune

Diachronique

Une première campagne de prospection-inventaire d'une durée de six mois a permis de confirmer – au-delà des espérances – l'importante documentation relative à la commune de Grasse et, par la suite, de réfléchir à la mise en place d'outils de travail spécifiques (fiches d'inventaire).

◆ La recherche : bilan intermédiaire et perspectives

Ce travail d'investigation a débuté par un dépouillement des sources écrites médiévales et modernes

avec, en premier lieu, les fonds d'archives comprenant la documentation des actes du cartulaire de Lérins (Moris, Blanc 1883 ; Doublet 1915), mais aussi les actes notariés et les cadastres de Grasse (Malausséna 1969). L'examen des cartes et des plans a réservé quelques surprises comme la découverte de ce « Plan distributif des eaux de la Foux » réalisé à l'aquarelle en 1830 par un ingénieur appelé Jacques Quine et qui mentionne non seulement les canaux, mais aussi les lieux de culte, les jardins, les moulins et les fabriques. La recherche s'est ensuite déplacée vers les nombreuses monographies parfois fantaisistes mais

toujours riches d'enseignement. Car, si les érudits du XIX^e s. ont, à leur façon, dépeint l'histoire d'une ville mythique que l'on voulait l'égalé d'Antibes, ils ont souvent légué un témoignage précieux (Valcourt 1878 ; Massa 1878).

Une troisième source documentaire intéressait bien sûr les articles et les rapports de fouilles menées sur la commune depuis le XIX^e s. (Sénéquier 1880 ; 1882 ; Chiris 1882 ; 1892-1893 ; Goby 1901 ; 1906 ; 1907 ; Guébard 1904 ; Vindry 1972 ; Lagrue 1989a ; 1989b ; Gassin 1996).

Fort d'une histoire millénaire, la commune de Grasse possède un patrimoine architectural et monumental d'une richesse considérable : enceintes protohistoriques, nécropoles antiques, ouvrages militaires et édifices privés médiévaux, lieux de culte, hôtels particuliers des XVII^e et XVIII^e s., établissements industriels liés à la révolution industrielle et à la parfumerie... Une reconnaissance de ces édifices (lorsque cela a été possible) a été entreprise sous la forme d'une prise de notes. Cette approche était accompagnée d'une couverture photographique systématique, d'une enquête orale et d'un examen attentif du pourtour des bâtiments afin de récolter un éventuel mobilier archéologique.

Dans un avenir proche, la recherche documentaire devrait s'élargir à tous les musées de la ville (Musée d'art et d'histoire de Provence et Musée international de la parfumerie) qui ne se limitent pas simplement au domaine de l'archéologie, mais touchent aussi l'histoire plus proche des activités industrielles (celle des objets liés à la parfumerie), artisanales (travail du cuir, production céramique) ou agricoles (oléiculture). Les bibliothèques particulières de ces musées renferment de nombreux ouvrages mais également une cartothèque particulièrement riche (Bompar, Bourcet, Darçon) et une photothèque comportant de nombreux clichés de Nègre et de ses successeurs qui restituent les visages de Grasse du XIX^e s. au XXI^e s. Le Centre d'archives départementales à Nice fait aussi partie des dépôts incontournables qu'il faudra consulter impérativement (notamment pour les visites pastorales, les relevés d'architectes, les plans d'édifices).

Sur le terrain, un examen de la vieille ville (maisons, façades, portes, fenêtres, caves) est prévu avec un recensement des éléments architecturaux qui présentent un intérêt certain. Les canaux aujourd'hui couverts et le réseau ancien de galeries devraient également faire l'objet d'un examen approfondi afin d'en étudier le bâti. Enfin, un travail de prospection est envisagé sur le territoire de la commune non seulement pour achever l'inventaire de ce qui existe mais aussi localiser ce qui a disparu de la mémoire collective.

◆ Finalités de la recherche : dépasser un simple inventaire

Pour offrir une meilleure présentation, un fichier, accompagné d'une localisation des différents sites sur un document cartographique papier, a été conçu afin de compiler les données essentielles.

La fiche se compose des champs suivants :

- Ville / Fraction / Domaine Rural : Quartier, Rue, Bâtiment, Parcelle, Propriétaire
- Coordonnées Lambert / Altitude
- Type
- Caractéristiques : Données historiques / Données archéologiques
- Datation
- Nature de la découverte / État de conservation / Classement
- Bibliographie / Enquête orale / Autre documentation
- Photographie / Diapositive / Carte postale / Plan.

Ce travail se voulait au départ un simple outil de gestion des richesses archéologiques et historiques de la commune de Grasse, né de la volonté d'inventorier les vestiges connus et de localiser les zones sensibles du point de vue archéologique. Dans cette phase intermédiaire, les fiches relatives aux sites ont privilégié le tissu urbain du centre-ville (zone la plus menacée actuellement par les opérations immobilières).

Trois types d'édifices ont été recensés pour un total de quatre-vingt-dix-sept fiches :

- les bâtiments religieux (lieux de culte, résidences, chapelles, oratoires...) et laïques (hôpitaux, confréries...) à vocation confessionnelle ou de bienfaisance ;
- les aménagements militaires (tours, remparts, portes...);
- les constructions civiles (palais, maisons, fontaines...).

Très rapidement, l'idée de mettre en valeur ce patrimoine commun s'est imposée avec, pour ambition, la réalisation d'une base de données et d'une cartographie plus élaborée grâce à des logiciels de dessin. Cette recherche pourrait déboucher ensuite sur la réalisation d'un DEPAVF (*Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*) et, pourquoi pas, d'un SIG (*Système d'Information Géographique*).

Bruno Belotti

Chiris 1882 : CHIRIS (M.) – Notice sur un ancien camp retranché situé sur le plateau de Roquevignon, près Grasse. *Annales de la Société des lettres, des sciences et des arts des Alpes-Maritimes*, VIII, 1882, 44-46.

Chiris 1892-1893 : CHIRIS (M.) – Recherches sur la civilisation néolithique dans les Alpes-Maritimes. *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, XIX, 1892-1893, 97-111.

Doublet 1915 : DOUBLET (G.) éd. – *Recueil des Actes concernant les évêques d'Antibes*. Monaco : Imprimerie de Monaco ; Paris : Picard, 1915. cxxviii-427 p. (Collection de textes pour servir à l'histoire de Provence, publiés sous les auspices de... Albert I^{er} de Monaco).

Gassin et al. 1996 : GASSIN (B.) dir., BEVILACQUA (R.), BOURGUIGNON (L.), DANGEL (L.), DUBAR (M.), LUZI (C.), RODET-BELLARBI (I.), THIÉBAULT (S.) et CATALIOTTI (J.), DONATI (O.), FARBOS (S.), LANCELOT (S.), RICQ-DE BOUARD (M.), TAVARES (A.), VATTEONI (S.) collab. – *Grasse « Usine Chiris ». Les occupations préhistoriques*. Vol. I et II : DFS de fouille préventive. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1996.

Goby 1901 : GOBY (P.) – Découverte et fouille d'un tumulus de l'âge du Bronze à la Sarrée près Grasse (Alpes-Maritimes). *Journal de Grasse du 7 novembre 1901*, 1901, 1-8.

Goby 1906 : GOBY (P.) – Nouvelles recherches à la grotte sépulcrale préhistorique du Pilon-de-Magagnosc, près Grasse (Alpes-Maritimes). *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences* (Congrès de Cherbourg 1905), 1906, 682-686.

Goby 1907 : GOBY (P.) – Coup d'œil d'ensemble sur le Préhistorique de l'arrondissement de Grasse et notamment sur ses dolmens, tumulus et sépultures. In : Actes du deuxième Congrès préhistorique de France, Session de Vannes, 1906. Paris : 1907, 382-410.

Guébard 1904 : GUÉBARD (A.) – Fouilles et glanes tumulaires aux environs de Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1904, 1, 301-311.

Lagrue 1989a : LAGRUE (J.P.) – *Restanque et mausolée au domaine de La Paoute, commune de Grasse (Alpes-Maritimes)* : rapport de l'étude d'impact et de la fouille d'urgence (mars-avril 1989), département des Alpes-Maritimes, commune de Grasse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1989.

Lagrue 1989b : LAGRUE (J.-P.) – *Route Sainte-Marguerite* : rapport de fouille d'urgence (avril 1989), département des Alpes-Maritimes, commune de Grasse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1989.

Malausséna 1969 : MALAUSSÉNA (P.-L.) – *La vie en Provence orientale aux XIV^e et XV^e siècles. Un exemple : Grasse à travers les actes notariés*. Paris : Libr. générale de droit et de jurisprudence, 1969. 413 p. (Bibliothèque d'histoire du droit romain ; XIV).

Massa 1878 : MASSA (Abbé S.) – *Histoire de Grasse*. Cannes : L. Vincent imprimeur-éditeur, 1878. vii-283 p.

Moris, Blanc 1883 : MORIS (H.), BLANC (E.) – *Cartulaire de l'abbaye de Lérins (publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique)* – Partie I : *Saint Honorat de Lérins*. Paris, H. Champion, 1883. lii-471 p.

Sénéquier 1880 : SÉNÉQUIER (P.) – Camps retranchés des environs de Grasse. *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*. VII, 1880, 143-167.

Sénéquier 1882 : SÉNÉQUIER (P.) – Excursions archéologiques aux environs de Grasse. *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, VIII, 1882, 194-208.

Valcourt 1878 : VALCOURT (Th. de) – *Cannes, son climat et ses promenades par le Dr de Valcourt et d'après Victor Petit*. Paris : Germer Baillière ; Cannes : Robaudy, 1878 (3^e éd., entièrement refondue). 344 p.

Vindry 1972 : VINDRY (G.) – *Alpes-Maritimes. Commune de Grasse. Parking du Cours Honoré Cresp* : rapport sommaire sur la fouille de sauvetage menée lors des travaux de creusement du parking souterrain, (juin-juillet 1972). Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1972.

Néolithique

GRASSE ZAC de Roure

Antiquité

En 1996, la fouille des terrains de l'ancienne usine Chiris, à Grasse, avait permis le dégagement d'un important gisement correspondant à un dépôt secondaire de collationnement, dont le mobilier était attribuable aux périodes paléolithique et néolithique¹. En outre, quelques fosses et lambeaux de sols témoignaient d'une occupation chasséenne en place. Ces premiers résultats ont entraîné la réalisation d'un nouveau diagnostic sur les 3 ha de terrains de l'ancienne usine Roure situés immédiatement à l'est des précédents, qui font actuellement l'objet d'un projet de ZAC. Le but de ce diagnostic qui s'est déroulé en trois semaines pendant l'été était, d'une part, de cerner les limites du gisement préhistorique Chiris, mais aussi de rechercher les vestiges de l'ancien établissement templier, repris plus tard par les capucins, que les textes situent dans cette zone en périphérie de la ville médiévale.

La difficulté majeure de cette intervention résidait dans la présence d'épaisses formations travertineuses qui venaient s'intercaler entre les niveaux d'occupation anthropiques et nécessitaient donc le creusement, au moins ponctuel, de tranchées profondes. Sur la vingtaine de tranchées ouvertes, les résultats se répartissent en deux zones géomorphologiquement distinctes. Au nord-est de la zone diagnostiquée, le versant oriental du vallon du Rossignol présente un faciès identique

à celui de l'usine Chiris. Le substrat, formé d'argiles conglomératiques, est recouvert par une épaisse séquence de gypse argileux à laquelle succède la formation travertineuse de « première génération ». Au-delà commence un feuilleté de séquences « anthropisées » et de niveaux de travertins ; Au sud-ouest, témoignant d'un important phénomène érosif, le substrat conglomératique est immédiatement recouvert par les niveaux de terres colluvionnées.

À ces différences topographiques correspond une dichotomie dans les modes d'occupation ou de conservation des vestiges. En effet, les strates les plus anciennes n'ont été conservées qu'au nord-est de la zone, en tête du vallon du Rossignol. À cet endroit, à 2 m de profondeur, est apparue une séquence préhistorique dont l'horizon inférieur n'a livré aucune structure mais seulement quelques éléments céramiques ou lithiques en position secondaire, proches, typochronologiquement, du mobilier d'époque chasséenne découvert à l'usine Chiris. Le second horizon correspond à une occupation néolithique en place, dont témoignent un petit foyer en cuvette et les restes d'une structure en pierres démantelée. Le mauvais état de conservation du mobilier céramique ne permet pas de dater plus finement cette occupation. Elle est recouverte par une strate qui a livré un mobilier chasséen en position secondaire, dont la faible usure dénote un transport de faible compétence, sur une courte distance. La dernière couche de cette séquence a livré un

¹ Voir *BSR PACA* 1996, 51-53.

mobilier mal conservé, attribuable au Néolithique final ou à l'époque protohistorique.

Après une nouvelle couche de travertins mal cimentés, sont apparus les fins niveaux de mise en culture de l'Antiquité, matérialisés par une série d'étroites fosses rectangulaires, peu profondes, dont sont issus quelques tessons de pâte claire et de paroi fine. Le dégagement de plusieurs structures drainantes (drains et fossés), lors de la fouille de l'usine Chiris, avait déjà révélé la mise en culture des coteaux dès la période antique.

Une nouvelle formation de travertins sépare les niveaux antiques des niveaux médiévaux. Ceux-ci consistent en d'épaisses strates de terres colluvionnées, accumulées à l'arrière de murs de terrasses, dont le démontage partiel a livré quelques tessons de majoliques pisanes datés du XIV^e s. Si le mobilier céramique (en position secondaire) contenu dans ces terres signale l'occupation du coteau dès le XIII^e s.,

aucune des maçonneries, aucun des sols repérés ne permettent de supputer la proximité de l'établissement templier recherché.

Bien que les résultats de ce diagnostic, dont le déroulement s'est trouvé ralenti par la démolition concomitante des bâtiments de l'usine, se soient avérés décevants, ils ont permis de mieux comprendre l'évolution paléotopographique des vallons. Les tranchées du diagnostic ont permis de constater que les pentes des coteaux étaient beaucoup plus marquées, rendant le phénomène érosif plus aigu. C'est la raison pour laquelle les vestiges les plus anciens ne sont conservés qu'en tête des vallons. C'est aussi pour cette raison que les pentes des coteaux sont très rapidement aménagées en terrasses, dont la largeur sera progressivement accrue au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Muriel Vecchione
INRAP

Âge du Fer

LUCÉRAM Cime de la Plastra

En 2003, nous avons poursuivi¹ l'étude de la structure quadrangulaire sommitale de la Plastra, « découpée » en dix-huit zones (fig. 26).

◆ Construction et stratigraphie du monument

■ Zone 01

Le dégagement de la face intérieure du mur sud a permis de mettre en évidence deux phases de construction. La partie basse du mur (monumentalisation) présente un alignement des faces des blocs, au nord, dans la zone 01. Elle correspond au mur nord initial (parement unique) de la zone 02. La partie haute du mur présente une inversion dans le positionnement des blocs. Pour cette phase de transformation du monument, les faces dressées des blocs sont alignées au sud et donc à l'extérieur de la structure.

Par ailleurs, le parement intérieur ouest s'intègre parfaitement, dans l'angle nord-ouest, au parement intérieur nord. Comme pour les gros blocs du parement extérieur, ce parement s'appuie sur le mur nord de la zone 02.

La zone 01, composée de trois murs (est, ouest et nord), peut être comprise comme une structure annexe à la zone 02 contre laquelle elle s'appuie. L'existence de parements intérieurs laisse supposer que sa vocation originelle n'était pas d'être simplement comblée. Nous avons mis au jour une succession de couches inférieures à pendages réguliers et parallèles qui correspondent à une véritable utilisation de la zone 01 avant son comblement. L'inclinaison des couches de

cet espace clos, sans ouverture, montre à l'évidence qu'il ne peut s'agir d'une habitation. Le niveau supérieur de ces couches est inférieur à l'arase du mur nord de la zone 02. Des fosses avec des cailloux de calage font penser à des trous de poteaux et laissent envisager une couverture de la zone 01.

Ainsi donc, et dans la mesure où nous pouvons mettre cette structure creuse en relation chronologique avec l'aire de combustion en gros blocs de la zone 04, tout la prédispose à constituer, lors de sa première phase d'utilisation, un lieu aménagé pour le recueillement des restes de crémations de la zone 04 (aucune trace de combustion en place n'a été décelée en zone 01).

Après sa surélévation, elle ne peut plus être un autel creux à cause de l'agencement intérieur des blocs supérieurs (faces brutes, instabilité).

Le comblement de sa partie haute, à partir du positionnement inversé des blocs, est assuré par les déblais issus de la démolition, en zone 02, de l'édifice sommital pressenti grâce à ses vestiges (mur à double parement, moellons, blocs de tuf taillés avec encoches, dalles de calcaire), ainsi que par les déblais plus fins dont, peut-être, ceux des couches d'occupations extérieures anciennes.

■ Zones 12, 14, 16

La plate-forme médiane constituant la zone 12 est délimitée par l'alignement, sur le substrat, de trois blocs moyens. Sa fonction n'est pas encore clairement définie : degré supplémentaire d'accueil ou chemin d'accès à la partie sommitale. La zone 14 constitue, a priori, une des plates-formes latérales principales du monument. La mise au jour d'un mur en gros blocs à double

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 61-63.

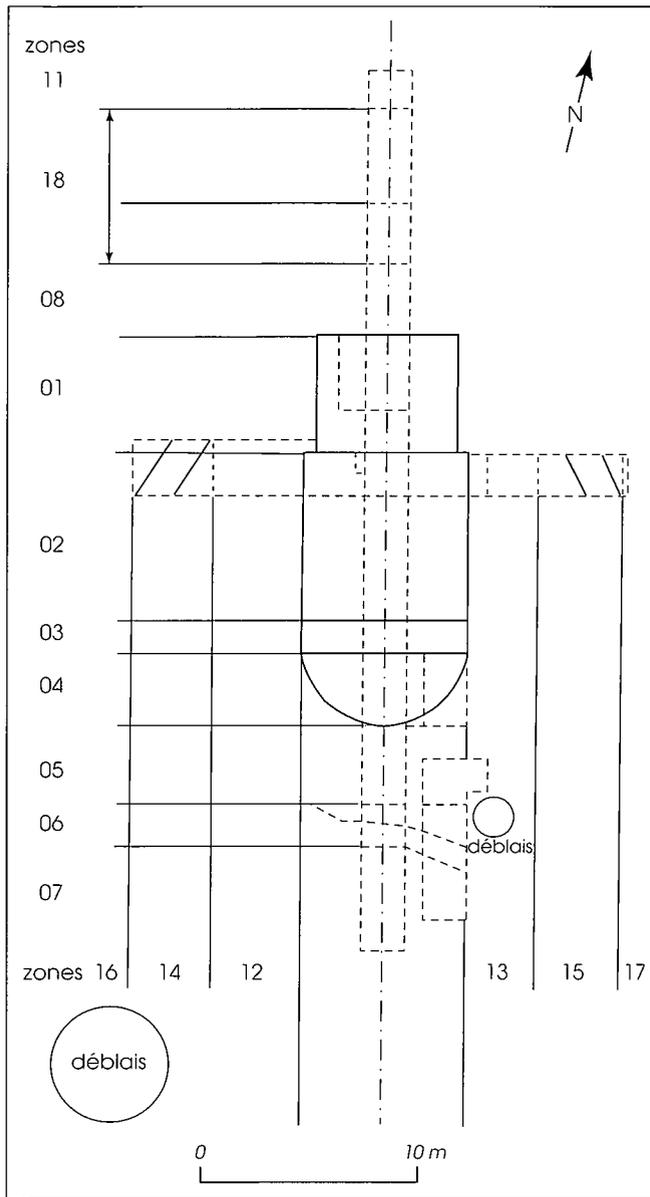


Fig. 26 – LUCÉRAM, cime de la Plastra.
Schéma des secteurs fouillés en 2003 (C. Salicis).

parement, large de 1,80 m, avec blocage interne, vient compléter notre approche de l'architecture du monument. Ce mur 14/16 est à mettre en relation avec celui mis en évidence en zone 15 (mur 15/17).

Dans cette partie ouest du transec ouest-est, plusieurs US sont composées, a priori, des mêmes éléments que ceux du comblement supérieur de la zone 01 : sédiment jaune, gros fragments de tuf, dalles. S'ils ne sont pas issus de la destruction de l'édifice sommital de la zone 02, ils correspondent alors aux déblais et déchets créés au cours de sa construction.

■ Zones 13, 15, 17

Ces zones renferment également des matériaux apparemment identiques à ceux des remblais de l'US 010411 de la zone 01 surélevée.

Le mur 15/17 en gros blocs est le pendant symétrique du mur 14/16 (plates-formes inférieures).

Avec la découverte de ces deux portions de mur, et si ce dernier ne correspond pas à la bordure d'un accès

en colimaçon, on s'achemine vers une configuration circulaire (ou ovale) double et tangentielle interne des plates-formes 12/13 et 14/15, le monument étant inscrit dans la plate-forme médiane 12/13, depuis le mur nord de la zone 01 jusqu'au mur semi-circulaire sud de la zone 04. L'étude de la zone 18 tend à confirmer cette architecture.

■ Zone 18

Sur un substrat marneux gris apparemment égalisé et semblant avoir été aménagé en paliers ou degrés, plusieurs couches (inférieures par rapport au niveau du plateau) de comblement se succèdent. Certaines d'entre elles, dont la plus profonde, renferment des galets, des charbons de bois, de la faune et/ou des céramiques, du mobilier métallique. Ce comblement n'est donc pas naturel. Le plateau nord est une surface artificielle créée de toutes pièces par comblement d'une dépression naturelle du substrat rocheux. Cette dépression a peut-être été utilisée comme fosse à offrandes ou fossé votif à l'instar de celle, plus petite mais également naturelle, de la zone 04 au sud.

Sous ce qui semble être les décombres des structures supérieures (notamment la zone 01), a été mise au jour une installation métallurgique pour le traitement complet du fer.

Le secteur contient de nombreux vestiges de cet artisanat allant des nodules ferreux intacts aux déchets métalliques de mise en forme et/ou de réparation, en passant par les différentes scories et l'outillage du forgeron. Une fosse de récupération contenait de nombreux déchets ferreux, des fragments de bijoux en bronze et une plaque votive en plomb (19 x 8 cm ; 770 g) en forme de tête de sanglier, trouée pour clouage. La récupération blasphématoire de cet objet par le forgeron montrerait l'abandon du site en tant que lieu cultuel. Notons qu'en 2001, c'est en limite des zones 11 et 18 qu'avait également été trouvée la plaque votive trouée et épigraphique en plomb². Le site de la cime de la Plastra offrait toutes les conditions favorables à l'installation de cet artisanat : minerai, forêts, eau, fondant (tuf, souvent utilisé pour améliorer la fusion du minerai par apport de calcite, abondant dans les déblais des structures antérieures à la forge).

◆ Le mobilier

■ Le mobilier céramique

La récolte des céramiques mises au jour cette année, avec 756 tessons et 22 objets, est comparable à celles des années précédentes³. Les modelées sont toujours les plus nombreuses, suivies par les communes claires et de très loin par les amphores. L'ensemble du mobilier garde la même cohérence. La fourchette chronologique semble pouvoir être étendue jusqu'aux alentours du changement d'ère. L'ensemble s'inscrit encore dans une tradition protohistorique provençale du second âge du Fer. Une coupelle en céramique à

² Voir *BSR PACA* 2001, 66-68.

³ En 2001 : 640 tessons et 29 objets ; en 2002 : 890 tessons et 24 objets, hors ramassages de surface.

pâte claire massaliète de type CL-MAS 122 remonte aux années 225/100 av. J.-C. Dans la constitution du vaisselier, les urnes sont plus nombreuses que les années précédentes.

■ **Le mobilier métallique**

Au total, ont été trouvés cette année 362 éléments métalliques dont 319 éléments antiques incluant quatre monnaies (hors deux monnaies hors stratigraphie).

■ **Le mobilier faunique**

La prédominance du Porc dans la zone 18 est tout à fait surprenante autant qu'inattendue dans une région où les petits ruminants dominent, en tout cas en nombre de restes, dans la grande majorité des sites. À Lucéram, les porcins totalisent 70 % du nombre de restes attribués à la trilogie domestique (Bœuf, Mouton/Chèvre, Porc). Les ovi-caprins obtiennent 26 % et les bovins seulement 4 %. En revanche, dans la zone 01, les résultats sont totalement différents. Les ovi-caprins totalisent 75 %, les porcins 14 % et les bovins 11 % du nombre de restes attribués à la trilogie domestique. Si la prudence s'impose car ces premières constatations reposent sur un nombre global très faible, en particulier pour la zone 01, il est néanmoins intéressant de noter cette particularité qui pourra être confirmée ou infirmée par les découvertes de la prochaine campagne de fouille. Il faudra en effet s'interroger sur la nature des contextes de découverte pour essayer d'expliquer ce fait.

◆ **Interprétation provisoire des données**

Période A : VII^e s. - fin IV^e s. av. J.-C.

première occupation (cultielle ?)

Au cours de cette période « archaïque » d'occupation du site, aucune phase nettement différenciée d'une autre ne peut être mise en évidence. Tout au plus, pouvons-nous évoquer quelques éléments liés au passage sur le site sans occupation réelle (tessons d'amphores et de céramiques modelées pouvant remonter au VII^e s. av. J.-C. trouvés en surface, fosse à offrandes en zone 04).

Période B-phase 1 : début III^e s.-milieu I^{er} s. av. J.-C. confirmation d'une occupation cultuelle – monumentalisation

Les premières constructions massives et une fréquentation suivie du site semblent se développer à partir du III^e s. av. J.-C., période à laquelle se rattachent les premières céramiques plus nombreuses ainsi que les monnaies les plus anciennes qui y auraient été trouvées, en l'occurrence des deniers romains (fin III^e s.) : plate-forme quadrangulaire (zone 02), édifice sommital, aire de combustion en gros blocs (zone 04) après comblement de la fosse à offrandes primitive, bâtiment annexe couvert (zone 01), plates-formes médianes d'accueil (zones 12 et 13), plates-formes inférieures (zones 14 et 15) qui peuvent avoir été édifiées lors de cette phase. Cette architecture complète pourrait aussi appartenir à deux phases distinctes :

- phase 1a : existence unique du massif quadrangulaire (zone 02) accueillant un édifice sommital, avec

continuité de l'utilisation des zones 11 et 04 sans aménagements particuliers ;

- phase 1b : construction des aménagements annexes : zone 04 en gros blocs, zone 01 partie basse, plates-formes médianes, peut-être aussi plates-formes inférieures.

Période B-phase 2 : seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. transformation du monument – trophée ?

La zone 01 est surélevée, les plates-formes inférieures (zones 14 et 15) sont mises en place (si elles ne l'ont pas été lors de la phase 1), le mur sud (zone 06) est élevé afin de soutenir la plate-forme d'accès (zone 05), l'aire de combustion (zone 04) est arasée et comblée (abandon des crémations) afin de constituer la plate-forme intermédiaire semi-circulaire d'accès à la zone 02, l'édifice sommital est détruit et ses déblais servent en partie de remblais pour la zone 01, peut-être pour les zones 13 et 15, dans une moindre mesure pour les zones 12 et 14, les comblements sont parachevés, notamment en zone 01, avec les sédiments récupérés sous les gros déblais et/ou ailleurs sur le site ; enfin divers aménagements sont mis en place.

Ce nouveau monument, dont la finalité est à l'évidence foncièrement différente de l'utilisation des structures antérieures, a pu voir le jour pour la commémoration du souvenir d'une victoire : un trophée militaire, un monument plus « figé », sans pèlerinages importants et répétés dans le temps, avec plutôt une fréquentation « locale » :

- les céramiques de ces troisième et quatrième quarts du I^{er} s. av. J.-C. sont trop rares pour que cette phase d'occupation corresponde à une utilisation cultuelle du site ;
- ce monument est, pour ce qu'il nous en reste en tout cas, un bâtiment spartiate, sans fioritures ;
- une partie du mobilier découvert est notamment militaire : pilum, éperon, mors, clous de sandale, fibules... ;
- cet édifice, d'une autre nature, crée une rupture temporelle avec l'utilisation cultuelle ancienne du site : la récupération des objets métalliques et notamment votifs (plaques trouées) par le forgeron n'aura plus rien de spirituellement « dangereux » ;
- enfin, les centaines de monnaies d'Antibes au type de la Victoire couronnant un trophée, trouvées sur le site par des prospecteurs, représentent à elles seules plus de 50 % des types monétaires. Alors qu'une offrande pouvait être matérialisée par une monnaie de type plus ou moins indifférencié, une telle prédominance du type antipolitain n'est pas normale sur un site qui serait cultuel.

Les émissions trouvées lors de nos campagnes de fouilles vont des séries inaugurales (44-43 av. J.-C.) aux frappes frustes sur flans courts.

L'idée de la commémoration d'une victoire a pu germer d'abord avec celle de César et donc d'Antibes (dont l'agglomération et le littoral sont parfaitement et quasiment les seuls visibles du site) sur Marseille en 49 av. J.-C. et/ou se poursuivre avec la pacification des Alpes par Auguste qui débute en 25 jusqu'à la victoire finale de 14 av. J.-C. Toutes les hypothèses semblent aller dans ce sens car, même si Lucéram ne fait pas partie du territoire d'*Antipolis*, ses occupants et maîtres, les Védiantes, sont les alliés de Rome depuis longtemps.

L'hypothèse d'un monument funéraire de type mausolée n'a pu être mise en évidence : pas d'épigraphie, pas de statuaire, pas d'inhumation, pas d'urne cinéraire...

Période C : dans le dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. installation d'une forge

Cette installation semble postérieure à toute occupation cultuelle ou commémorative du site eu égard, nous l'avons vu, à la récupération de plaques votives, ainsi qu'à l'utilisation possible du tuf. Elle peut cependant avoir débuté avec ou pendant son utilisation commémorative (elle serait alors la phase 3 de la période B). Le fossé nord (zone 11), s'il n'a pas été comblé lors de la deuxième phase d'occupation de la période B, est remblayé pour l'installation de cet atelier. La fréquentation du trophée a pu décroître fortement dès avant ou à partir de 13 av. J.-C., à la création de *Cemenelum*, ou en 7 av. J.-C., à l'érection du trophée des Alpes. Les céramiques les plus récentes trouvées autour de la forge, et uniquement dans ce secteur, sont aussi les plus récentes du site et datent des quinze dernières années avant notre ère.

Période D : abandon du site effondrement (à préciser)

Rien n'indique pour l'heure que l'abandon de la forge soit lié à la seule baisse de rendement de l'exploitation (amenuisement des matières premières) ou à la baisse de fréquentation du site (disparition des der-

niers « visiteurs », créations de *Cemenelum* et du trophée de La Turbie).

Au fil du temps, les couches 02 et 03 se forment par éboulements progressifs des blocs moyens et petits, par éclatement au gel des blocs éboulés les plus gros et par infiltration des sédiments des couches supérieures de la zone 01 apportés régulièrement par les ravinements.

Deux éléments majeurs doivent être mieux cernés en 2004. La poursuite des fouilles des zones 12 et 14 devrait permettre de déterminer avec plus de certitude à quelle phase (monumentalisation ou transformation) appartient la construction des murs en gros blocs à double parement des plates-formes inférieures principales du monument, par l'étude de leur connexion possible avec les structures des zones 01 et/ou 02, et de comprendre les accès du monument (colimaçon, entrées, parties latérales, partie sommitale...). En zone 18, l'étude de la forge est essentielle pour plusieurs raisons : étudier plus finement cet artisanat complet, préciser son insertion architecturale et chronologique dans l'occupation du site, mieux comprendre la période d'effondrement des structures supérieures.

Claude Salicis *, Emmanuel Pellegrino *

et Isabelle Rodet-Belarbi **

* IPAAM Nice ; CÉPAM Valbonne

** INRAP ; CÉPAM Valbonne

NICE - Grotte du Lazaret
Unité archéostratigraphique UA 26

Paléolithique inférieur

Au cours de la campagne de fouilles 2003, qui entre dans un nouveau programme trisannuel (2003-2005), une nouvelle unité archéostratigraphique (UA 26) a été mise en évidence dans la grotte du Lazaret.

Les fouilles ont été organisées dans la partie antérieure de la grotte, sur une étendue de 86 m².

Une grande partie du matériel a été laissée en place afin de permettre une vision directe du sol de fouille.

Quelques structures apparaissent déjà :

- dans le diverticule, sous la paroi est, une accumulation de cerfs et d'aurochs ;
- au centre de la surface fouillée sont visibles trois petits foyers, pauvres en charbons de bois ;
- deux zones riches en éclats vers l'entrée et le fond ;
- une zone riche en ossements dispersés qui vient au jour dans les bandes 15 à 17, près de l'endroit où se trouvait le tas circulaire d'ossements de l'UA 25.

L'individualisation de la surface de l'UA 26 a été réalisée par les observations sédimentologiques et surtout grâce à la forte densité du matériel archéologique.

Un léger pendage est observé du centre vers l'entrée principale de la grotte et de la paroi ouest vers la paroi est, ne dépassant pas dans les deux cas 15°. Les sédi-

ments de l'UA 26 sont constitués, comme pour l'unité précédente UA 25, d'une argile sableuse friable, riche en petits cailloux (2 à 30 mm).

Les objets archéologiques montrent l'importance de ce nouveau sol d'occupation qui peut être similaire à celui découvert précédemment (UA 25) ¹.

L'unité archéostratigraphique UA 26 a fourni actuellement les restes de onze espèces de grands mammifères (fig. 27). Chez les herbivores, le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) domine, suivi du Bouquetin (*Capra ibex*) et de l'Aurochs (*Bos primigenius*). Cette unité se caractérise en l'occurrence par un nombre important de restes d'aurochs, jamais observé dans les niveaux sus-jacents des ensembles stratigraphiques CIII et CII. On note également la présence du Cheval (*Equus ferus*), du Rhinocéros laineux (*Coelodonta antiquitatis*), du Chamois (*Rupicapra rupicapra*) et du Chevreuil (*Capreolus capreolus*). Les carnivores correspondent à quelques restes de Loup (*Canis lupus*), de Renard roux (*Vulpes vulpes*), de Chat sauvage (*Felis silvestris*) et d'Ours brun (*Ursus arctos*).

1 Voir BSR PACA 2000, 57-58 ; 2001, 68-70 ; 2002, 63-64.



Fig. 27 – NICE, grotte du Lazaret. Cheville osseuse d'aurochs (a) et bois de chute de cerf (b) sur le sol d'occupation de l'UA 26.

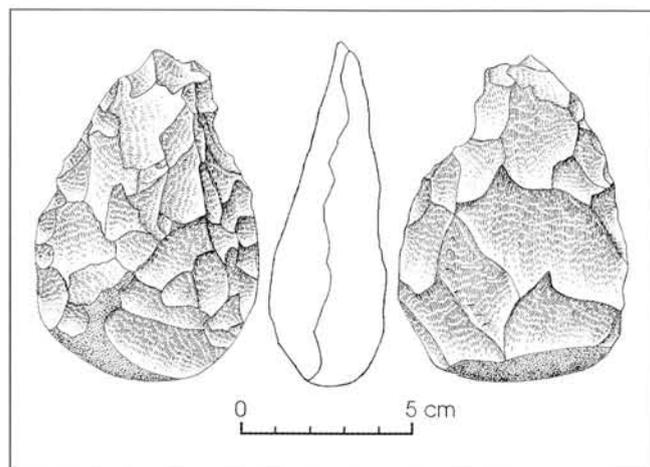


Fig. 28 – NICE, grotte du Lazaret. Biface en calcaire marneux sur le sol de l'UA 26 (zone S16, couche IU85, n° 3965) (M. Montesinos).

L'association faunique des grands mammifères mise au jour sur le sol de l'UA 26 se rencontre communément dans des sites européens datés de la deuxième partie du Pléistocène moyen et du début du Pléistocène supérieur. Néanmoins, le stade d'évolution précisé pour certaines espèces (Cerf élaphe, Bouquetin de la lignée alpine, Lynx des cavernes, Loup) ainsi que les données paléoécologiques établies dans cette région permettent d'attribuer l'âge des dépôts à la dernière période froide du Pléistocène moyen, soit au stade isotopique 6.

Le tamisage systématique des sédiments a permis de recueillir plusieurs milliers d'éléments anatomiques se rapportant à des micromammifères (insectivores, chiroptères et rongeurs). Plusieurs taxons, déjà reconnus dans les niveaux sus-jacents, ont ainsi été identifiés et sont communs dans le Pléistocène de France méridionale. Les micromammifères recueillis dans l'UA 26 confirment l'âge Pléistocène moyen final de la séquence (stade isotopique 6).

La présence, dans le remplissage de la grotte, de l'espèce relique *Pliomys boronensis*, descendant probable de *Pliomys episcopalis* (campagnol fossile présent du Pléistocène inférieur au début du Pléistocène moyen en Europe occidentale), montre que les Alpes-Maritimes ont vraisemblablement constitué une zone refuge pour certaines espèces jusqu'à la fin du Pléistocène moyen. Dans l'ensemble, les micromammifères suggèrent un climat tempéré et humide, vraisemblablement plus frais que l'actuel. Le milieu devait être constitué par une alternance de zones ouvertes (prairies) et de zones fermées (forêts).

Le matériel lithique récolté sur le sol de l'UA26 se caractérise par la présence de nombreux bifaces (huit bifaces entiers et sept pointes de bifaces) (fig. 28). Le petit outillage y est abondant et il est généralement associé aux objets en liaison avec leur préparation, tels que les éclats de retouche et les retouchoirs. Les nucléus sont rares (sept pièces) soulignant que le débitage devait s'effectuer principalement à l'extérieur de la caverne. Les calcaires marneux, calcaires silicifiés et silex sont les roches les plus fréquemment utilisées. La

plupart des supports sont, à l'origine, des galets que les habitants de la grotte du Lazaret allaient prélever dans le lit des cours d'eau voisins, en bord de mer et éventuellement dans les conglomérats affleurant.

Selon les types d'objets lithiques utilisés et/ou produits, les artisans-chasseurs du Lazaret choisissaient préférentiellement différents types de roches : les bifaces (et autres grands outils) sont presque exclusivement façonnés sur galet ou grand éclat de calcaire marneux, alors que le petit outillage est le plus souvent sur éclat en roche fine et coupante (silex, jaspe, calcaire silicifié, quartzites très fins).

Les premières observations taphonomiques effectuées sur les grands herbivores indiquent que ces animaux ont été chassés et transportés entiers dans la grotte. Les marques et les fractures observées sur les ossements sont principalement liées au traitement de l'animal dans un but alimentaire. Les stries de dépeçage, dues à la récupération des viandes par un outil lithique tranchant, sont nombreuses. Les hommes ont par la suite fracturé systématiquement les crânes, les mandibules et les os longs pour en extraire les tissus nutritifs, la cervelle et la moelle.

La présence de plusieurs bois de chute de cerfs sur le sol de l'UA 26 semble indiquer que l'abattage des animaux s'est effectué vers la fin de l'hiver. La faune, qui n'est pas totalement exhumée, ne permet pas de préciser pour l'instant la durée d'occupation. L'étude préliminaire de l'industrie met en évidence néanmoins une diversité et une richesse en outils sur galet et sur éclat qui pourraient indiquer un habitat de plus longue durée et des activités moins spécialisées que sur l'unité archéostratigraphique précédente (UA 25). La poursuite des fouilles de l'UA 26 permettra de préciser le type d'occupation de la grotte et le comportement humain dans un cadre environnemental précis.

L'ensemble stratigraphique CII, auquel appartient l'unité archéostratigraphique UA 26, a été peu fouillé dans l'entrée de la grotte (40 cm environ) contrairement à l'ensemble supérieur CIII. Les données obtenues lors des dernières campagnes de fouilles organisées dans les niveaux supérieurs de cet ensemble

CII révèlent des différences d'ordre environnemental, climatique mais aussi culturel par rapport à l'ensemble stratigraphique CIII. Les analyses paléontologiques et géologiques mettent en évidence des oscillations du climat et de l'environnement au sein de la séquence stratigraphique. D'autre part, l'étude des industries lithiques révèle d'importants changements culturels, qui se traduisent par une transition entre un Acheuléen terminal riche en bifaces (ensemble stratigraphique CII) et un Moustérien plus riche en petit outillage (ensemble stratigraphique CIII). Enfin, l'ensemble stratigraphique CII supérieur livre, ces dernières années, des sols bien individualisés (UA 25 et

UA 26), exceptionnellement riches et bien conservés qui permettent d'effectuer des études paléolithologiques très complètes. La poursuite des fouilles, au cours des prochaines années, permettra de contribuer à la compréhension et à la connaissance du mode de vie, du comportement et de la dynamique des interactions entre les hommes qui ont occupé la grotte et leur environnement.

Henry de Lumley, Annie Échassoux, Salvador Bailon,
Dominique Cauche, Emmanuel Desclaux,
Khalid El Guennoui, Samir Khatib,
Frédéric Lacombat, Thierry Roger, Patricia Valensi

Moyen Âge

NICE Forteresse

Moderne

À ce jour, aucune étude de terrain n'avait été menée afin d'identifier les vestiges de l'ensemble monumental de la forteresse de Nice, que Louis XIV fit raser en 1706. Une chronique niçoise de l'époque relate que « le château est si entièrement détruit que l'on ne croirait jamais qu'il y ait existé des fortifications, mais plutôt un grand amoncellement de pierres. La ville est maintenant sans murailles, sans bastions et sans portes, sauf celle du Pont où il subsiste la voûte qui se trouve vers la sortie, ainsi que l'arche du pont servant à traverser le Paillon ».

En 1928, Georges Doublet, homme de lettres, écrivait : « Quand vous montez sur la colline du château, quelques pans de murs perdus dans les massifs d'arbres vous rappellent seuls qu'il s'y trouva des fortifications que Voltaire, traitant du siège de 1691, qualifia d'imprenables. Que votre imagination, aidée par les travaux des érudits, reconstitue un ensemble qui, d'abord modeste sous les comtes de Provence, devint sous les ducs de Savoie, peu à peu des plus considérables. » Depuis 1706, la colline où se trouvait le château est devenue un tas de décombres, un désert de pierres qui seront, à partir de 1828, débarrassées, utilisées, à l'exception des éléments les plus massifs qui resteront en place, lorsque la colline va être transformée et aménagée en jardin public.

Soixante-quinze ans après le constat de Georges Doublet, toujours d'actualité, il nous a paru intéressant d'entreprendre une recherche archéologique permettant de reconnaître et de répertorier tous les lambeaux de muraille éparpillés sur le site, afin de les replacer dans leur contexte historique.

◆ Historique

La colline dite du « château », qui domine la mer, a une longueur de 700 m du nord au sud, une largeur de 350 m et une altitude de 92 m (fig. 29). Ces pentes sont très escarpées à l'est, à l'ouest et au sud. À la fin du premier

millénaire, des habitats formant une petite agglomération se sont implantés sur sa plate-forme méridionale.

Vers la moitié du XII^e s., l'urbanisation se développe sur la partie nord de la colline, gérée par des consuls. Au point le plus haut, on édifie un donjon et l'on reconstruit une cathédrale mentionnée en 1002 et une enceinte borde le versant occidental au pied de la colline. Au XIII^e s., la ville s'étale vers l'ouest, au-delà du rempart et, au début du XIV^e s., au sommet de la colline, avec une reconstruction ou peut-être l'agrandissement d'un premier château. Une enceinte protège l'extension de la ville basse.

Dans la première moitié du XV^e s. (1420-1436), l'enceinte et le château sont améliorés, amplifiés et ensuite modernisés au XVI^e s. par les ducs de Savoie (1517 et 1558). En 1543, le siège de Nice par les Franco-Turcs met en évidence la vulnérabilité de la forteresse qui va être renforcée par une citadelle au nord du château (1560-1565).

En 1640, l'ensemble fortifié de la colline est modernisé et en 1690, amélioré par le renforcement du système



Fig. 29 – NICE, Forteresse. La colline du château (H. Geist).

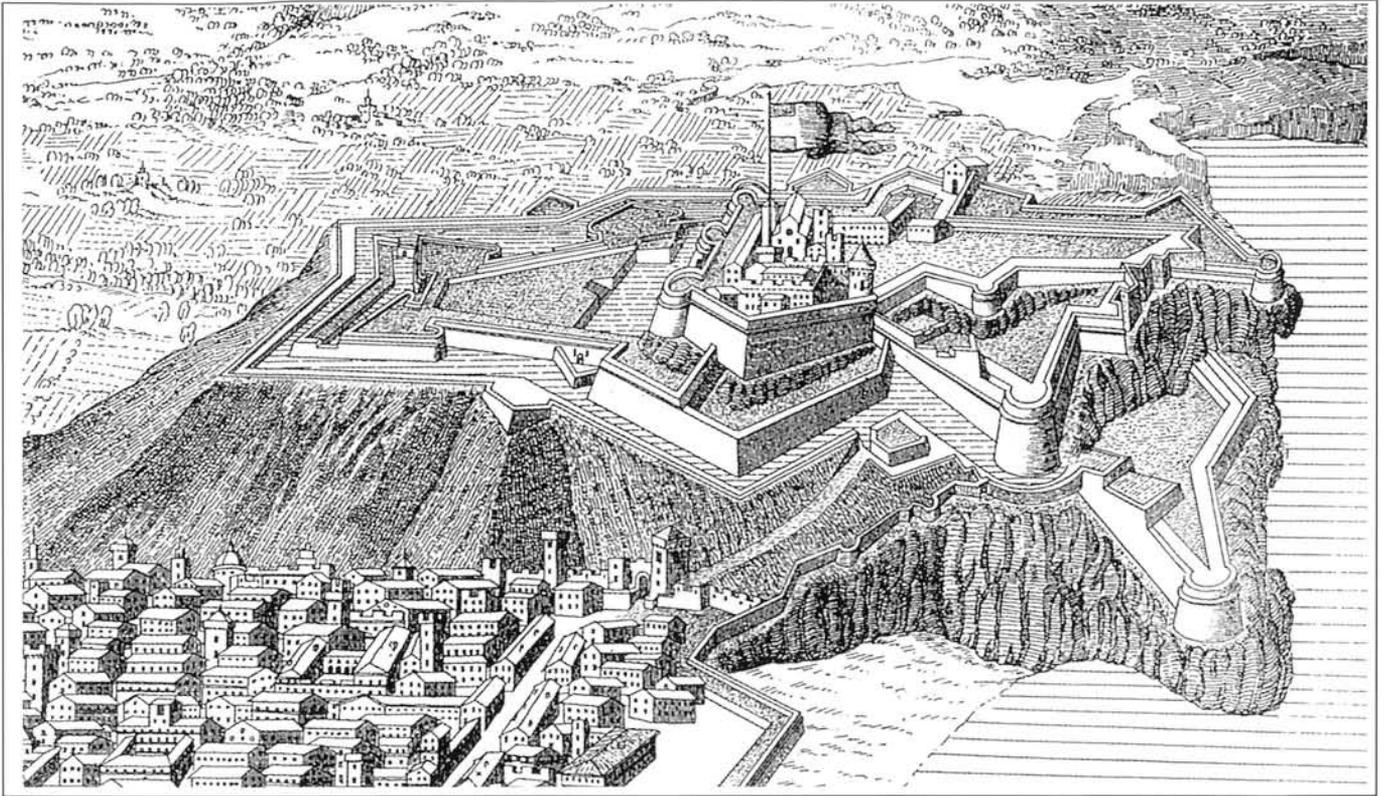


Fig. 30 – NICE, Forteresse. Le château en 1641. Vue publiée par E. Caïs de Pierlas. On peut observer quelques détails intéressants qui illustrent le plan de 1691 (fig. 31). Ainsi, on voit la porte de communication avec le fossé protégeant le front de la corne de la citadelle (point 2 du circuit). L'ouverture de l'autre côté n'est pas représentée. Si l'avancée et le corps de garde sont indiqués (point 4 du circuit), la rampe d'accès en escalier au château ne figure pas, mais la porte de la tour Saint-Charles est visible. La montée du Malonat est bien indiquée. On remarque la tour de la place d'armes (point 9), le bastion de Malinverne (point 3), la pointe de la lunette Saint-Jacques (point 1).

défensif des abords de la forteresse (fig. 30). En 1691, durant la guerre entre la France et la Savoie, les Français font le siège de la fortification et détruisent les éléments du vieux château médiéval. En 1696, les Français n'occupent plus la place et le château est alors encore amélioré et réaménagé, surtout sur les versants nord et ouest, par le duc de Savoie, Victor Amédée II. En 1701, la guerre de Succession d'Espagne éclate. Les Français font le siège du château qui, après d'intenses bombardements, capitule le 4 janvier 1706. Dans les mois suivants, Louis XIV fait abattre à l'explosif tout ce qui restait encore debout de cette place forte.

◆ Les vestiges

Peut-on s'imaginer l'aspect de ce château dont les murs élevés couronnaient les replats naturels de la colline et des sols aplanis sur lesquels étaient aménagés des habitats et des systèmes de défense ? Grâce à une iconographie riche, variée et parfois assez fidèle du château, dont un plan de 1691 (fig. 31), nous avons tenté ¹ de retrouver les éléments maçonnés éparpillés en différents endroits, en distinguant ceux antérieurs ou postérieurs à 1706, quand l'aménagement de la colline en jardin modifia l'aspect originel de

l'infrastructure de la fortification. L'alignement des murs en élévation ou en affleurement, avec ou sans solution de continuité, leur situation géographique, topographique, leur épaisseur, leur type d'appareil sont des critères qui permettent de confronter les observations avec les plans pour redonner un souffle d'existence à ces vieilles pierres éminemment historiques. Le plan de 1691 et ses légendes désignant des structures spécifiques autorisent, par la superposition de ce document sur un plan actuel du site, à interpréter les vestiges. Ce calquage, pour être rigoureux, devait se faire en fonction des éléments reconnus sur le terrain et non sur une position d'ensemble approximative d'un dessin sur un plan, d'autant plus que la direction du nord sur le plan de 1691 présente un écart d'environ 16° décalé vers l'est par rapport au nord géographique actuel. En résumé, le tracé de 1691 que nous avons reproduit, et qui s'applique à la configuration du terrain, est en parfaite concordance avec l'emplacement des murailles que l'on découvre.

Les murailles (tour pleine, courtine, bastion) ceinturant la citadelle et le château, qui devaient avoir une longueur d'environ 2,3 km sont en général constituées d'une maçonnerie en blocage, ou remplage de pierre, de briques ou autres matériaux et de mortier entre deux parements, intérieur et extérieur du mur. Le parement extérieur peut être en pierre de taille lorsque le mur s'appuie sur un talus. Ce cas s'observe en plusieurs endroits. Du fait que la muraille entourait un

¹ Collaborateurs : Henri Bernardi et Roland Dufrenne.

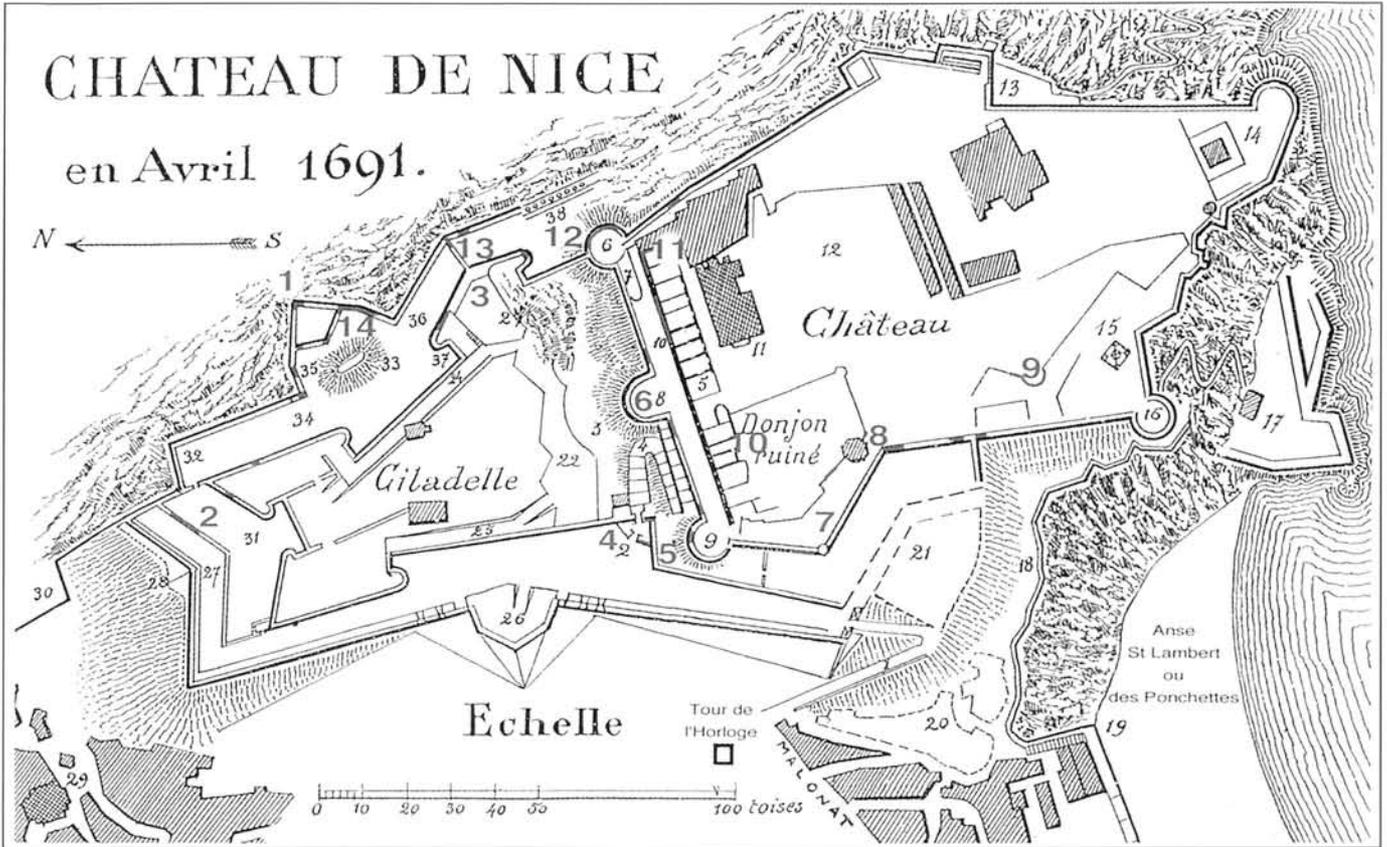


Fig. 31 – NICE, Forteresse. Plan du château en avril 1691, sur lequel ont été indiqués les vestiges encore visibles (points de découverte) (pour une légende détaillée, se reporter à *Archeam* 11, fig. 8).

éperon rocheux, on constate l'irrégularité dans l'infrastructure du rempart contraint à suivre des affleurements rocheux que l'on discerne très bien. Compte tenu de l'importance de l'escarpement, on peut estimer la hauteur des murs à 8 m, ce qui était suffisant pour barrer le versant. Un comblement du vide entre la pente et le mur permettait de renforcer sa base, ainsi adossée, et à son niveau inférieur d'aménager des terre-pleins de circulation et de défense.

Le point le plus bas du pied de la muraille se trouvait à 33,40 m et le plus haut à 78 m environ.

◆ Circuit de découverte

Notre prospection a permis d'identifier les vestiges les plus remarquables et significatifs qui se révèlent en gravissant la colline à partir de son versant oriental, du nord vers le sud. Cette ascension progressive permet de comprendre l'emplacement des murailles, de la base au sommet, donc de la citadelle vers le château. On peut alors mieux concevoir comment se présentait la fortification établie sur des escarpements, où les murs se suivent à des niveaux très différents, en partant d'une altitude de 34 m pour atteindre 85 m à la base du donjon.

Le parcours de découverte, qui comporte quatorze stations numérotées de 1 à 14 (fig. 31), a été longuement détaillé dans le n° 11 de *Archeam* (Bernardi, Geist 2003-2004).

◆ Conclusion

Ce travail a permis de reconnaître, presque trois siècles après sa destruction, environ 300 m de murailles mises bout à bout : on peut se rendre compte de l'importance du démantèlement et du bouleversement que subirent toutes les pierres de cette monumentale construction. Si, aujourd'hui, nous avons pu sortir d'un profond oubli la mémoire de ces pierres, c'est le résultat d'une association entre l'histoire et l'archéologie qui a permis d'assembler les pièces d'un même puzzle afin de comprendre concrètement ce que fut le château de Nice.

Que cette démarche, très appréciée par le Maire de Nice, puisse d'une part, inciter à poursuivre des investigations archéologiques plus exhaustives et, d'autre part, à mettre en valeur ce patrimoine.

Henri Geist

Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes

Bernardi, Geist 2003-2004 : BERNARDI (H.), GEIST (H.) – Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice. *Archeam, Cahiers du Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes*, 2003-2004, 22-52.

PIERLAS Chapelle Saint-Sylvestre

En 2003, la commune de Pierlas a engagé une campagne de travaux de consolidation sur la petite chapelle romane Saint-Sylvestre implantée à 1 km au nord-est du village (fig. 32). Placé sous les hospices de Saint-Sylvestre, l'édifice domine le village et jouxte l'ancien chemin qui franchit la ligne de crête séparant les localités de Pierlas et d'Illonse. La construction est très délabrée et seule la présence d'une abside, dont la voûte est entièrement conservée, signale dans le paysage l'emplacement de ce lieu de culte désaffecté. Avant travaux, quelques anomalies de relief suggéraient l'emprise du site et témoignaient de la position affleurante des murs.

L'opération archéologique, exécutée en trois jours, a été strictement définie en réponse au programme de la mairie qui était uniquement destiné à interrompre le processus d'altération de la voûte et à viabiliser l'épiderme du terrain. Elle s'est traduite par la production d'un relevé des élévations et la réalisation de deux sondages pour évaluer le niveau d'apparition des vestiges archéologiques. Une première tranchée, placée devant le chœur et perpendiculairement à la nef, a permis de reprendre une zone perturbée et partiellement comblée par des débris contemporains. Le sondage a montré que l'intérieur de la chapelle est comblé par plus de 1 m d'éboulis. Au fond du sondage, une couche constituée d'enduits effondrés épousant une surface parfaitement plane indique la proximité d'un niveau de sol. L'intervention a été interrompue à cette altitude pour ne pas compromettre une ultérieure exploration planimétrique des niveaux de sol.

Parallèlement, deux tranchées ont été réalisées de part et d'autre de la chapelle pour identifier l'épaisseur du niveau de la couche d'effondrement et évaluer les possibilités de viabilisation de la surface de circulation actuelle. Ces deux zones d'exploration ont dévoilé l'omniprésence d'une couche de destruction de plus



Fig. 32 – PIERLAS, Chapelle Saint-Sylvestre.
Vue d'ensemble (M. Olive).

de 1 m au nord de l'édifice et de plus de 1,60 m au sud. Sans atteindre les niveaux archéologiques en place à l'extérieur de la chapelle, l'opération a montré la faisabilité d'un écrêtement de la surface de circulation actuelle sans conséquence pour le patrimoine archéologique. Un décapage superficiel de l'éboulis a donc pu être réalisé et a permis de restituer le plan de cette construction. Ainsi la chapelle s'est révélée être composée d'une nef mesurant 6 m de long sur 5,70 m de large, dotée à l'est d'une abside dont le rayon interne et de 1,40 m. Les murs construits en appareil quadrangulaire grossièrement équarri mesurent 0,72 m de large. Au total la longueur de l'édifice est de 9 m.

L'apport de cette opération réside essentiellement dans l'obtention d'un plan qui faisait défaut. Les sondages n'ayant pas concerné les niveaux archéologiques en place, la chronologie de cet édifice n'est toujours pas établie. L'étude de ce site reste entièrement à faire.

Franck Suméra
SRA DRAC-PACA

SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE Vallon de Tortisse / Cime du Fer

Au cœur du parc national du Mercantour, le vallon du torrent de Tortisse s'étend sur le territoire de la commune de Saint-Étienne-de-Tinée entre le col du Fer (2584 m) situé au flanc nord de la cime du Fer (2700 m) et le hameau du Pra (1599 m), dans la vallée de la Tinée. Du point de vue géologique, le vallon de Tortisse et la cime du Fer sont situés dans le massif cristallin de l'Argentera-Mercantour et appartiennent au complexe occidental (complexe de la Tinée) du socle cristallin

autochtone. Les minéralisations de fer sont répandues en amas filoniens atteignant plusieurs mètres de puissance. Ces ressources sont localisées dans la partie amont du vallon, de Vens en particulier sur le versant sud de la cime du Fer et sur le versant italien qui domine de Rio di Forneris depuis la cote 2 590 m jusqu'au sommet de la cime du Fer (2700 m). Les prospections au sol ont permis de repérer plusieurs indices et vestiges liés à l'extraction et à la métallurgie (fig. 33).

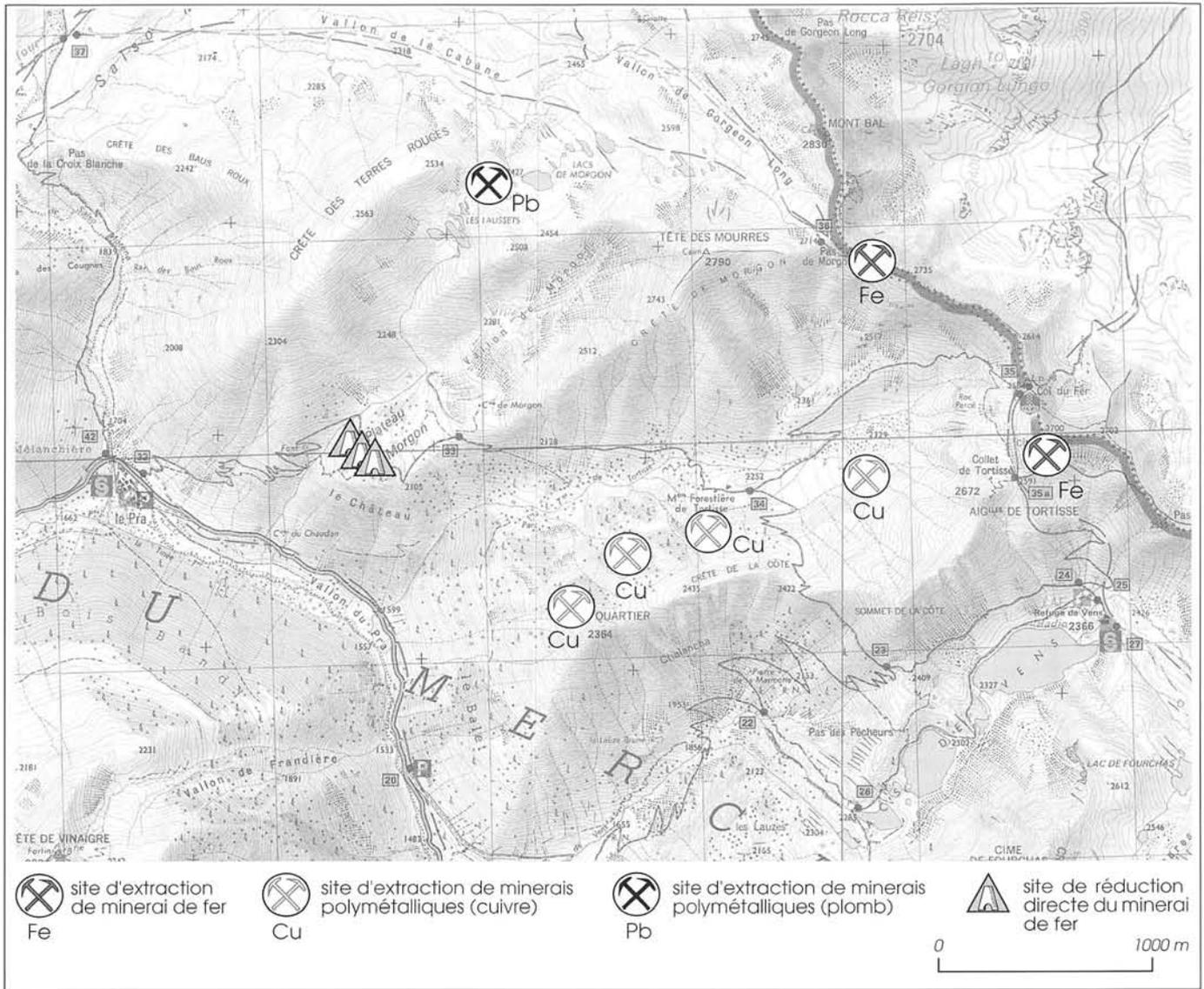


Fig. 33 – Mines et métallurgie entre le Pra et le col du Fer : localisation des sites d'extraction (fer, cuivre et plomb) et du site du plateau de Morgon : métallurgie du fer.

◆ Exploitation minière

Les investigations ont eu pour objet d'affiner la localisation des filons polymétalliques (Cu, Pb, Ag) et des travaux miniers qui se développent sur le versant nord du vallon de Tortisse (fig. 34). Quatre filons nord-sud à gangue de quartz recoupent les formations de gneiss. Ils atteignent plusieurs centaines de mètres d'allongement sur 200 m de relevée verticale et 1 m de puissance. La plupart de ces filons ont fait l'objet de travaux d'exploitation anciens. Une première datation ^{14}C donne un âge médiéval à ces travaux (âge conventionnel 1043 ± 44 delta $^{13}\text{C} = -22,66$; datation NSF, Tucson Arizona AMS Lab.). Il s'agit pour l'essentiel de courtes galeries d'allongement ou de petits dépilages à ciel ouvert sans développement conséquent. Les travaux présentent des fronts de taille caractéristiques de la taille au feu.

Les prospections ont permis de repérer en tête du vallon de Tortisse, sur le versant sud de la cime du Fer, plusieurs zones d'exploitation correspondant à une



Fig. 34 – Vue générale du vallon de Tortisse et de la cime du Fer.

série d'affleurements d'hématite en amas ainsi qu'une zone manifeste de préparation mécanique (tri et concassage) localisée en contrebas des éboulis au

niveau d'un cirque glaciaire dominant le site des lacs de Vens. C'est le gîte le plus important du secteur. Il se décompose en deux ensembles géologiques distincts : la minéralisation primaire, en amas filonien dans les micaschistes de la cime du Fer, et une brèche sédimentaire triasique associée aux cargnieules remaniant le socle paléozoïque et particulièrement des fragments d'hématite de l'amas filonien.

◆ Métallurgie du fer

En aval de Tortisse, une zone sidérurgique traitant le minerai de fer de la cime du Fer a été mise en évidence. Les déchets de métallurgie s'échelonnent entre les cotes 2050 et 2070 sur une longueur de 250 m. Les ateliers sont installés sur un replat qui domine la vallée à proximité du thalweg du torrent de Morgon. Les fours ont vraisemblablement fonctionné en batterie, leur localisation coïncide avec la présence d'habitats ou d'enclos matérialisés par des pierriers reflétant encore, pour certains, le plan des constructions. Les scories piégées ou coulées, de forte densité, présentent souvent des teintes d'oxydation.

Les déchets de métallurgie se répartissent en trois grandes catégories :

- des scories de faciès coulé qui se sont accumulées à l'extérieur des bas-fourneaux, coulures ou cordons agglomérés ;
- des scories qui se sont trouvées piégées à l'intérieur de la cuve et qui en épousent la forme ;
- des vestiges divers liés à la maçonnerie des fours : fragments de parois aux surfaces en partie vitrifiées ou en résidus, fragments de blocs ou blocs de roche rubéfiés et/ou recouverts de scories. Des prélèvements pour datation ^{14}C ont été collectés systématiquement sur les ferriers.

Les premières analyses donnent les datations suivantes : Morgon : F01-2, âge conventionnel 1610 ± 25 delta $^{13}\text{C} = -23,3$ dates calibrées (2 sigma) : cal. AD (405, 535) (dat. M. Fontugne, LSCE-CNRS)

Morgon : F02, sup âge conventionnel 1695 ± 45 delta $^{13}\text{C} = -23,93$ dates calibrées (2 sigma) : cal. AD (240, 432) (dat. M. Fontugne, LSCE-CNRS).

Le complexe minier et sidérurgique de la cime du Fer et du plateau de Morgon confirme l'importance d'une métallurgie ancienne de réduction directe du minerai de fer implantée dans les hautes vallées du Mercantour. Avec les vestiges des vallons de Millefontes et Margès, (commune de Valdeblore) ¹, les amas de scories découverts sont actuellement les vestiges de métallurgie du fer les plus hauts en altitude connus en Europe. Outre le problème de filiation technologique de cette activité et de son appartenance chronologique, ces découvertes ouvrent de nouvelles voies de recherche dans des secteurs inédits, difficiles d'approche et localisés à des altitudes supérieures à 2000 m.

L'extraction minière sur les cimes et sur les versants des hautes vallées alpines a permis de développer une métallurgie saisonnière adaptée aux conditions locales avec des approvisionnements en charbon de bois liés au contexte forestier d'altitude et une implantation privilégiée bénéficiant de courants d'air favorables à la ventilation des ateliers.

Les opérations de prospection thématique ont été initiées en étroite coopération et avec le soutien du parc national du Mercantour et de l'Office national des forêts. Elles devraient être poursuivies et intensifiées à partir des crêtes et des replats glaciaires de l'Argentera-Mercantour à la recherche de nouveaux indices minéralisés et vestiges associés.

Denis Morin* et Patrick Rosenthal**

* UMR-CNRS 5608

** UMR-CNRS 5060

¹ Voir *BSR PACA* 2001, 82 ; 2002, 73-74.

Chalcolithique

TENDE
Mont Bego

Âge du Bronze

◆ Vérifications dans la zone IV dite de l'Arpette

Au cours de l'été 2003, la campagne de relevés de l'ensemble rupestre du mont Bego ¹ s'est déroulée dans le secteur des Merveilles, essentiellement dans la zone IV, dite zone de l'Arpette, la plus vaste mais aussi la plus riche en roches gravées. Quelques vérifications ont eu lieu en zones I et II ².

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 67-70.

² Zones qui feront l'objet des tomes 3 et 4 de la monographie du mont Bego.

La zone de l'Arpette, située en rive gauche du sentier de l'Arpette, occupe la rive nord et le cirque glaciaire de la vallée de l'Arpette. C'est la zone la plus occidentale du secteur des Merveilles. Elle s'élève depuis 2315 m au sud-est du lac des Crevettes jusqu'à 2720 m au sommet du mont des Merveilles. Il s'agit d'un vaste plateau schisteux découpé par une succession de vallons orientés nord-sud où croît une pelouse encombrée de blocs dont la plupart sont gravés. Le sud-est de la zone, autour du lac des Crevettes, est caractérisé par des affleurements de grès. Le cirque de l'Arpette est une vaste pelouse encombrée de blocs et où affleurent quelques schistes.

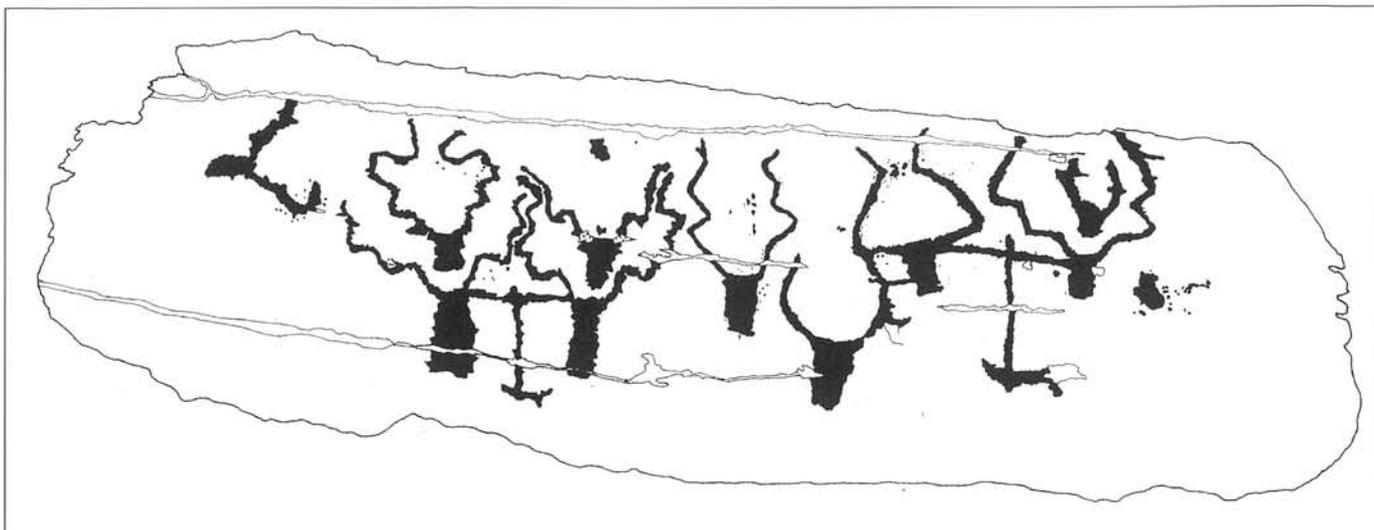


Fig. 35 – TENDE, Mont Bego. Plan de la roche du pupitre aux deux attelages orientés vers l'ouest (zone IV, groupe II, roche 23B). La majorité des corniformes, attelés ou non, présentent des cornes sinueuses.

Six cents roches gravées (fig. 35 et 36), totalisant environ 4500 gravures protohistoriques, soit plus de 10 % des figures du mont Bego tous secteurs confondus, et 500 roches gravées historiques sont actuellement inventoriées, relevées et en cours d'étude.

Les roches historiques de la zone IV (fig. 37) sont, avec celles de la zone des *chiappes* du sorcier, les plus riches et les plus importantes pour l'histoire du

comté de Tende. Voie de passage du pèlerinage qui allait à la Madone de Fenestre, la zone de l'Arpette présente de nombreux symboles, des scènes religieuses comme celle dite du Jugement dernier (ZIV.GII.R9) et des incisions de bateaux.

Le lieu étant peu propice à l'habitat, seulement dix *gias* (ou abri-sous-blocs) ont été cartographiés et relevés en zone IV.



Fig. 36 – TENDE, Mont Bego. Plan d'une roche gravée de la zone IV : roche de l'attelage aux quatre corniformes à corps linéaire (Zone IV, groupe III, roche 19C). Les figures gravées se déploient en éventail autour d'un axe qui est le manche d'une hallebarde.

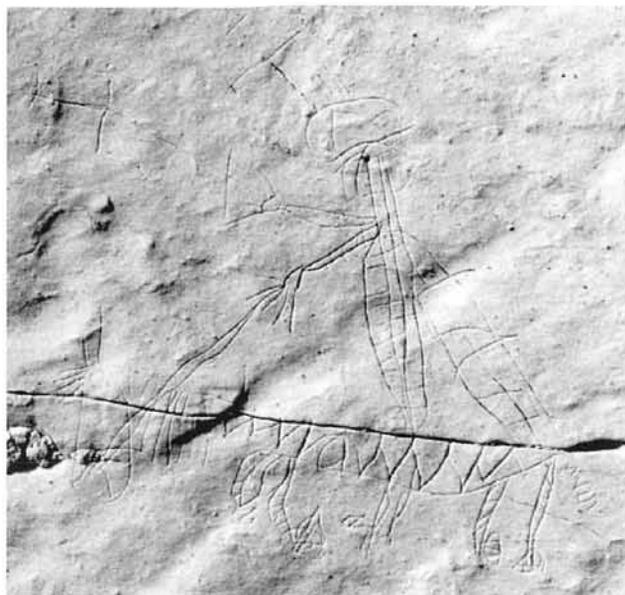


Fig. 37 – TENDE, Mont Bego. Gravure historique : représentation d'un cavalier armé sur sa monture (Zone IV).

Seul l'ensemble du pas de l'Arpette, qui donne accès à la vallée de la Gordolasque et au-delà à la vallée de la Vésubie, a été fortifié. Quinze structures militaires, dont un baraquement, ont été cartographiés.

◆ Préparation de la monographie du mont Bego

Depuis 1998, la publication du corpus exhaustif des gravures, secteur par secteur, zone par zone, est en cours. Vingt-deux tomes sont prévus ; les deux premiers – le tome 5 correspondant à la zone III ou zone de la cime des Lacs et le tome 14 à la zone XII ou zone du Grand Capelet – ont été publiés en décembre 2003. Les deux tomes suivants – tome 3 pour la zone I ou zone des Lacs et tome 4 pour la zone II ou zone de la cime du Diable – sont en cours de rédaction. Enfin, la zone IV ou zone de l'Arpette (tome 6) et la zone XI ou zone du mont Bego (tome 15) sont en cours de vérifications sur le terrain.

Chaque tome de la monographie contient un corpus exhaustif des roches gravées de la zone considérée et s'applique à étudier tous les aspects du site archéologique, naturels et anthropiques : géologie, géomorphologie, végétation, abris-sous-blocs (*gias*), structures militaires, gravures protohistoriques et gravures historiques (inscriptions de bergers et de voyageurs, gravures à caractère militaire, pastoral, marin ou religieux, armes et outils divers).

■ Zone I ou zone des lacs (tome 3)

• Les gravures protohistoriques

Au total, cent quarante-cinq roches gravées protohistoriques ont été répertoriées dans la zone des Lacs :

- soixante-seize roches gravées sont dans le groupe I, caractérisé par de nombreux corniformes emboîtés, tous incisés dans des gouttières, et par des figures réticulées à franges ;
- cinquante-deux roches gravées sont dans le groupe II dont le thème dominant est la figure géométrique réticulée ;

- dix roches gravées sont dans le groupe III caractérisé lui aussi par les figures corniformes ;
- sept roches gravées sont dans le groupe IV, dont deux grands réticulés à appendices ;

Au cours des vérifications, qui ont eu lieu presque vingt ans après les premiers relevés, près de soixante nouvelles roches protohistoriques ont été découvertes.

• Les gravures historiques

Deux cents inscriptions militaires, dont la majorité est groupée devant le *gias* de la Batteria, ont été relevées dans la zone I. Presque toutes sont de grandes signatures inscrites profondément au burin. Certaines sont accompagnées du symbole du régiment de chasseurs alpins qui cantonnait dans le secteur des Merveilles.

Une centaine d'inscriptions de bergers ont été inventoriées plus particulièrement autour des actuelles bergeries, là où se trouvent les *gias*.

• Les *gias* ou abris-sous-blocs

Située en basse altitude, la zone des Lacs est riche en abris de bergers. Vingt *gias* ont été relevés dans cette zone. Occupés dès le Néolithique, comme en attestent les gravures mais aussi le matériel découvert par Carlo Conti dans le *gias* del Ciari (ZI.GII.R11), certains abris étaient encore utilisés par les bergers dans les années 1950 comme le *gias* Crépée (ZI.GI). Dans la plupart des cas, ces *gias* sont reconnaissables à la végétation nitrophile qui en marque l'entrée et aux enclos qui les entourent. Bien souvent, ces enclos sont écroulés, rendant leur caractérisation difficile.

• Les structures militaires

Zone frontalière entre la France et l'Italie, la zone I est l'une des zones les plus riches en structures militaires. Au total, soixante-trois éléments de fortifications ont été cartographiés et relevés dans l'ensemble de la zone des Lacs.

■ Zone II zone de la cime du Diable (tome 4)

La zone II ou zone de la cime du Diable occupe l'ensemble de la vallée du Diable. Elle s'élève depuis 2100 m au nord de la zone, près du lac Long Supérieur jusqu'à 2685 m au sommet de la cime du Diable. Entre la piste militaire de la Minière, le lac Saorgine, le lac Fourca et le lac Mouton, la zone se compose de grands dômes arrondis par les glaciers quaternaires ou de roches moutonnées parsemées de blocs erratiques. Plus haut, des éboulis couvrent les pentes de la cime des Lacs. Au sud, les pentes du mont Macruère, de la cime de Chagiasse, de la cime de Durmiose et de la cime Escandail sont couvertes d'éboulis et de moraines qui s'étendent à leur pied. C'est aussi une zone où domine le grès.

• Les gravures protohistoriques

Au total, deux cent deux roches gravées protohistoriques (deux cent vingt-deux faces gravées) ont été répertoriées dans la zone II : cent six sont dans le groupe I, cinquante-six dans le groupe II et quarante dans le groupe III.

La zone II est caractérisée par les figures de réticulés à franges. Les figurations d'armes, et notamment les halberdes, sont également bien représentées.

Au cours des vérifications, faites comme dans la zone I presque vingt ans après les premiers relevés, près de soixante-dix nouvelles roches ont été découvertes.

Citons notamment dix roches découvertes dans le lac de Moute, exceptionnellement asséché pour l'entretien du barrage en 2000, ainsi que deux roches relevées par Carlo Conti et découvertes dans le lac Fourca, asséché pendant cette même année pour les mêmes raisons.

- *Les gravures historiques*

Ce sont des inscriptions militaires pour la plupart. Très nombreuses, près de deux cents, elles sont presque toutes répertoriées dans le groupe I, autour du lac Saorgine.

- *Les gias ou abris-sous-blocs*

Comme la zone I qui la précède à l'entrée du secteur des Merveilles, la zone II est particulièrement riche en *gias*. Donnant l'accès à la Ceva par le pas des Déserteurs, à l'Authion par le pas du Diable et à la Gordolasque par le pas du Trem, la zone II est une zone de passage important mais c'est aussi une zone riche en pâturages. Cinquante-trois *gias* ont été cartographiés et relevés. La majorité d'entre eux sont groupés entre la rive ouest du lac Saorgine et la rive est du lac Fourca.

- *Les structures militaires*

Zone frontalière entre la France et l'Italie, la zone II est la zone la plus riche en structures militaires puisque trois cent soixante-trois fortifications ont été cartographiées et relevées pour l'ensemble de la zone. Cent soixante-trois structures sont groupées au pied de la cime de Durmiose, cent structures ont été inventoriées au pas des Déserteurs et cent autres au pied de la cime du Diable.

Comme pour la zone I, le traitement des données et le manuscrit du tome consacré à la zone du Diable (tome 4) est en cours de rédaction.

Henry de Lumley, Annie Échassoux,
Graziella Le Breton, Odile Romain
et Jean-Marie Strangi

Lumley 2003 : LUMLEY (Henry de), ARCHILOQUE (Alain) collab., ÉCHASSOUX (Annie) collab., FOUCAUT (Laurence) collab., MAGNARDI (Nathalie) collab., LE BRETON (Graziella) collab., MACHU (Pierre) collab., MANO (Livio) collab., RADULESCO (Nicolas) collab., ROMAIN (Odile) collab., SERRES (Thierry) collab., STRANGI (Jean-Marie) collab., VIERS (Rina) collab., VILLAIN-RINIERI (Françoise) collab. – *Région du mont Bégo. Gravures protohistoriques et historiques, Tende, Alpes-Maritimes. Tome 5 : secteur des Merveilles, zone de la cime des Lacs, zone III, groupes I et II.* Aix-en-Provence : Édisud, 2003. 796 p.

Lumley 2003 : LUMLEY (Henry de), ARCHILOQUE (Alain) collab., ÉCHASSOUX (Annie) collab., FOUCAUT (Laurence) collab., MAGNARDI (Nathalie) collab., LE BRETON (Graziella) collab., MACHU (Pierre) collab., MANO (Livio) collab., RADULESCO (Nicolas) collab., ROMAIN (Odile) collab., SERRES (Thierry) collab., STRANGI (Jean-Marie) collab., VIERS (Rina) collab., VILLAIN-RINIERI (Françoise) collab. – *Région du mont Bégo. Gravures protohistoriques et historiques, Tende, Alpes-Maritimes. Tome 14 : secteur des Merveilles, zone du Grand Capelet, zone XII, groupes I à IV.* Aix-en-Provence : Édisud, 2003. 750 p.

Fin âge du Fer

VALLAURIS Les Encourdoules

Haut-Empire

Le dégagement d'un îlot de pressoirs sur le site des Encourdoules, dont la fouille avait commencé en 2002, a continué cette année ¹. Quelque 660 m² sont maintenant découverts. De nouvelles installations de pressoirs ont été mises au jour, portant à dix le nombre de dalles de passage dégagées. Cela confirme la fonction spécialisée du quartier dans le tissu du village romain, au moins durant le II^e s. de n. è. Le dégagement du plan a été la priorité de la campagne de 2003, au détriment des fouilles en profondeur. Pour 2004, l'objectif est d'entreprendre les fouilles stratigraphiques, permettant de cerner l'évolution du quartier.

Cette deuxième campagne de fouilles a permis le dégagement superficiel de la quasi-totalité des structures de deux îlots qui se développent dans le sens est-ouest et qui sont séparés par une ruelle.

L'îlot nord (largeur 9 m, longueur 23 m) est bordé par une rue empierrée au nord (largeur 1,8 m) et une ruelle au sud (largeur variant entre 1 et 1,6 m). Il est caractérisé par la présence de deux passages étroits

entre les pièces, que nous pouvons assimiler à des séparations de propriété ou *ambitus*. Il est aligné, tout comme la rue qui le borde au nord, sur le tracé du rempart protohistorique.

Un deuxième îlot se développe au-delà de la ruelle au sud. Il est de largeur variable (entre 6 et 9 m) pour une longueur de 27 m. Il est composé d'une enfilade de pièces aux formes irrégulières. Même s'il se développe grossièrement dans un sens est-ouest, ses murs ont une orientation légèrement différente par rapport à ceux de l'îlot nord.

La plupart des espaces identifiés dans les deux îlots correspondent à des pressoirs à vin ou à huile : un total de dix aires de pressoir a été inventorié. En effet, chaque pièce, à deux exceptions près, comporte à l'une de ses extrémités une dalle en béton, précédée par une cuve, le reste de l'espace étant occupé par un gros remblai antique. Cet agencement rappelle évidemment les couples pressoir-cellier, tels que nous les avons déjà dégagés en 1999 ².

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 74-76.

² Voir *BSR PACA* 1999, 58-59.

En dehors de cette disposition générale, les installations de pressage montrent une variabilité assez grande, que ce soit dans la forme des cuves ou des dalles, dans le type de béton ou dans les éléments de presse. Des cuves rectangulaires décalées, une cuve en forme de « baignoire en sabot », une cuve circulaire témoignent amplement de ces différences. Les pierres d'ancrage pour les pressoirs ne sont présentes que dans deux pièces seulement. Des logements (vides) pour ces blocs dans les murs longeant les dalles ont été observés dans deux autres pièces. En règle générale, les dalles correspondantes sont fissurées et enfoncées vers le centre, indice des grandes pressions auxquelles elles ont été soumises.

Les dalles avec un dénivellement régulier sans fissures sont celles qui ont une chape de mortier fin et où aucun bloc de pressoir n'est attesté. Il est probable que leur fonction n'a pas été la même que pour les autres aires de pressage (aires de fouloir pour rai-sins ?). Les aires de pressage ne sont, à une exception près, jamais « dos-à-dos ».

Les différents passages entre les pièces permettent d'identifier des ensembles distincts, notamment dans l'îlot nord. Les imbrications de plusieurs espaces et l'utilisation de certains murs de refends pour asseoir des presses sont également des indicateurs d'ensembles. On peut de la sorte distinguer cinq ensembles.

Aucun indice d'habitation n'a été trouvé jusqu'ici dans la zone 12. L'hypothèse d'étages au-dessus des pressoirs

ne s'est pas vérifiée pour l'instant, aucun départ d'escalier n'ayant été reconnu dans l'état actuel du décapage. Il devient donc plus probable que nous ayons affaire ici à un quartier à activité agricole spécialisée.

La seule autre activité bien attestée est la métallurgie du fer par la présence massive de scories de fer dans la rue au nord et à l'ouest de l'îlot nord.

Le décapage des structures a fait apparaître, à quelques endroits, des substructions plus anciennes qui ont été recoupées par les murs des pièces appartenant aux deux îlots visibles. Ces différentes phases ne sont pas encore datées ni leurs extensions bien précisées. La plupart des couches enlevées jusqu'ici correspondent à des remblais de démolition ou de pierriers modernes.

Les fouilles de 2002 indiquaient une occupation durant le II^e s. En revanche, les céramiques typiques du I^{er} s. sont peu nombreuses.

Les tessons du I^{er} ou II^e s. av. n. è. sont attestés en nombre important (amphores italiques et céramiques campaniennes).

Les sept monnaies découvertes cette année reflètent cette même distribution. Quatre pièces datent d'avant le changement d'ère, tandis que deux autres pièces appartiennent à l'extrême fin du II^e s. ou au tout début du III^e s.

Michiel Gazenbeek
INRAP

Diachronique

ANDON, ESCRAGNOLLES, GOURDON, GRÉOLIÈRES, SAINT-VALLIER, SÉRANON Grottes

ANDON - Grotte du pont du Loup

Chalcolithique

Cette grande cavité à deux larges entrées s'ouvre au pied d'un petit morceau de falaise surplombant au sud la rive gauche du Loup. Le porche nord a été aménagé anciennement en bergerie. Le porche sud donne accès à une salle de 15 x 20 m au sol terreux en partie effondré. Une zone plane de 30 m² environ subsiste contre la paroi sud. En 1982, les parois de l'effondrement avaient livré quelques ossements humains (mandibule, vertèbres) associés à de la céramique chalcolithique.

Une visite en 2003 a permis de constater la présence d'ossements humains en surface du replat, peut-être mis au jour par l'érosion. Ces ossements proviennent d'au moins deux individus. Ce type de grotte sépulcrale à large entrée est assez inhabituel pour la région où les cavités basses et étroites ont été de préférence utilisées. Une cavité comparable existe cependant 5 km en aval, en rive droite du Loup : la grotte d'Helmut à Gréolières (prospection Yves Garidel vers 1980 : ossements humains non datés sous un haut porche de 6 x 10 m).

ESCRAGNOLLES - Vallon de Bail

Néolithique à fin XVI^e s.

Ce vallon se trouve à 2 km à l'est d'Escragnolles, en contrebas d'une très ancienne voie de communication (route Napoléon). Sept cavités y ont été fouillées à la fin du XIX^e s. par les pionniers de la préhistoire locale (Bottin, Chiris, Rivière). Le matériel découvert à l'époque indique une occupation préhistorique, puis à l'âge du Bronze (Bronze final III) et sans doute à l'âge du Fer. De nouveaux sites en cavités y ont été découverts en 2003.

L'abri des Bergeries est en fait une série d'abris-sous-roche très vidangés, aménagés en bergeries, au sommet des falaises nord-est du vallon. Ces abris se développent sur une centaine de mètres. Dans la partie centrale, un fond de vase tourné antique ou médiéval (fig. 38, 1) a été ramassé en surface d'un lambeau de remplissage terreux.

Les grottes Ballestra correspondent à cinq cavités s'ouvrant dans la falaise bordant le vallon au nord. Les

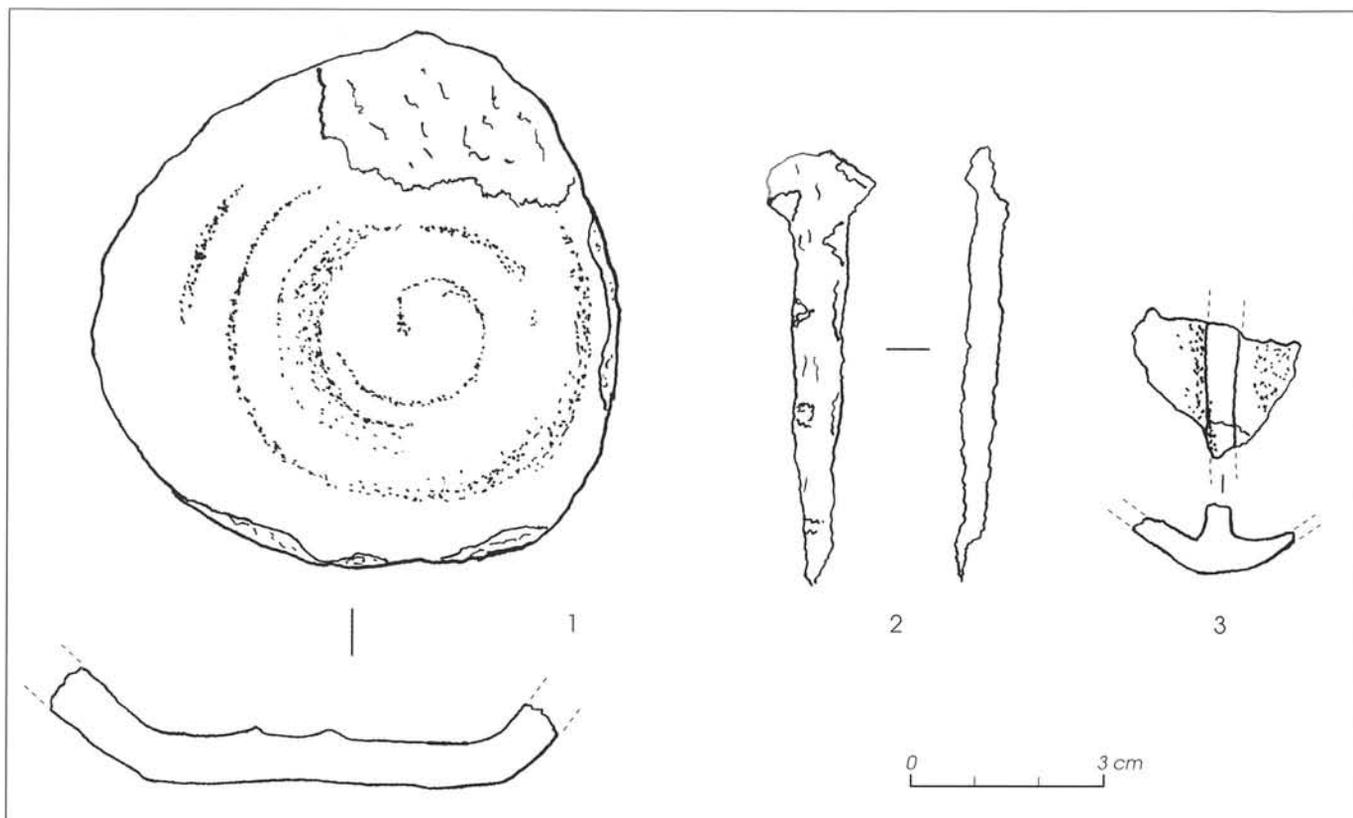


Fig. 38 – ESCRAGNOLLES, vallon de Bail. 1, fond plat tourné (Antiquité ou Moyen Âge, abri des Bergeries) ; 2, objet en fer (gallo-romain ?, grotte Ballestra 2) ; 3, fragment d'objet en bronze (gallo-romain ?, grotte Ballestra 2).

trois plus hautes sont les restes d'un très ancien réseau karstique tronqué par le creusement du vallon. Les quatre cavités supérieures sont d'un accès très difficile. Elles sont cependant fréquentées par des chèvres semi-sauvages. Ces grottes ont été appelées ainsi en souvenir d'un jeune spéléologue, Frédéric Ballestra, qui fit une chute mortelle en 1990 en essayant d'atteindre les grottes supérieures en escalade.

Les cavités ont été visitées en 2003 (en descendant depuis le sommet de la falaise pour les quatre supérieures) et numérotées dans l'ordre de leur visite. Depuis le bas de la falaise, on rencontre :

■ **Grotte 4**

Abri-sous-roche de 8 x 3 m, au sol terreux, s'ouvrant à 12 m du sol et accessible par une escalade facile. Il recelait un gros fragment de hache polie. À l'extrémité orientale de cet abri, se trouve la première difficulté pour accéder aux cavités supérieures : corniche très étroite à 10 m du sol, barrée par un ressaut de 2 m de haut.

■ **Grotte 5**

Abri-sous-roche double de 20 x 3 m, s'ouvrant sur une large vire inclinée et terreuse, à 10 m du sol et à l'est de la grotte 4. Un éclat de silex indique une utilisation préhistorique. Le reste du matériel est datable du XVI^e s. : céramique, fragments de tuiles, petit objet sphérique en plomb (fig. 39, 2-5).

■ **Grotte 1**

Galerie de 30 x 2 m, à deux entrées, en falaise 10 m au-dessus de la vire inclinée. Remplissage terreux sans doute peu important. Le porche oriental a livré deux tessons lissés pré- ou protohistoriques et trois tessons du XVI^e s. (fig. 39, 1).

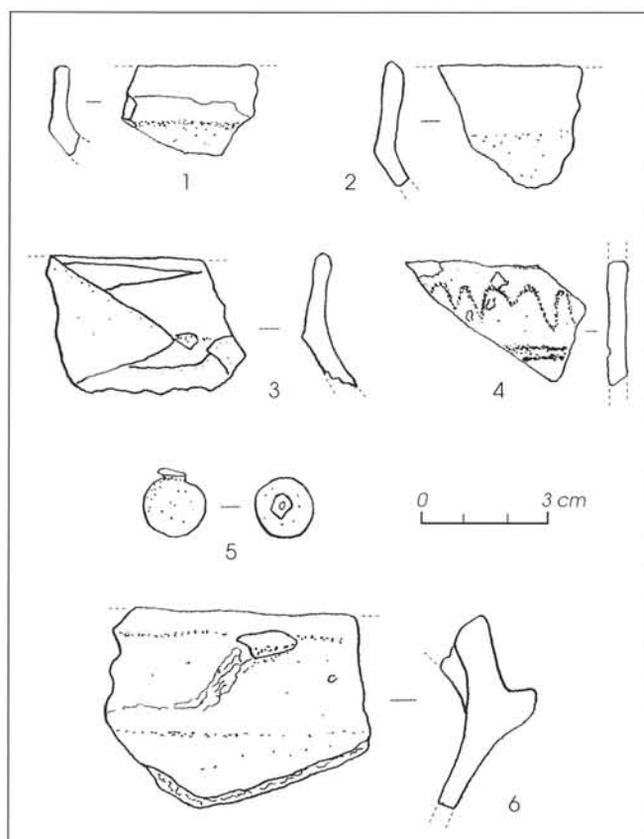


Fig. 39 – ESCRAGNOLLES, vallon de Bail. 1, bord droit caréné à vernis jaune-vert (fin XVI^e s., grotte Ballestra 1, porche est) ; 2 et 3, bords carénés à vernis jaune orangé (fin XVI^e s., grotte Ballestra 5) ; 4, guirlande entre deux lignes horizontales, vernis jaune orangé (fin XVI^e s., grotte Ballestra 5) ; 5, petite sphère en plomb (fin XVI^e s. ?, grotte Ballestra 5) ; 6, bord de vase à épaulement interne et départ de préhension (gallo-romain, grotte Ballestra 2).

■ Grotte 3

En falaise, entre les deux porches de la grotte 1, à 7 m au-dessus de la vire. Cette toute petite salle de 3 x 2 m, à deux ouvertures, a conservé un remplissage terreux peu important. En surface, se trouvait un gros de six blancs au nom de Henri IV, frappé pendant la Ligue.

■ Grotte 2

En falaise, 7 m à l'est de la grotte 1, à 10 m au-dessus de la vire. Galerie de 25 x 2 m, à deux entrées, avec un important remplissage terreux. Elle a livré deux tessons lissés pré- ou protohistoriques, un tesson romain (fig. 39, 6), deux fragments de fer (fig. 38, 2), un fragment de bronze (fig. 38, 3) et une petite monnaie romaine en bronze (III^e-IV^e s. ap. J.-C.). Une trace d'encastrement de poutre est visible sur le sol du porche ouest.

L'occupation pré- et protohistorique (hache polie, éclat de silex, tessons lissés) n'est pas surprenante, confirmant la fréquentation intensive de ce vallon à ces époques. Par la suite, les quatre cavités supérieures ont sans doute été utilisées comme refuge, au Bas-Empire et à la fin du XVI^e s. La fréquentation à cette dernière période paraît assez importante (matériel abondant), sans doute liée à l'occupation de la région par les ligueurs et leurs alliés savoyards (prise de Grasse en 1589, de Mons en 1590, fin des troubles en 1594) et à la proximité de la « route Napoléon ».

ESCRAGNOLLES - Combe 1038

Gallo-romain

Ce petit établissement en plein air est situé 300 m au nord/nord-ouest de l'enceinte de Conrouan (Bronze final, âge du Fer, gallo-romain). Il semble couvrir une surface d'environ 1000 m², en bordure sud-est d'une petite combe. Le matériel, épars dans les murets et les clapiers d'épierrement, est constitué de nombreux fragments de *tegulae*.

GOURDON - La Forteresse

Néolithique à XVI^e s.

Ce site, dont les aménagements historiques sont connus localement, est une longue corniche sud-nord (400 m) formant un balcon dans la haute falaise bordant à l'est le plateau de Cavillone et surplombant la profonde coupure des gorges du Loup. Quelques zones abritées par des surplombs y existent, essentiellement à son extrémité nord où une ligne d'abris en partie vidangés se développe sur une quarantaine de mètres. Au XVI^e s., l'extrémité nord de la corniche a été aménagée, isolant les derniers 100 m. Un petit fortin de 3 x 2 m barre la corniche juste après un rétrécissement de 4 m de long pour 30 cm de large surplombant un à-pic de 100 m. Dans la façade sud (construite en pierres à bossage), une claire-voie au-dessus de la porte et une canonnière à redan prennent la corniche en enfilade. Deux fenêtres dans la façade

est permettent d'observer la vallée du Loup. Un four maçonné a également été construit dans la zone des abris nord. D'autres aménagements non datables existent dans cette partie terminale : pente rocheuse aménagée avec des marches entre le fortin et les abris et deux petits « bassins » en pierres sèches sous des sautements, dans les abris nord.

Une minuscule cavité aménagée avec un muret en pierres sèches a été découverte en 2003 à 90 m au sud du fortin, 5 m sous la corniche : faille de la Forteresse (abri de 2 x 2 m). Un matériel assez important, indiquant une occupation ancienne de la corniche, a été ramassé lors d'une rapide visite en 2003. Il provient essentiellement de la zone des abris nord : un fragment d'armature de flèche en silex (Néolithique final-Chalcolithique), deux éclats de silex, seize tessons divers dont un décor d'impressions demi-circulaires (Bronze final-âge du Fer), un fond plat (âge du Fer), un fragment de chloristoschiste et un fragment de *tegulae* (gallo-romain), un tesson à pâte grise (Bas-Empire ou Moyen Âge). La faille de la Forteresse a livré un tesson protohistorique. Des affouillements clandestins dans le fortin (entre 2002 et 2003) ont mis au jour quelques fragments de tuiles et deux tessons tournés.

Le matériel recueilli permet d'envisager une datation ancienne pour certaines structures : pente aménagée, « bassins en pierres sèches » et muret de la faille. Elles sont sans doute antérieures au XVI^e s. et peut-être protohistoriques.

Au XVI^e s., la corniche a certainement été aménagée pour renforcer le système de fortifications protégeant d'une agression venant de l'est. Elle permet de surveiller une des trois anciennes voies de communications venant de Vence et traversant la moyenne vallée du Loup. Celle du nord est barrée par les châteaux de Gréolières et Cipières, celle du sud par celui du Bar-sur-Loup. La Forteresse permet de surveiller la voie centrale, barrée par le château de Gourdon, mais dont le débouché au sommet des gorges, la descente sur le Loup, la traversée et la remontée sur Gourdon ne sont visibles que depuis la Forteresse. Ce poste d'observation a sans doute été aménagé un peu avant le conflit de 1536 qui vit l'invasion de la Provence par Charles Quint. Son aménagement a probablement été décidé par Claude de Tende, seigneur des fiefs voisins de Caussole et Cipières, gouverneur de Provence de 1525 à 1566.

GRÉOLIÈRES - Grotte de l'Avaou 3

Âge du Bronze ?

Cette cavité se trouve dans les falaises surplombant au nord le lieu-dit l'Avaou, dans une zone très riche en sites archéologiques (Épipaléolithique à Gallo-romain). C'est une galerie basse de 10 x 3 m au sol terreux. Quelques ossements humains et un gros tesson lissé indiquent une utilisation sépulcrale, peut-être à l'âge du Bronze. 10 m au nord, une importante grotte-bergerie (grotte du Bénitier) semble avoir été utilisée depuis l'Antiquité (clou romain dans l'entrée).

SAINT-VALLIER - Aven du Sanglier

Indéterminé

Ce petit aven s'ouvre à 4 km au sud-ouest du village. Il a été désobstrué par le groupe spéléologique Garagalh en 1997. Une entrée artificielle donne accès à une étroite galerie longue d'une vingtaine de mètres, se développant à 5 m de profondeur et rejoignant l'entrée naturelle, obstruée de gros blocs.

Le groupe Garagalh y a découvert un fragment de mandibule humaine associé à des ossements de sanglier dans l'éboulis provenant de l'entrée naturelle.

Une visite en 2003 a permis de constater dans ce secteur la présence de grosse faune (cervidé, sanglier – sans doute un individu complet), associée à des charbons de bois. L'obstruction de la cavité semble liée à son utilisation sépulcrale.

SÉRANON - Adrech de Besson

Âge du Fer

De nombreux sites, essentiellement en cavités, se trouvent autour du col de Valferrière, dans les falaises qui le surplombent, indiquant une forte fréquentation du secteur à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer.

L'adrech de Besson occupe un secteur de la falaise se trouvant 1 km au nord-est du col. Il se compose de deux abris découverts en 1982, un très vidangé et une petite grotte de 7 x 4 m (adrech de Besson 1), et d'une grotte s'ouvrant en pleine falaise, 30 m au-dessus des abris (adrech de Besson 3).

Cette grotte de 10 x 3 m, d'accès très difficile a été atteinte en 2003 en descendant depuis le sommet de la falaise. Il est probable que, lors de son occupation, un aménagement permettait de franchir le toit de l'abri et d'accéder à la grotte par une fissure subverticale d'une vingtaine de mètres de haut.

Le matériel ramassé dans les cavités du bas de la falaise se compose de céramique et d'une pointe de javelot en fer (fig. 40, 2). La grotte en falaise a donné de la céramique et de la faune en surface d'un remplissage terreux important. L'ensemble de la céramique provenant du site est attribuable au premier âge du Fer (fig. 40, 1, 3-5).

Ce site en falaise, qui présente une occupation systématique de toutes les cavités utilisables, même les plus difficiles d'accès, n'est pas un cas isolé. D'autres exemples existent dans les Préalpes de Grasse :

- Caille, station de Coutilés 1 – baume des Échelles (Bronze final-âge du Fer) ;

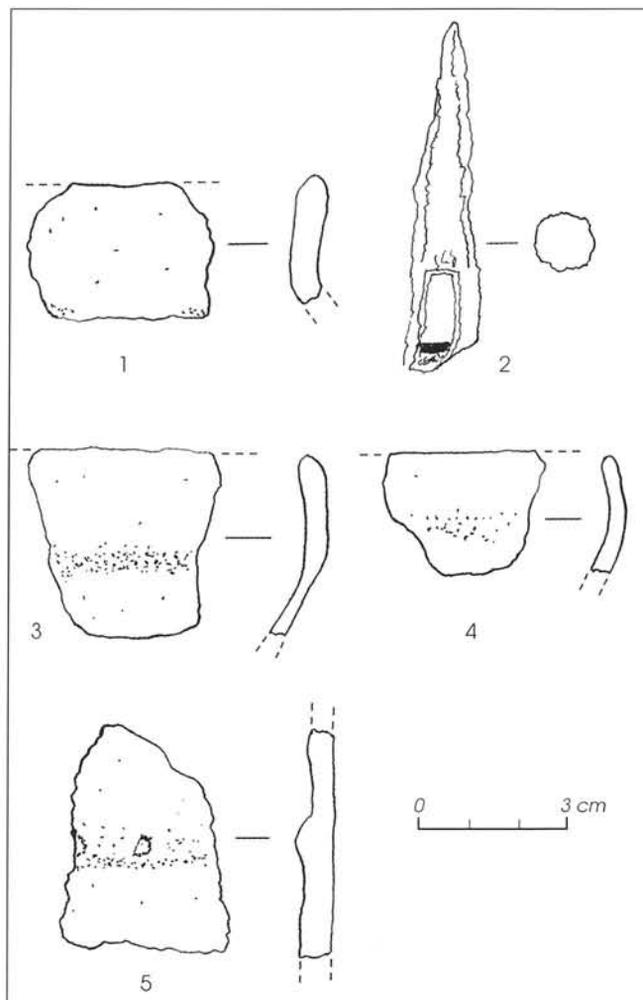


Fig. 40 – SÉRANON, adrech de Besson (âge du Fer I). 1, bord droit (grotte 3) ; 2, pointe de javelot en fer avec sa goupille de fixation en bronze (abri vidangé du pied de falaise) ; 3 et 4, bords légèrement divergents (grotte 3) ; 5, cordon à impressions demi-circulaires (grotte 3).

- Gréolières, plate-forme du Baou des Lansoles – grotte de l'Espagnol (Bronze final-âge du Fer) ;
- Gréolières, grotte 70N – grotte de la Mezzanine (Bronze final-âge du Fer).

Cette occupation maximale des cavités semble liée à un accroissement démographique se produisant lors de la transition Bronze final-âge du Fer.

À noter : 200 m à l'ouest du site se trouve une autre petite cavité barrée par un muret en pierres sèches et s'ouvrant dans un abri (adrech de Besson 2). Le sol, couvert de fumier de mouton et d'herbe, n'a pas donné de matériel.

Stéphane Fulconis

La campagne de prospection 2003 a été consacrée à l'analyse des voies d'accès aux pâturages du secteur de la Vésubie¹. Cinq entités géographiques cohérentes ont été étudiées. Il s'agit des zones « Fenestre nord », « Fenestre sud », « Haut Boréon », « Boréon Salèse » et « Anduebis » qui représentent respectivement une superficie de 2600 ha, 900 ha, 2800 ha, 2400 ha et 1200 ha.

La méthode de travail utilisée consiste à identifier les limites naturelles délimitant les terroirs. Les lignes de crêtes et les cimes constituent les frontières de nos unités. Une analyse de la cartographie ancienne, et plus particulièrement de la carte de Villaret levée en 1748, permet d'identifier les grands itinéraires de la zone.

Concernant la zone « Fenestre nord », cette étude montre que les pâturages de cette zone étaient desservis par cinq itinéraires. Néanmoins la répartition des pâturages et leurs relations topologiques montrent que l'exploitation de ce secteur ne concernaient que des troupeaux relativement peu importants. Ceux-ci partaient de stabulations situées à 2000 m d'altitude et montaient progressivement aux estives qu'ils occupaient de la mi-juillet jusqu'à septembre.

Pour le secteur de « Fenestre sud », nous relevons aussi cinq accès et une seule zone de pâturage. Les pâturages de Fenestre nord et sud ne possèdent pas d'unité pastorale, car leur continuité géographique englobe des altitudes au-delà de 2000 m. La montée à l'estive est progressive de Saint-Martin-de-Vésubie ou de Belvédère et les étapes en deçà de 2000 m ne se trouvent pas dans ces zones. Ce sont les pâturages extrêmes de Prals, Cabret qui, étant le terme d'une estive, peuvent receler les vestiges d'enclos (fig. 41) et donc les témoins d'une stabulation et d'une occupation plus pérenne.

Quatre itinéraires permettent d'accéder à la zone du Haut Boréon. Les pâturages de cette zone sont limités. Le relief très prononcé et cloisonné ne permet pas une remue latérale d'un pâturage à un autre.

En conclusion, les alpages du Haut Boréon et de Salèse, comme ceux de Fenestre, ne possèdent pas d'unité pastorale, c'est-à-dire de corrélation entre les trois étages d'une estive. La montée à celle-ci est ici progressive à partir de Saint-Martin-de-Vésubie pour atteindre des alpages morcelés et fermés par le relief, au pied de la barrière frontière des hautes crêtes (fig. 42). Les troupeaux provenaient donc essentiellement de Saint-Martin-de-Vésubie.

Enfin, concernant la zone d'Anduebis, où les pâturages sont fermés par des lignes de crêtes, nous avons pu identifier deux accès. Un document du XIII^e s. démontre qu'ils étaient exploités par des troupeaux provenant de Valdeblore ou de Saint-Martin-de-Vésubie.

Henri Geist

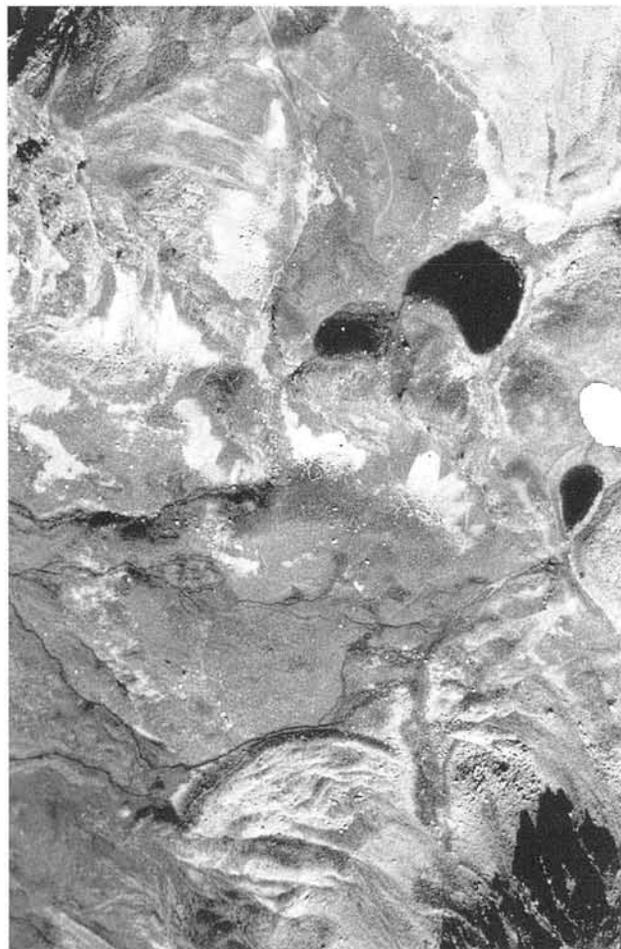


Fig. 41 – MERCANTOUR, Pastoralisme d'altitude. Enclos des lacs de Prals, zone « Fenestre sud », au bas des éboulis sous les lacs (IGN, contact 1019, 1983).



Fig. 42 – MERCANTOUR, Pastoralisme d'altitude. Saint-Martin-de-Vésubie, départ d'accès aux pâturages. À droite, vallon de la Madone de Fenestre et cime de la Palu (2132 m) ; à gauche, vallon du Boréon et cime de Piagu (2338 m). Dans le fond, zones de Boréon Salèse et de Haut Boréon (H. Geist).

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 79-80.

Depuis 2002, une campagne de prospection-inventaire est menée sur le territoire de la commune de Tende par le personnel scientifique du musée départemental des Merveilles avec l'aide des chercheurs du Museo civico di Cuneo (Piémont, Italie). Cette année, les recherches ont été élargies aux communes de La Brigue et de Fontan ce qui doit permettre à terme d'enrichir considérablement la connaissance du patrimoine archéologique de toute la Haute-Roya.

L'année passée, en plus de la révision des seize sites recensés sur la carte archéologique nationale, seize nouveaux sites avaient été reconnus : huit protohistoriques, un antique, deux médiévaux, quatre modernes ou contemporains et un diachronique ¹.

En 2003, tous les lieux référencés ont été révisés ce qui a permis de compléter les observations déjà réalisées et de préciser, pour deux d'entre eux (col de Tende et grotte de la Babula), leur attribution chronologique. Neuf sites supplémentaires ont pu également être inventoriés grâce à des recherches bibliographiques ainsi qu'aux observations de terrain : quatre protohistoriques, un antique, deux modernes ou contemporains, un diachronique (Protohistoire et Moyen Âge) et un non encore attribué chronologiquement.

Les nouveaux sites protohistoriques s'échelonnent de l'âge du Cuivre (horizon campaniforme) à l'âge du Fer. Parmi les objets récoltés, il faut signaler une très belle poterie d'accompagnement du Campaniforme, fragmentée mais bien lisible, à trous passants placés sous le col (abri Gilbert, commune de Fontan) ainsi qu'une lame de hache à rebords en Bronze (fig. 43), dont la

typologie renvoie aux productions Bronze moyen du groupe italien de Viverone (le Vieux Moulin, commune de La Brigue).

Pour la période antique, la découverte ancienne d'un trésor monétaire de dix-huit pièces du III^e s. est à signaler (cimetière, commune de la Brigue), ensemble qui vient compléter les découvertes déjà réalisées au col de Tende. Ce dernier site a de nouveau livré cette année quelques pièces de monnaies romaines ainsi qu'une très belle lame de silex attribuée à la période du Néolithique moyen.

Explorée pour la première fois, la petite fortification de la Citadelle (commune de Tende), située sur l'éperon rocheux qui domine le village et les ruines de son château, a livré des fragments de poterie, de verre, de bronze et d'os ainsi que de nombreux clous forgés qui se rapportent au Moyen Âge. Dans les éboulis situés à ses pieds, quelques tessons évoquant des productions de l'âge du Fer ont aussi été retrouvés.

Plus problématique est un indice de sulfure de cuivre en placages (malachite et chalcopryrite), retrouvé sur les pentes septentrionales de la Barne du Bouc (Tende). Une première et rapide observation géomorphologique de cet indice, qui s'étire sur plusieurs mètres de long pour une largeur maximale d'une dizaine de centimètres, évoque la possibilité d'une exploitation de surface, sans que celle-ci puisse être encore certifiée et/ou datée.

Tout le mobilier archéologique récolté au cours des opérations de prospection a été déposé au musée départemental des Merveilles, à Tende, où il est en cours d'étude.

En l'état actuel des recherches, ces données, bien qu'encore très parcellaires, donnent une mesure de

¹ Voir *BSR PACA* 2002, 67.

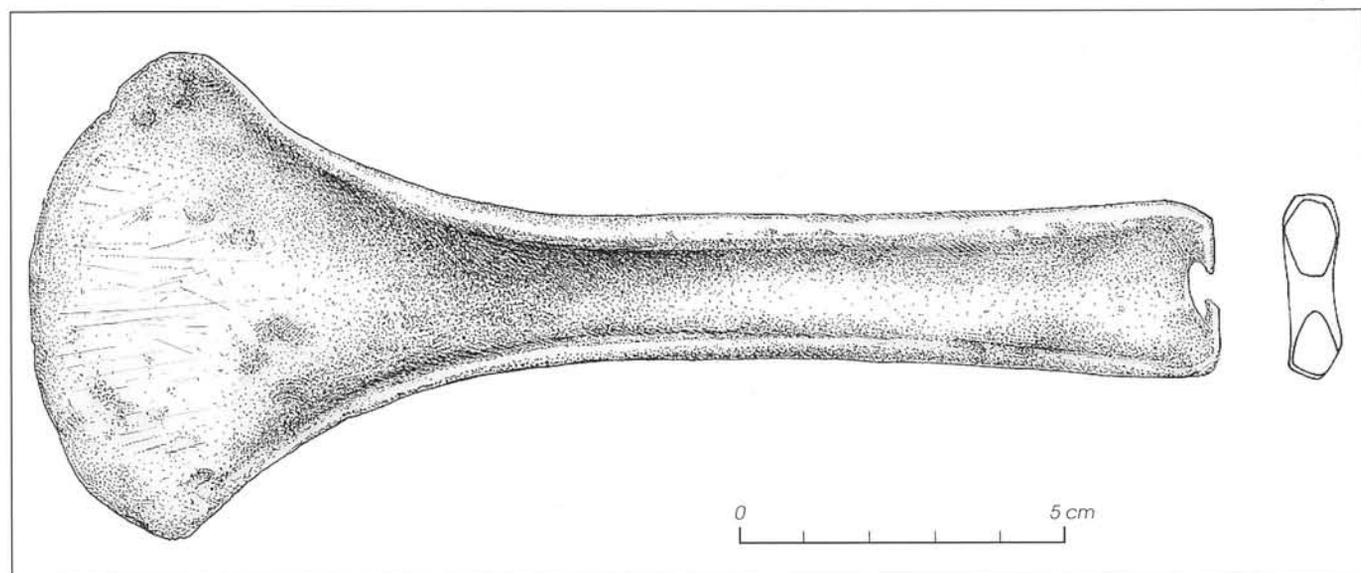


Fig. 43 – HAUTE-ROYA. Tende, La Brigue, Fontan. Hache à rebords en bronze trouvée au Vieux Moulin, La Brigue.

plus en plus précise du riche potentiel archéologique de la commune de Tende et de la Haute-Roya. Certains des sites répertoriés sont malheureusement soumis à des dégradations et à des destructions de nature anthropique très importantes. C'est le cas notamment des sites du col et de la Citadelle de Tende, dont la disparition semble inéluctable à moyen terme du fait de la fréquentation touristique.

Pierre Machu, Livio Mano, Nathalie Magnardi,
Silvia Sandrone, Jean-Marie Strangi

Récapitulatif des sites

TENDE

Sites déjà connus et révisés en 2002

Néolithique : Gias del Ciari ; *Bronze ancien* : les Merveilles ; Fontanalba ; Valaurette ; Valmasque ; col du Sabion ; lac de Sainte Marie ; lac du Vei del Bouc ; *Bronze* : cime des Lacs ; *Cuivre* : val d'Enfer ; *Bronze/Fer* : golf de Viévola ; *Fer/Antiquité* : col de Tende ; *XIV^e s.* : Saint-Sauveur ; *XV^e s.* : Sainte-Marie du Bois ; *Moyen Âge/Moderne* : Vallauria, mine ; *XVIII^e s.* : Fontanalba, Z XVI.

Sites repérés en 2002

Néolithique : Rio de Cabanaïra ; *Cuivre/Bronze* : lac des Grenouilles ; *Bronze ancien* : Castel Tournou ; *Cuivre* : Cagnourina ; *Fer* : Pas de l'Arpette ; Vallauria/statuette ; Mairie annexe ; *Fer ?* : mont du Castel ; *Antiquité* : grotte de la Babula ; *Fer/Moderne* : la Cà ; Saint-Lazare ; *Moyen Âge* : Château ; *Moderne* : grotte du Colombier ; grotte des Chouettes ; Sabion ; Barme d'Ourme.

Sites déjà connus et révisés en 2003

Néolithique/Fer/Antiquité : col de Tende ; *Antiquité/Moyen Âge* : grotte de la Babula.

Sites repérés en 2003

Cuivre : grotte du Lac ; *Bronze ancien* : grotte de l'Hiver ; *Fer/Moyen Âge* : la Citadelle ; *Moderne* : grotte de Porcaresso ; *Indéterminé* : Carbonère.

LA BRIGUE

Sites déjà connus et révisés en 2003

Antiquité : Notre-Dame des Fontaines, mur ; *Moyen Âge* : Notre-Dame des Fontaines, chapelle ; Notre-Dame des Fontaines, habitat.

Sites repérés en 2003

Bronze moyen : le Vieux Moulin ; *Antiquité* : Cimetière.

FONTAN

Sites repérés en 2003

Cuivre : abri Gilbert ; *Moderne* : la Causega.

Diachronique

Projet collectif de recherche « Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes »

La répartition des enceintes dans les Alpes-Maritimes est très irrégulière : la vaste majorité se situe dans le moyen pays, avec la plus grosse concentration sur les plateaux calcaires de Grasse et de Vence. Cette distribution reflète l'histoire des recherches dans ce domaine, mais pas la densité réelle des sites de hauteur sur le territoire. En dehors de ce problème de répartition spatiale des sites, se pose également la question de l'identification typo-chronologique. La presque totalité des sites inventoriés depuis un demi-siècle avait seulement fait l'objet de descriptions de structures, sans recherche de mobilier archéologique, tandis que le matériel des nombreuses études du XIX^e s. soit avait disparu, soit « dormait » dans les réserves des musées du département. Dresser un bilan sur ces structures dans la région passe donc d'abord par une épuration, puis par un classement d'une masse colossale de données, à la fois en nombre d'enceintes et en quantité de documents relatifs à ces constructions. C'est précisément ce qu'a tenté de faire le PCR « Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes » ces trois dernières années, en suivant deux axes majeurs de travail : la diversité des formes d'enceintes et la chronologie des différents types, et, en parallèle, le développement des outils informatiques d'analyse spatiale¹.

¹ Coordinateur : M. Gazenbeek. Participants : É. Alexandre, B. Belotti, S. Binnering, G. Brétaudeau, G. Davtian, J. Latour, L. Lautier, E. Pellegrino, J.-C. Poteur, S. Roscian, C. Salicis. Voir *BSR PACA* 2002, 80-81.

Les prospections de vérification menées dans ce cadre ont apporté de nombreuses précisions sur les périodes d'occupation des enceintes (B. Belotti, L. Lautier, G. Brétaudeau, C. Salicis), tout comme l'étude du mobilier de plusieurs anciennes fouilles d'enceintes, conservé au Musée d'art et d'histoire de Provence à Grasse (E. Pellegrino, J. Latour, M. Gazenbeek). Plus de 40 % des quatre cents enceintes du département ont été prospectées et, pour soixante-treize d'entre elles, un relevé a été effectué au GPS par G. Davtian. Une photothèque numérisée des vues aériennes des enceintes de J. Latour a été également mise en place.

◆ Occupations pré- et protohistoriques

Les sites de hauteur qui ont livré des vestiges du Néolithique ou du Chalcolithique sont rares. Le plus souvent, il s'agit de découvertes anciennes de mobilier lithique, essentiellement des silex, mais dont nous saisissons mal la nature réelle (Can-Rouan et Castellàs à Escragnolles, Pas de la Faye et les Carbonels à Saint-Vallier). Les prospections récentes ont permis de récolter des éléments chalcolithiques à la Sarrée (Bar-sur-Loup), pour l'instant totalement déconnectés des structures visibles.

Un certain nombre de ces sites a livré du matériel de l'âge du Bronze ou de la période de transition Bronze/Hallstatt, comme le Camp 80 à la Colle-sur-Loup ou la Sarrée. La relation entre ces phases d'occupation et la construction des remparts n'est que

rarement documentée. À la Sarrée, un mobilier ancien, sans inclusions plus récentes, est en remblai de nivellement derrière un mur très arasé, probablement un rempart antérieur à l'enceinte plus vaste qui caractérise le site de nos jours. C'est le cas le plus probant parmi les enceintes fouillées ou sondées d'une construction ancienne. Au Baou des Noirs (Vence) ou au Pezou (Vallauris), les couches anciennes s'appuient contre des murs dont on saisit mal l'importance : rempart ou soutènement. Ils sont recouverts – et sans doute arasés – par les enceintes encore visibles aujourd'hui. De ces dernières, un nombre important pourrait dater de la période de la Tène finale, soit le III^e ou II^e s. av. n. è., comme aux Encourdoules (Vallauris) ou au Mont-Bastide (Èze). Cette courte période apparaît de ce fait comme une phase charnière dans la conception des enceintes. C'est à ce moment-là que le plus grand nombre de sites est occupé.

◆ Période romaine

Dans tous les cas, un nombre important de ces sites est abandonné avant le changement d'ère. Cette désertification ne s'est pas faite de façon homogène sur tout le territoire des Alpes-Maritimes. À l'ouest du Var, dans le secteur de Grasse/Saint-Vallier, toutes les enceintes, sauf une (Peyloubet à Grasse), sont désertées. Dans le canton de Levens sur la rive gauche du Var, les deux tiers des sites continuent à fonctionner durant une partie du Haut-Empire au moins. De nombreux sites correspondant à des enceintes de hauteur deviennent donc des villages ou du moins des petits habitats groupés durant le Haut-Empire. Ce phénomène est le plus développé dans la zone côtière et son hinterland direct où la plupart des sites fouillés ou prospectés ces dernières années concernent ce type d'occupation : Cloteirol (Villeneuve-Loubet), la Bergerie du Montet (Gourdon), le Mont-Bastide (Èze), les Encourdoules (Vallauris), camp des Tours (Roquefort-les-Pins), le Pestrier (Levens) et la Borde-Carimaï (Mougins) pour ne citer que quelques exemples. Dans ces habitats, le rôle de l'enceinte est difficile à cerner : disparue au moins partiellement sous la trame des habitations romaines, comme c'est le cas aux Encourdoules, ou au contraire restée très visible comme au Mont-Bastide. Dans les deux cas, la porte d'entrée de l'ancien « castellaras » peut rester en fonction et être monumentalisée. Beaucoup de ces villages de hauteur, sinon tous, sont abandonnés au plus tard durant la première moitié du III^e s.

◆ Antiquité tardive

■ Occupations continues

Les types d'occupation des sites de hauteur durant l'Antiquité tardive sont contrastés. Ils peuvent être regroupés en deux grands groupes : les réoccupations, souvent peu importantes, de sites de hauteur antérieurs et la création de nouvelles enceintes de hauteur. Les prospections et les fouilles indiquent une réoccupation fréquente de sites de hauteur à partir de la fin du IV^e ou du V^e s., généralement sur des superficies réduites.

Ce phénomène a été constaté à la Bergerie du Montet avec une restauration sommaire, entre la fin du IV^e et le V^e s., d'une maison du village gallo-romain en ruines depuis le début du III^e s. (fouilles L. Buchet). De même, les fouilles au Mont-Bastide mettent en avant une occupation pendant le V^e s. et une partie du VI^e s. ; au Camp du Bois (Le Rouret), P. Goby a trouvé des fragments de DS.P. lors de ses fouilles de l'enceinte protohistorique ; les prospections déjà anciennes sur le site du Cloteirol mettent en évidence un mobilier du IV^e s. On pourrait multiplier les exemples avec facilité. Des occupations continues, c'est-à-dire des sites qui ne sont pas abandonnés auparavant, semblent moins courantes, du moins dans l'état actuel de notre documentation, si l'on excepte les centres urbains comme Antibes ou Cimiez. Le Camp du Cimetière à Tourettes-sur-Loup, site sur éperon, est occupé durant toute l'Antiquité, comme le mobilier l'indique. Peut-être aussi le site du Mont-Revel (Tourette-Levens) qui a également livré en prospection du mobilier indiquant une occupation longue, depuis l'âge du Fer et au moins jusqu'à l'Antiquité tardive, mais le mobilier est trop peu abondant pour en être certain. De façon générale, il est difficile de mesurer l'attrait que pouvaient avoir les anciennes enceintes pour cette nouvelle vague d'occupation. En revanche, on observe que ces occupations de sites perchés s'inscrivent dans un réseau d'habitat rural assez étendu, auquel participent aussi des établissements comme Notre-Dame de Bruscu ou l'Éreste à Vence, ainsi que de nombreuses grottes, dont l'utilisation peut être liée au pastoralisme.

■ Créations

Les sites de hauteur que l'on peut considérer comme des créations *ex-nihilo* de l'Antiquité tardive sont peu nombreux en l'état actuel du dossier. Le site du Rocher Saint-Martin dans l'Esterel (Mandelieu-la-Napoule) est un cas d'école. Le matériel indique une fréquentation très tardive, postérieure au V^e s. Un autre site de cette période se situe au sommet de la crête Sainte-Marguerite (La Penne). C'est une véritable acropole cernée de toutes parts par des falaises impressionnantes livrant un abondant matériel céramique des V^e-VII^e s. La surface de l'acropole est parsemée de fragments de *tegulae* et des murs affleurent à de nombreux endroits, indiquant un habitat étendu. Au centre des vestiges, on peut distinguer les fondations d'une petite église. Notons à ce propos la découverte de deux squelettes en 1980, accompagnés d'une agrafe à double crochet en bronze, indiquant l'existence d'un cimetière sur le site. D'autres sites de cette même période sont le Baou Saint-Jean (Gréolières) qui montre un aménagement analogue, avec plateau barré et un habitat s'organisant autour d'une église, ainsi que le mont Saint-Martin (Aiglun) où l'église est implantée sur un piton dominant le plateau barré. Le parallèle entre ces sites est évident, l'un et l'autre étant des sites perchés occupés par la suite par une église médiévale, et dans certains cas également par un *castrum* (Baou Saint-Jean, Saint-Martin). Certains textes médiévaux peuvent faire référence à ces installations indirectement, quand ils mentionnent des *castra* ou des édifices religieux du XI^e-XIII^e s. C'est ainsi que le

castellum de Majone, mentionné en 1047, est assimilable par le biais du vocable de l'ancienne église castrale, avec le site du Baou de Saint-Jean.

◆ Moyen Âge

Un nombre important de sites de hauteur avec enceintes en pierre sèche est réoccupé au Moyen Âge par un château-fort ou une tour de garde. C'est le cas d'environ soixante-dix sites recensés. Ainsi, sur la commune de Saint-Vallier, l'enceinte protohistorique de la tour de Cavagne est presque totalement masquée par un château, tandis que, sur le site de la Touré, l'occupation médiévale se limite à une tour au point culminant du site. Ces deux configurations se rencontrent dans toutes les zones d'étude. Un autre cas particulier est formé par les sites médiévaux construits entièrement ou partiellement en pierre sèche, souvent attribués à tort à la Protohistoire par leur mode de construction. Le site de hauteur de la chapelle Saint-Christophe à Grasse peut être considéré comme l'exemple type de ce groupe. Identifié comme une enceinte en arc de cercle sur à-pic avec deux fonds de cabane, le site est en réalité un habitat (fortifié) médiéval se développant le long d'une crête avec un bâtiment installé à une extrémité du site, une longue terrasse sommitale puis une chapelle à l'autre extrémité. Pour l'instant, deux cent soixante-douze sites fortifiés médiévaux sont recensés pour le département des Alpes-Maritimes par J.-C. Poteur. Ces sites ne sont cependant pas tous attestés sur le terrain ou, inversement, par les sources textuelles. Une quarantaine de *castra* mentionnés dans les archives n'est pas encore localisée, tandis qu'inversement, vingt-huit ruines de châteaux recensées ne nous sont pas connues par les textes.

◆ Époque moderne

Depuis longtemps les redoutes, les fortins et les murs de barrage, qui, pendant la guerre de Succession d'Autriche au milieu du XVIII^e s., se sont élevés sur les crêtes et plateaux à l'est et au nord de Nice, ont été repérés et décrits. On peut voir dans ces constructions en pierre sèche la dernière génération d'enceintes de hauteur et, par ailleurs, certaines ont été souvent confondues avec de véritables enceintes protohistoriques (mont Macaron). Leur rôle est certainement différent de celui des enceintes antérieures, qui avaient plus une fonction de défense des lieux et des personnes. Les fortifications modernes considérées ici servent davantage à barrer l'accès à un territoire dans son ensemble. Sur le mont Bataille à La Turbie, prospecté par S. Binniger, des enceintes en pierre sèche, ouvrages défensifs des Impériaux lors de la guerre de Succession, se reconnaissent dans un enchevêtrement impressionnant de systèmes défensifs, dont le plus ancien pourrait être protohistorique et les plus récents sont du XX^e s.

◆ Typologie des enceintes

À partir des éléments architecturaux à notre disposition, nous avons distingué douze ensembles ou classes d'enceintes, dont six se situent au niveau planimétrique : enceintes en arc de cercle sur à-pic, enceintes ovales, enceintes circulaires concentriques, enceintes quadrangulaires, sites en colimaçon, sites perchés sans enceinte. En ce qui concerne les architectures, nous relevons quatre aspects : les fossés, les avant-murs, les portes et les « bastions ». Les remparts de la région sont en effet éloignés du modèle fourni par les courtines munies de multiples tours de la Provence occidentale ou du Languedoc. En dehors de massifs flanquant les entrées de quelques sites, une plate-forme, ou sorte de bastion unique au point le plus élevé du tracé défensif, semble former le seul renforcement de l'enceinte. Ce dernier aspect fait en partie double emploi avec les « structures quadrangulaires sommitales » qui sont traitées comme des structures à part entière, étant donné qu'elles existent également indépendamment des enceintes (travaux de G. Brétaudeau et C. Salicis, voir *supra*). Les enceintes quadrangulaires, le plus souvent avec des bastions aux angles, de la fin de l'âge du Fer (camp des Tours à Roquefort-les-Pins, camp des Laves à Caussols) et les sites en colimaçon (Tournerie à Roubion, Colle de Naouri à Tourettes-sur-Loup), sans doute culturels, apparaissent comme les formes les plus singulières.

◆ Conclusion

Ce PCR a donc permis de réunir une documentation considérable sur un tiers environ des quatre cents sites mentionnés dans le corpus de Brétaudeau (1996), qui a servi de point de départ à cette enquête. Au bout de trois ans, le projet a pu proposer, pour les sites de hauteur étudiés, plusieurs grands groupes chronologiques et morphologiques, ainsi qu'une première synthèse générale sur l'évolution de ce type d'occupation. En même temps, une série d'outils collectifs informatiques a été rendue opérationnelle, notamment une grille multi-critères (environnement, architecture, mobilier) pour les sites et un SIG régional (Arc-View, IDRIS!), sans oublier une photothèque numérisée (vues aériennes obliques et verticales, vues au sol) et une base bibliographique importante. Le travail d'analyse entre ces outils et ces sites, c'est-à-dire le croisement des données, les analyses multicritères, les analyses spatiales, les modélisations et les comparaisons supra-régionales sont à faire. C'est le programme d'un nouveau PCR trisannuel proposé. Il se construit autour de deux axes : l'affinement de la sériation chronologique des enceintes d'une part et leur place dans les réseaux d'occupation et de communication d'autre part.

Michiel Gazenbeek
INRAP, chercheur associé au Cépam

Les techniques de construction médiévales en Provence orientale ne sont actuellement l'objet que de peu de recherches. Pourtant, la pluralité et la diversité des édifices médiévaux dans le département des Alpes-Maritimes en particulier permettent de supposer qu'il y a sinon matière, du moins quelques éléments bâtis à partir desquels il est possible de conduire une réflexion archéologique.

Il s'agissait dans un premier temps de construire un outil de réflexion méthodologique par l'intermédiaire d'une base de données capable de centraliser les informations tout en évitant, autant que faire se peut, le piège des interprétations fonctionnelles et/ou chronologiques préalables. Car ce que l'on cherche avant tout à comprendre, état par état, ce sont les techniques de montage des éléments architecturaux dans la structure générale du gros œuvre tout en décryptant les changements de fonctions. La base de données a donc été élaborée selon ce principe en séparant scrupuleusement ce qui relève de la description, de l'analyse et de

l'interprétation. Toutefois, les informations bibliographiques, géologiques et environnementales ont été intégrées, à part, considérant qu'il n'est pas possible de détacher ces données du bâti.

Actuellement, la base a été partiellement alimentée par environ deux cent soixante-quinze entités archéologiques. Les données associées ne comportent cependant que des informations primaires (administratives, bibliographiques, protections juridiques, interventions reconnues). Dans la mesure où un autre programme de recherche recensant les sites archéologiques de toutes époques dans les Alpes-Maritimes est en cours, nous préférons nous joindre à cette entreprise afin d'éviter la dispersion des moyens et des efforts. La prochaine étape consistera à sélectionner un corpus de sites à étudier selon les méthodes de l'archéologie du bâti et les préceptes ci-avant exposés.

Fabien Blanc